INFORMATIONS catholiques internationales

N° 151 — 1er septembre 1961



« Nous sommes tous solidairement responsables. » (Mater et Magistra.)

1,25 N.F.

FACE AUX PROBLÈMES SOCIAUX DE 1961

INFORMATIONS CATHOLIQUES INTERNATIONALES

DIRECTEUR : Georges HOURDIN — Directeur adjoint : J.-P. DUBOIS-DUMEE — Réd. en chef : José DE BROUCKER

SOMMAIRE DU N° 151

PARAIT DEUX FOIS PAR MOIS

Abonnements ordinaires	France	Etranger
Le numéro	1,25 N.F.	1,50 N.F.
Six mois (12 numéros).	13 N.F.	16, N.F.
Un an	25 N.F.	29 N.F.

Abonnements de soutien	France
Six mois	20 N.F.
Un an	30 N.F.

163, boulevard Malesherbes, PARIS-17e

Tél. CAR. 85-86 - C.C.P. : PARIS 8210-20

Imprimerie Réaumur - 100, r. Réaumur - Paris-2e

N° 151

INFORMATIONS catholiques internationales

1er septembre 1961

Tour d'horizon

DU Brésil, du Danemark, de l'Argentine, de l'Inde, du Canada, du Pérou, etc., nos correspondants nous adressent des notes sur les réactions enregistrées dans ces pays après la publication de *Mater et Magistra*. Dans notre bureau, tout au long de ce mois d'août, journaux et revues du monde entier se sont accumulés, et nous les avons dépouillés attentivement. Nous faisons une large place dans notre « dossier » à ceux de ces échos du monde entier qui nous ont paru les plus significatifs. Ce n'est pas là une recension exhaustive : beaucoup sera encore publié, et ce seront sans doute alors les réflexions les plus mûries, les plus intéressantes. Mais déjà, nous pouvons avancer quelques remarques.

On est évidemment impressionné tout d'abord par l'étendue de l'audience d'un tel acte du Magistère. Que des journaux comme le *New York Times* à New York ou *La Prensa* à Buenos Ayres, la publient intégralement, que le quotidien luthérien de Copenhague qui correspond à *La Croix* de Paris lui consacre plusieurs articles, voilà qui donne la mesure d'un événement qui n'est pas ressenti comme tel par les seuls catholiques.

Peut-être sera-t-on plus impressionné encore par les déclarations d'adhésion sans réserve émanant de quelques-uns des grands de ce monde ou de leurs représentants, de l'Autriche au Chili, en passant par l'Espagne. Et l'on a vu plusieurs se réclamer de l'encyclique, que ce soit à Genève au Conseil économique et social de l'O.N.U. (France, Uruguay, Espagne, Italie) ou à Punta del Este à la conférence économique interaméricaine (Argentine et... Cuba).

Tant de félicitations ne vont pas sans provoquer parfois quelque gêne et semblent ici ou là traduire le penchant naturel de l'homme à se donner bonne conscience plutôt qu'à faire son examen de conscience. A bien lire l'encyclique, il apparaît que chacun peut considérer pour lui-même les réformes et les progrès qu'il a encore à faire pour réaliser la justice et l'équité : la France comme l'Espagne, l'Espagne comme l'Amérique du Nord, l'Amérique du Nord comme l'Amérique latine, l'Amérique latine comme les pays jeunes de l'Afrique ou d'Asie, les pays communistes comme les pays capitalistes. Le risque est évidemment que chacun continue à se contenter de voir et critiquer ce qui ne va pas chez le voisin. Il en est des encycliques comme de l'Evangile : on n'en retient que ce qui plaît, comme le relève la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. Cela n'est pas très sérieux.

Ce qui apparaît encore, c'est que tous ces applaudissements multipliés à l'Ouest ne font que mieux ressortir le silence qui pèse à l'Est. Le monde communiste ignore l'encyclique. Quelques lignes à peine dans les journaux catholiques polonais : la censure veille à ce que l'Eglise ne fasse pas trop bonne figure dans l'opinion des masses. Et le monde afro-asiatique ? Que représente dans ces masses la presse des missions ? Quand et comment saura ce monde des pauvres que l'Eglise, une nouvelle fois, s'est embarquée dans le même train que lui ? Pas par des livres, ni des tracts, ni des disques, ni des projections. Tout cela peut éveiller l'attention, mais non la retenir si, en même temps, quelque chose de concret ne change pas, si le train ne roule pas plus vite dans une direction plus sûre. C'est évidemment dans les actes des chrétiens que le monde des pauvres lira la dernière encyclique, et les autres, et l'Evangile. En somme, il est bon signe que l'Occident qui vient de manifester si explicitement son obédience chrétienne se sente concerné. Non pas félicité, mais poussé à l'action.

La Secrétairerie d'Etat change de chef

LE cardinal Tardini est mort. Le Pape a désigné le cardinal Amleto Cicognani pour le remplacer à la tête de la Secrétairerie d'Etat. Telles sont les nouvelles importantes qui nous sont parvenues de Rome pendant ce mois d'août.

Avec la mort du cardinal Tardini, nous pleurons, comme tous ceux qui l'ont connu, le prêtre fidèle, le romain rigoureux et le serviteur passionné de l'Eglise qu'il était. Placé à la tête des Affaires extraordinaires, à une époque très difficile, le cardinal Tardini a fait tout ce qu'il a pu pour maintenir l'unité de l'Eglise. Il a réussi incontestablement à maintenir son unité dogmatique. C'est sa part. Elle ne lui sera pas enlevée.

Il était simple et n'aimait pas l'apparat. Il était sensible, plus qu'il n'aimait le laisser paraître. Il fut terriblement obéissant et il demandait aux autres de pratiquer cette même vertu. L'histoire retiendra son nom comme celui d'un grand homme d'Eglise représentatif de l'après-guerre.

Le cardinal Cicognani prend sa place. Il était à la congrégation de l'Eglise orientale. Il a été pendant longtemps délégué apostolique aux Etats-Unis. Il a l'esprit pastoral. Il est l'ami de Jean XXIII. Nous accueillons sa nomination avec joie. Nous espérons que, grâce à lui, l'Eglise du silence retrouvera bientôt la liberté des enfants de Dieu ; que la grande tâche que représente la tenue d'un Concile sera menée à son terme, bien et rapidement. Nous l'aiderons ici dans toute la mesure de nos moyens et de nos lumières.

G. H.

INFORMATIONS CATHOLIQUES INTERNATIONALES

DIRECTEUR : Georges HOURDIN — Directeur adjoint : J.-P. DUBOIS-DUMEE — Réd. en chef : José DE BROUCKER

SOMMAIRE DU N° 151

PARAIT DEUX FOIS PAR MOIS

Abonnements ordinaires	France	Etranger
Le numéro	1,25 N.F.	1,50 N.F.
Six mois (12 numéros).	13 N.F.	16, N.F.
Un an	25 N.F.	29 N.F.

Abonnements de soutien	France
Six mois	20 N.F.
Un an	30 N.F.

163, boulevard Malesherbes, PARIS-17e

Tél. CAR. 85-86 - C.C.P. : PARIS 8210-20

Imprimerie Réaumur - 100, r. Réaumur - Paris-2e

N° 151

INFORMATIONS catholiques internationales

1er septembre 1961

Tour d'horizon

DU Brésil, du Danemark, de l'Argentine, de l'Inde, du Canada, du Pérou, etc., nos correspondants nous adressent des notes sur les réactions enregistrées dans ces pays après la publication de *Mater et Magistra*. Dans notre bureau, tout au long de ce mois d'août, journaux et revues du monde entier se sont accumulés, et nous les avons dépouillés attentivement. Nous faisons une large place dans notre « dossier » à ceux de ces échos du monde entier qui nous ont paru les plus significatifs. Ce n'est pas là une recension exhaustive : beaucoup sera encore publié, et ce seront sans doute alors les réflexions les plus mûries, les plus intéressantes. Mais déjà, nous pouvons avancer quelques remarques.

On est évidemment impressionné tout d'abord par l'étendue de l'audience d'un tel acte du Magistère. Que des journaux comme le *New York Times* à New York ou *La Prensa* à Buenos Ayres, la publient intégralement, que le quotidien luthérien de Copenhague qui correspond à *La Croix* de Paris lui consacre plusieurs articles, voilà qui donne la mesure d'un événement qui n'est pas ressenti comme tel par les seuls catholiques.

Peut-être sera-t-on plus impressionné encore par les déclarations d'adhésion sans réserve émanant de quelques-uns des grands de ce monde ou de leurs représentants, de l'Autriche au Chili, en passant par l'Espagne. Et l'on a vu plusieurs se réclamer de l'encyclique, que ce soit à Genève au Conseil économique et social de l'O.N.U. (France, Uruguay, Espagne, Italie) ou à Punta del Este à la conférence économique interaméricaine (Argentine et... Cuba).

Tant de félicitations ne vont pas sans provoquer parfois quelque gêne et semblent ici ou là traduire le penchant naturel de l'homme à se donner bonne conscience plutôt qu'à faire son examen de conscience. A bien lire l'encyclique, il apparaît que chacun peut considérer pour lui-même les réformes et les progrès qu'il a encore à faire pour réaliser la justice et l'équité : la France comme l'Espagne, l'Espagne comme l'Amérique du Nord, l'Amérique du Nord comme l'Amérique latine, l'Amérique latine comme les pays jeunes de l'Afrique ou d'Asie, les pays communistes comme les pays capitalistes. Le risque est évidemment que chacun continue à se contenter de voir et critiquer ce qui ne va pas chez le voisin. Il en est des encycliques comme de l'Evangile : on n'en retient que ce qui plaît, comme le relève la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. Cela n'est pas très sérieux.

Ce qui apparaît encore, c'est que tous ces applaudissements multipliés à l'Ouest ne font que mieux ressortir le silence qui pèse à l'Est. Le monde communiste ignore l'encyclique. Quelques lignes à peine dans les journaux catholiques polonais : la censure veille à ce que l'Eglise ne fasse pas trop bonne figure dans l'opinion des masses. Et le monde afro-asiatique ? Que représente dans ces masses la presse des missions ? Quand et comment saura ce monde des pauvres que l'Eglise, une nouvelle fois, s'est embarquée dans le même train que lui ? Pas par des livres, ni des tracts, ni des disques, ni des projections. Tout cela peut éveiller l'attention, mais non la retenir si, en même temps, quelque chose de concret ne change pas, si le train ne roule pas plus vite dans une direction plus sûre. C'est évidemment dans les actes des chrétiens que le monde des pauvres lira la dernière encyclique, et les autres, et l'Evangile. En somme, il est bon signe que l'Occident qui vient de manifester si explicitement son obédience chrétienne se sente concerné. Non pas félicité, mais poussé à l'action.

La Secrétairerie d'Etat change de chef

LE cardinal Tardini est mort. Le Pape a désigné le cardinal Amleto Cicognani pour le remplacer à la tête de la Secrétairerie d'Etat. Telles sont les nouvelles importantes qui nous sont parvenues de Rome pendant ce mois d'août.

Avec la mort du cardinal Tardini, nous pleurons, comme tous ceux qui l'ont connu, le prêtre fidèle, le romain rigoureux et le serviteur passionné de l'Eglise qu'il était. Placé à la tête des Affaires extraordinaires, à une époque très difficile, le cardinal Tardini a fait tout ce qu'il a pu pour maintenir l'unité de l'Eglise. Il a réussi incontestablement à maintenir son unité dogmatique. C'est sa part. Elle ne lui sera pas enlevée.

Il était simple et n'aimait pas l'apparat. Il était sensible, plus qu'il n'aimait le laisser paraître. Il fut terriblement obéissant et il demandait aux autres de pratiquer cette même vertu. L'histoire retiendra son nom comme celui d'un grand homme d'Eglise représentatif de l'après-guerre.

Le cardinal Cicognani prend sa place. Il était à la congrégation de l'Eglise orientale. Il a été pendant longtemps délégué apostolique aux Etats-Unis. Il a l'esprit pastoral. Il est l'ami de Jean XXIII. Nous accueillons sa nomination avec joie. Nous espérons que, grâce à lui, l'Eglise du silence retrouvera bientôt la liberté des enfants de Dieu ; que la grande tâche que représente la tenue d'un Concile sera menée à son terme, bien et rapidement. Nous l'aiderons ici dans toute la mesure de nos moyens et de nos lumières.

G. H.

A PROPOS DE L'AFRIQUE PORTUGAISE

Nos informations sur le Portugal et l'Angola des numéros 138, 142, 143, 144, et 146 et notre « Dossier » du numéro 145 nous ont valu une correspondance peu nombreuse mais souvent violente, quelques désabonnements et plusieurs articles sévères dans la presse catholique de Lisbonne, Luanda ou Lorenço Marques.

« Je viens vous demander de ne plus m'envoyer votre revue, car les professeurs d'ici trouvent qu'elle est inutile à la Chrétienté, à la Latinité et même à la France. Je demande à Dieu qu'il vous éclaire et nous sauve tous. Je répète : ne nous envoyez plus votre revue » (*l'économe d'un séminaire*).

« Je ne désire plus être abonnée à une revue qui publie un dossier tendancieux sur ma Patrie et dont le parti-pris est si évident qu'elle a accepté la collaboration d'un jeune prêtre qui juge son pays d'une façon si peu sacerdotale et profite de la liberté qui lui a été accordée par la dictature de Salazar pour le poignarder dans le dos » (*une lectrice*).

« Parce que nous apprécions d'abord et avant tout, l'authenticité de l'information, nous ne pouvons laisser de donner notre opinion à propos du critère informatif que vous adoptez depuis quelque temps en tout ce qui concerne le Portugal.

« Nous avons souvent trouvé dans les pages de la revue des informations qui ne correspondent pas à la réalité des faits. Si nous tenons compte de l'ampleur et la fréquence de ce genre de textes, nous en venons à conclure que vos informateurs ne sont que des partisans. En accueillant dans les colonnes de votre revue des informations si éloignées de la réalité, nous oserons dire que vous manquez à votre tâche d'informateurs honnêtes.

« Pour un sujet auquel vous attachez tant d'importance (l'espace et la fréquence consacrée à ces nouvelles n'en font pas douter), il serait infiniment préférable de détacher en Angola l'un de vos rédacteurs. Cela vous permettrait de publier une opinion personnelle qui, tout au moins nous l'espérons, ne serait pas une caricature grotesque des faits. Et l'on ne verrait plus d'articles erronés dans le genre de celui de l'abbé Vasconcelos, ou le ridicule « cri d'alarme » de la Société Missionnaire Baptiste » (*un libraire*).

« Les Français sont très fiers de leur liberté (un peu suspendue maintenant) qui, depuis votre fameuse révolution, a pris bien des nuances différentes. Mais cette liberté, qu'ils aiment beaucoup, ne leur a pas donné la grandeur nationale, dont les bons Français sont aussi très fiers. Beaucoup de monde, en France et ailleurs, voit au Portugal un régime de dictature inadmissible pour notre époque, et sa position en Afrique est aussi jugée rétrograde et insoutenable. C'est il me semble, une vision excessive.

« Les temps ont changé, c'est vrai, mais, à une heure de péril pour tous, céder là où il est juste de ne pas céder et marcher selon les circonstances que d'autres savent bien diriger contre nous c'est pour le moins de la faiblesse, et il semble que l'Occident n'a pas encore compris ce péril et cette faiblesse...

« Pour conclure, je dois vous dire que j'ai renouvelé mon abonnement » (*un prêtre du Mozambique*).

« Tout d'abord, un bravo ! pour le dossier sur l'Afrique portugaise. On peut constater une préoccupation d'objectivité, « quoiqu'ils se dénoncent » tout de même, comme le disait un de mes collègues. Vous ne pourriez imaginer le désarroi de notre opinion publique devant votre revue » (*un professeur de séminaire*).

Le même correspondant nous fait part de la joie exprimée par une religieuse pour un dossier « si objectif, merveilleusement complet et lucide... »

Sur les 27 pages que la revue catholique Broteria, *de Lisbonne, consacre dans son numéro de juillet-août au « Portugal dans la presse étrangère », les I.C.I. ont droit à la part du lion : 13 pages. Pages violentes mais décevantes, où notre « tendance marxiste » est plusieurs fois affirmée, mais évidemment pas démontrée, — où l'on nous chicane pour des mots (« jeep » au lieu de « fourgonnette » !) — où l'on nous reproche de faire état d'opinions publiquement émises par des tiers (les protestants en Grande-Bretagne par exemple) — où l'on s'en prend à nos intentions (« l'insistance avec laquelle on souligne et interprète certains textes et attitudes (...) dont le journaliste ignore ou feint d'ignorer la signification réelle, retire une grande partie de l'intention positive qu'on leur attribue »...). Une telle « attitude franchement hostile » n'est pas reprochée aux seules I.C.I. : toute la presse catholique occidentale est dans le même cas, à l'exception de la presse espagnole et de l'*Osservatore Romano...

Sept remarques

Ces extraits, pratiquement exhaustifs, de notre correspondance n'expriment sans doute pas une opinion absolument générale mais traduisent bien ce qu'un lecteur appelle le « désarroi » de cette opinion. Ils appellent, de notre part, plusieurs observations :

1) Nous comprenons fort bien ce « désarroi » d'une nation, qui après ou comme d'autres, traverse une dure épreuve.

2) Nous comprenons fort bien que nos informations déroutent une opinion fortement conditionnée par une information dirigée.

3) Notre rédaction ne nourrit aucune hostilité contre la nation portugaise ; ses dispositions n'ont pas changé depuis ce mois de février 1957 où nous publiions un dossier sur « les catholiques portugais » qui ne suscita aucun mécontentement et nous valut même de hautes approbations. Faut-il penser que les informations ne sont vraies que lorsqu'elles sont agréables à entendre ?

(4) Seule, *Broteria* assortit le procès d'intention d'observations précises sur des erreurs de fait. Celles-ci se résument à ceci :

● Dans notre numéro 138 (p. 7), nous avons parlé du « sixième centenaire d'Henri le Navigateur » ; il s'agissait en fait de Nuno Alvarez, le « saint connétable ».

● Dans notre numéro 143 (p. 7) nous avons légendé : « une jeep de l'armée détruite par les terroristes » une photo où ne figurait pas une jeep mais une fourgonnette (dont nous ignorions la marque).

● Dans notre numéro 145 (p. 24) nous avons dit que l'abbé Pinto de Andrade avait été arrêté au Portugal et qu'il était interné en l'île de Principe. En réalité, ce prêtre angolais a été interné à Luanda (juin 1960) et transféré en avril dernier à Lisbonne.

(5) Nous prenons acte du fait qu'il est des Portugais qui se classent hors des deux catégories décrites par l'abbé Vasconcellos dans ses « réflexions » du numéro 147 : « Entre l'indifférence des égoïstes et le despotisme intransigeant des ségrégationnistes coloniaux, il y a les partisans éclairés de l'intégration pluri-raciale, de vieille souche portugaise. » (*Broteria.*)

(6) Nous enverrions sans doute volontiers un rédacteur en Angola, comme un lecteur nous le suggère. Mais ce lecteur ne sait sans doute pas que le gouvernement portugais a, dès le début des troubles, expulsé les journalistes étrangers qui se trouvaient sur place.

Nous avons appris qu'un journaliste du *Catholic Herald*, de Londres, était parti pour l'Angola, invité par le gouvernement de Lisbonne. Nous lirons avec attention ses chroniques.

(7) En ce qui concerne le Mozambique, d'où un correspondant nous signale que notre information du n° 142 (p. 11) a provoqué un violent remou, nous devons préciser qu'à un résumé — repris de l'agence catholique suisse *Kipa* (25 mai 1961) — de l'allocution prononcée par le cardinal de Gouveia nous avons joint une présentation succinte de la situation du pays. Nous donnons acte que ces deux parties auraient dû être séparées. Nous donnons acte également que le résumé d'agence ne rendait pas compte exactement de l'allocution du cardinal, que nous avons reçue par la suite. L'archevêque de Lorenço-Marquès ne faisait pas le procès de l'administration actuelle mais de celle d'avant Salazar qui contrecarra gravement d'œuvre civilisatrice de l'Eglise. Ce qui, aujourd'hui, fait obstacle à cette œuvre, c'est « le mauvais exemple donné par les blancs » dans le domaine moral ou religieux.

Les laïcs dans l'Eglise :

COMME SUR UN BATEAU...

par John TODD

Les pages ci-dessous sont extraites d'une conférence prononcée en mai dernier devant le cercle londonien de la Newman Association par M. John Todd, éditeur et publiciste catholique bien connu. Intéressant et toujours actuel par lui-même, le sujet est ici abordé sous un angle nouveau et sur un ton bien fait pour retenir l'attention d'une opinion britannique encore peu éveillée à la problématique du concile.

L'EGLISE a, pour la première fois aujourd'hui, sous sa juridiction des régions très étendues et peuplées de fidèles éduqués, alors que la plus grande partie de sa vie s'est déroulée en des temps et des pays où seuls étaient instruits le clergé et les gouvernants : la grande masse de la population était inculte. Même en Europe, pendant les six ou sept derniers siècles et en dépit du développement des villes et de la classe commerçante, la grande majorité de la société ne savait ni lire ni écrire. Les divisions sociales étaient pratiquement de fer, et l'abîme entre les gens instruits et les gens non instruits permanent. A cet égard, la société était figée. Avant d'étudier quelles conséquences entraîne pour la vie de l'Eglise l'accession des masses à l'instruction, portons nos regards sur les premiers âges de l'Eglise et voyons ce que nous pouvons recueillir de la vie de ces six siècles, le tiers à peu près de son histoire.

Nous voyons alors de nombreuses petites communautés florissantes. Les diocèses, comme nous les appelons maintenant, avec les prêtres et laïcs vivant sous la direction de leurs évêques, étaient unis à l'évêque de Rome par des liens plus lâches qu'aujourd'hui. Pour donner une image de ces communautés et de la position qu'y occupaient les laïcs, je prends le symbole que nous offre la prière adressée à la communauté chrétienne par l'évêque au cours de la cérémonie de l'Ordination. Cette prière compare l'Eglise à un bateau. Le but du voyage et les dangers courus en commun y engendrent un bel esprit du corps et un sens aigu des responsabilités mutuelles.

« Frères bien-aimés, comme sur un bateau où le capitaine et les passagers ont les mêmes raisons d'espérer et de craindre, agissons tous ensemble, dans un même esprit, parce que nos intérêts sont les mêmes. Nos pères ont décidé en effet avec raison que le peuple serait consulté dans l'élection de ceux qui doivent officier à l'autel, car bien que leur vie et leur conduite pussent ne pas être connues de la majorité, elles peuvent l'être de quelques-uns, et il est évident que chaque fidèle sera plus disposé à obéir à un prêtre dont il aura approuvé l'ordination.

« La conduite de ces diacres qui, avec l'aide de Dieu et au nom de Dieu, sont sur le point d'être ordonnés prêtres est, autant que nous puissions l'affirmer, exemplaire, agréable à Dieu et digne d'une plus haute dignité ecclésiastique. Mais comme le jugement d'une personne, et même de plusieurs, peut être entaché de faveur et de partialité, il est bon d'en appeler à l'opinion générale. Exposez donc librement ce que vous savez de leurs actes et ce que vous pensez de leur mérite. Témoignez de leurs aptitudes au sacerdoce d'après leurs mérites plutôt que selon vos sentiments à leur endroit. Si quelqu'un a quelque grief contre eux, alors, pour Dieu et au nom de Dieu, laissez-le s'avancer en confiance et parler ; mais qu'il garde à l'esprit sa propre faiblesse. »

Je n'ai jamais entendu dire que, pendant le silence que la rubrique prescrit après cette prière, un membre de l'assemblée ait porté témoignage sur un diacre. Mais une prière de cette qualité ne peut avoir une origine purement symbolique. Elle est solidement fondée au sein même de ces premières communautés chrétiennes. Elle exprime en effet la réalité d'une vraie communauté où sont respectées toutes les opinions. Elle nous donne une idée très nette de la façon dont les laïcs, bien que probablement ignorants pour la plupart, avaient une place réelle dans l'Eglise et contribuaient aux Conciles des premiers siècles. C'était possible notamment en raison du fonds culturel commun du monde gréco-romain. Mais je crois que plus importante était la tradition communautaire, issue directement de la communauté des douze apôtres eux-mêmes et des Eglises locales qu'ils avaient fondées.

A l'image de la société civile

Je ne voudrais pas insister là-dessus de façon inconsidérée, mais en ce moment particulier où toute l'organisation ecclésiastique est remise en question, il est important, me semble-t-il, de se souvenir que pendant les six premiers siècles la participation des laïcs à la vie de l'Eglise comportait leur participation au choix de leurs évêques et de leurs prêtres.

Il est important aussi de savoir que la tradition s'est perpétuée au petit bonheur, de diverses façons et en différents domaines de la vie de l'Eglise, chose que nombre de laïcs anglais seraient très surpris d'apprendre. Le système employé ne peut naturellement se comparer en rien aux systèmes des démocraties politiques modernes. Le peuple jouait un rôle réel en avançant des noms. Dans le cas des prêtres, la décision finale appartenait aux évêques ; dans le cas des évêques, elle appartenait au pape. Une fois la décision prise et la nomination rendue publique, les appréciations ou jugements ultérieurs des laïcs ne pouvaient plus intervenir. Aucun dispositif n'a jamais existé pour la déposition, sauf pour les cas graves et flagrants de mauvaise conduite, et la décision en appartenait au pape ou aux évêques. Mais, on le voit, tout cela avait un caractère démocratique. Les laïcs avaient leur mot à dire, quelquefois très

important et parfois même décisif dans le choix de leurs évêques.

La doctrine qui s'exprime ici est très simple : le Christ a investi de son autorité l'Eglise dans son ensemble, et il en a confié l'exercice au pape et aux évêques. Il est juste et raisonnable que l'appartenance des laïcs à cette Eglise revêtue d'autorité soit reconnue par leur participation au choix de ceux qui doivent être investis de l'autorité de fait.

Par une étrange ironie de l'histoire, alors que pour la première fois l'Eglise compte un grand nombre de fidèles instruits, formés et capables d'exercer une autorité limitée sur les membres de toutes sortes d'organisations, le laïcat, pour la première fois dans l'histoire, n'a plus de nos jours aucun mot à dire, aucune influence en la plupart des cas dans la désignation des pasteurs aux sièges vacants.

L'organisation de l'Eglise naissante paraît avoir été dans l'ensemble plus heureuse que celle de l'époque médiévale ou des temps modernes. Au Moyen Age, l'influence des laïcs voulait dire habituellement influence politique, et ceci est encore vrai de nos jours, par exemple en Espagne. Dans les temps modernes, à quelques exeptions près comme en Espagne, le lien intime entre les laïcs, les prêtres et les évêques a entièrement disparu. La cause historique de cette disparition fut, sans aucun doute, le gros abus d'influence des laïcs pendant mille ans et plus. Malheureusement les abus ne se corrigent pas par une pure et simple suppression de l'usage.

Dès les sixième et septième siècles, et pratiquement jusqu'à aujourd'hui, l'Eglise a eu à s'intégrer à une société souvent à peine existante en tant que société organisée, toujours en guerre ou en danger de guerre contre elle-même. La situation des laïcs à l'intérieur de l'Eglise était à l'image des relations au sein de la société civile. Il y eut d'abord une Europe dominée par les féodaux ou par les tribus barbares, puis un compromis entre ces tribus et ce qui restait de traditions politiques romaines. Il n'y a pas de cela si longtemps : si nous comptons six ou sept générations de soixante-dix ans chacune, nous remontons au temps où, en Angleterre, les clans n'étaient pas encore établis de façon satisfaisante ou pas encore passés sous le contrôle du gouvernement civil. Nous ne sommes civilisés que sur les bords ! De même sur le continent. Même quand la civilisation paraissait exister, les souverains, les cités, les nations ont toujours été en état ou en puissance de guerre les uns avec les autres. Pour de brèves périodes, ici ou là, ont été tentées récemment des approximations de ce qu'on peut appeler la démocratie. Mais en général le gouvernement était autocratique. Il y avait ceux qui faisaient les lois et ceux qui les subissaient, et un abîme séparait les uns des autres. Pendant mille ans et plus, l'Eglise a inévitablement reflété ce tableau. En dépit de nombreuses exceptions individuelles ou se conservait vivante la tradition des origines, en dépit d'une Catherine de Sienne, d'un saint Vincent de Paul, ce tableau présente ce double aspect : ceux qui gouvernent et ceux qui sont gouvernés, ceux qui sont instruits et ceux qui ne le sont pas, le clergé et les laïcs, les enseignants et les enseignés.

Aujourd'hui, nous vivons dans un monde nouveau que l'Eglise a déjà su reconnaître, mais non la plupart d'entre nous. Prenez mes derniers mots : « enseignants et enseignés », *Ecclesia docens* et *Ecclesi[a] discens*, l'Eglise enseignante et l'Eglise enseignée. Cette distinction est différente de nos jours, plu[s] complexe. Son sens était clair il y a peu de temp[s] encore : les évêques et les prêtres, le magistère don[t] le chef est le pape infaillible, enseigne ; les laïcs eux, sont enseignés.

Mais maintenant, chaque jour, de très nombreu[x] catéchistes laïques instruits, des maîtres bien formés des parents catholiques responsables enseignent l[a] doctrine de l'Eglise, au nom de l'Eglise, à des hommes, des femmes, des garçons et des filles. Les laïc[s] — la traditionnelle Eglise enseignée — enseignen[t] aussi. Le monde moderne, pluraliste, diversifié, au[x] interactions multiples, se reflète dans l'Eglise. D[e] nouveau se présente une situation qui commence [à] nous faire redécouvrir ce sens d'une communaut[é] organique que nous avons connu dans l'Eglise primitive.

Une situation nouvelle

Pie XII connaissait bien ce monde nouveau, c[e] monde dans lequel l'Eglise est plus libre qu'elle n[e] l'a jamais été d'édifier ses propres institutions. I[l] convoqua deux Congrès mondiaux de l'apostolat de[s] laïcs à Rome pour ouvrir les nouvelles perspective[s] qui se dessinent dans l'Eglise. J'ai eu le grand pri[-] vilège d'être un membre de la délégation envoyé[e] par la hiérarchie d'Angleterre et du Pays de Galle[s] à ces deux congrès. Incontestablement ce furent de[s] événements historiques. Jamais auparavant l'Eglis[e] n'avait rassemblé des membres représentatifs du laï[-] cat de chaque pays à Rome pour débattre de leu[r] participation à la mission de l'Eglise. Derrière ce[s] événements, il y avait les grandes idées de Rosmin[i] au siècle dernier, du Père Lombardi, jésuite, du Pèr[e] Congar, dominicain, de nos jours : l'idée que la na[-] ture collégiale de l'Eglise, la tradition d'autorit[é] exercée dans un contexte collégial, doit être réaffir[-] mée encore plus puissamment ; l'idée que le vra[i] cadre dans lequel le pape et les évêques exercen[t] leur autorité est celui du collège ou du concile de[s] prêtres et des autres membres éclairés de l'Eglis[e] tous au service de l'Eglise. Cette tradition comport[e] l'idée que les laïcs doivent être consultés, qu'il doi[t] y avoir une conférence ou un comité de laïcs à tou[s] les niveaux. Un sénat de laïcs à Rome et des conseil[s] nationaux, diocésains, de doyenné et de paroisse. J[e] pèse mes mots. Les ordonnances prévoyant que le[s] conseils de paroisse doivent être créés étaient inclu[s] dans les *Acta* des deux Congrès mondiaux de l'apos[-] tolat des laïcs publiés, au nom du Vatican, au Palai[s] des Congrégations. Le sénat des laïcs existe mainte[-] nant en embryon. Un comité permanent des laïcs avec un petit bureau permanent fonctionnant [à] Rome, est chargé d'organiser les futurs congrès de[s] laïcs à la fois à Rome et au plan régional.

Voilà un tableau merveilleux et plein de promes[-] ses. Mon propos implique l'auto-critique dans l'Egli[-] se et des vœux en faveur des réformes particulières Si je les formule, c'est en fonction des espoirs suscité[s] par les grandes initiatives des papes Pie XII et Jea[n] XXIII et dans l'enthousiasme qu'elles inspirent. O[n] a le droit d'y voir le résultat de cette « opinion pu[-] blique » dans l'Eglise dont Pie XII avait exprimé [si] clairement le désir.

DE ROME

Le cardinal Amleto Giovanni Cicognani

NOUVEAU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

« Des heures historiques attendent 'Eglise dans un avenir imminent : la onvocation du concile œcuménique de-ient une réalité de plus en plus proche, 'intérêt des Eglises séparées — de Orient vaste et patient aux commu-autés anxieuses du protestantisme eu-opéen et américain — vers les choses le l'Eglise n'a pas de précédent, la ré-ision du code de droit canonique, les ntreprises de longue haleine de ean XXIII, qui tendent à la renais-ance spirituelle de l'humanité et à un ngagement missionnaire rénové : tout ela exige un Secrétaire d'Etat d'une ormation complète et harmonieuse, l'une expérience non commune, aux so-ides vertus de prêtre et d'homme d'étu-les. »

Pour faire face aux tâches et pour atisfaire aux exigences que décrivait insi l'*Osservatore Romano* au lende-nain du décès du cardinal Tardini, ean XXIII a choisi le cardinal Amleto Giovanni Cicognani.



Le cardinal Amleto Cicognani
« *Des heures historiques attendent l'Eglise* »

« Tendre au bien des fidèles »

Pour beaucoup d'esprits, la charge de Secrétaire d'Etat est avant tout une harge de caractère diplomatique, ou politique, l'expression du rôle que joue ou veut jouer dans le monde l' « Etat du Vatican ». Aussi bien, à la mort du ardinal Tardini, nombre d'observateurs avancèrent-ils, avec les réserves d'usage, es noms d'hommes tels que le cardinal Marella, ancien nonce à Paris et diplo-nate éprouvé, ou le cardinal Montini, qui mena longtemps les « affaires » de 'Eglise sous Pie XII, avant d'être nom-né archevêque de Milan.

En choisissant un homme effacé qui, à bien des égards, peut être considéré comme son *alter ego* et qui, selon la pre-nière déclaration qu'il a faite devant les caméras de la télévision italienne, n'a l'autre ambition que de « tendre di-ectement au bien spirituel des fidèles » et d' « être encore plus proche de la personne du pape », dont la mission est l'assister le Souverain Pontife dans ses « entreprises de longue haleine » : concile, dialogue avec les séparés, réfor-ne du droit canonique, renaissance spi-ituelle et engagement missionnaire, en choisissant un tel homme, il semble que Jean XXIII ait voulu une fois encore manifester que l'Eglise et ses ministres, à commencer par le « premier », n'ont d'autre fin ni d'autre ambition que re-ligieuse et spirituelle. Beaucoup plus qu'un homme de la « carrière », le car-dinal Amleto Cicognani apparaît comme un homme de Dieu et comme un hom-me de l'Eglise.

Sensiblement contemporain de Jean XXIII — il aura soixante-dix-neuf ans le 24 février prochain — le cardinal Amleto Cicognani est né comme lui dans un petit bourg rural et dans une famille modeste. Il est le quatrième car-dinal — après son frère aîné, Gaetano, préfet de la sacrée congrégation des rites — que Brisighella (3.000 habitants, dans le diocèse de Faenza) donne à l'Eglise.

Droit canon

C'est au petit séminaire de Brisighella qu'il commence ses études, poursuivies au grand séminaire de Faenza et ache-vées à Rome, à l'Apollinaire et au La-tran. Ordonné prêtre en 1905, il passe ses diplômes de philosophie en 1909, de théologie en 1913 et de droit canon en 1914. C'est cette dernière discipline qu'il enseigne à l'Apollinaire jusqu'en 1932, et cet enseignement, comme les deux ouvrages qu'il publie alors (*Jus Canonicum* en 1924 et *Commentarium ad librum primum codicis*) le font rapi-dement connaître comme une autorité en matière juridique.

Curie

Parallèlement à ce professorat, le nou-veau Secrétaire d'Etat exerça de nom-breuses fonctions à la curie. De 1910 à 1914, il est officier de la congrégation des sacrements ; de 1914 à 1923, « mi-nutante », puis substitut de la congré-gation consistoriale ; de 1923 à 1928, sous-secrétaire, puis assesseur de la congrégation pour l'Eglise orientale ; de 1928 à 1933, secrétaire de la commis-sion pour la codification du droit orien-tal.

Après vingt-cinq ans de délégation apostolique aux Etats-Unis, Amleto Ci-cognani, nommé cardinal par Jean XXIII au consistoire du 15 décembre 1958, s'est vu encore confier la charge de secrétaire de la congrégation pour l'Eglise orientale après la démission du cardinal Tisserant, en 1959, et un siè-ge dans les congrégations du Saint-Of-

fice, consistoriale, des sacrements, de la Propaganda Fide, des affaires ecclésiastiques extraordinaires, des séminaires et universités et dans les commissions pour l'interprétation authentique du code de droit canon, pour la Cité du Vatican et pour la rédaction du code de droit canon oriental.

U.S.A.

Si le cardinal Cicognani a passé la moitié de son temps à Rome, il a passé l'autre moitié, comme il se plaît à le dire lui-même, à Washington, où il était nommé délégué apostolique par Pie XI le 17 mars 1933. Ce n'était pas là une fonction de caractère diplomatique, puisque le gouvernement américain ne reconnaît pas le Saint-Siège, mais une charge ecclésiastique auprès des évêques locaux. Vingt-cinq ans de ce ministère ont fait du nouveau Secrétaire d'Etat un bon connaisseur des réalités et de la mentalité américaine, ainsi que de la vitalité et des caractères propres d'une chrétienté au développement de laquelle il n'a pas assisté seulement en témoin : dans le temps de sa délégation apostolique, la hiérarchie américaine a été renouvelée presque entièrement, trente et un nouveaux diocèses ont été érigés et dix nouvelles provinces ecclésiastiques constituées.

C'est aux Etats-Unis que le cardinal Amleto Cicognani a publié les quelques ouvrages qui expriment le mieux ses préoccupations spirituelles : *Sainteté en Amérique,* traduit en italien et en chinois, *Adresses et sermons* (le cardinal aurait prononcé quelque trois mille allocutions), *Le prêtre dans les épîtres de saint Paul,* traduit en polonais.

Le cardinal Cicognani parle naturellement l'anglais couramment, de même que le français. Maigre et de taille moyenne, on le dit d'abord très courtois mais réservé. Il est exigeant pour lui-même et pour ses collaborateurs. Sa journée de travail commence à six heures. Comme son prédécesseur, il a fondé avec son frère un orphelinat pour garçons dans son village natal et il en suit de près le développement avec celui du nouveau séminaire et de la « maison du clergé » qu'avec son frère encore il a contribué à créer à Faenza.

Une conception nouvelle ?

La nomination du cardinal Amleto Cicognani a suscité peu de commentaires précis. Le *Tablet,* hebdomadaire catholique de Londres, a cependant pu relever que « certains commentateurs, notamment en France, ont accueilli (le nouveau Secrétaire d'Etat) avec une chaleur particulière précisément parce qu'il a longtemps vécu dans l'atmosphère américaine où la notion de religion établie est inconnue et repoussée. En Europe, une tradition immémoriale rend l'Eglise inquiète d'un établissement aussi sûr que possible et la politique du cardinal Tardini à l'égard des gouvernement était comprise dans cet esprit. Si le cardinal Cicognani a été nommé à la congrégation pour l'Eglise orientale, c'est en grande partie parce que cette congrégation à affaire avec des pays où le mieux que les petites communautés catholiques peuvent espérer c'est d'être autorisées à vivre comme des groupes privés dont le gouvernement ne se mêle pas ».

●

Un évêque de rite byzantin pro-secrétaire de la Congrégation pour l'Eglise orientale

Jean XXIII n'aime ni les vacances, ni les cumuls dans le gouvernement de l'Eglise : quelques jours seulement après les décès des cardinaux Tardini et Canali et la nomination du cardinal A. Cicognani, il procédait à une nouvelle répartition des charges.

Le fait le plus important est la désignation de Mgr Gabriel Acace Coussa pour succéder au cardinal Amleto Cicognani à la *congrégation pour l'Eglise orientale,* dont le Souverain Pontife est le préfet. Mgr Coussa, qui, d'assesseur devient pro-secrétaire de la congrégation, est un archevêque (titulaire) de rite oriental. Né à Alep en 1897, il est de nationalité libanaise et membre de l'ordre des Basiliens. On se souvient que, pour lui conférer la consécration épiscopale, Jean XXIII a célébré, le 16 avril dernier, dans le rite byzantin. Mgr Coussa est un spécialiste du droit ecclésiastique. S'il n'est pas nommé secrétaire de la congrégation, c'est que cette charge ne peut-être assumée que par un cardinal. On le considère comme promis à la pourpre.

En sa qualité de Secrétaire d'Etat, le cardinal Amleto Cicognani devient préfet pour la *congrégation pour les Affaires ecclésiastiques extraordinaires* et président de la *commission pour l'administration des biens du Saint-Siège,* assisté dans cette dernière charge par le cardinal Testa, qui remplace le cardinal Canali, pro-président.

Les fonctions de préfet de la *congrégation pour la basilique Saint-Pierre* et d'*archiprêtre* de la même basilique qu'occupait le cardinal Tardini sont confiées au cardinal Marella.

Le cardinal Canali, président de la *commission pour l'Etat de la Cité du Vatican,* est remplacé par le cardinal Amleto Cicognani, assisté par le cardinal Di Jorio avec le titre de pro-président.

Le cardinal Canali était également *Pénitencier majeur* et Grand Maître de l'*Ordre équestre du Saint-sépulcre :* il est remplacé dans la première charge par le cardinal Larraona et, dans la seconde, par le cardinal Tisserant.

Sacré-Collège

Après les décès des cardinaux Tardini, Canali et Van Roey, le Sacré Collège compte quatre vingt-quatre cardinaux, dont trois qui ont été nommés in petto *au consistoire du 28 mars 1960, ne sont pas connus. Vingt-neuf des cardinaux connus travaillent à la curie, dont vingt-et-un des vingt-neuf cardinaux italiens.*

●

Un avertissement du Saint-Office contre l'usage des pratiques psycho-analytiques dans les milieux ecclésiastiques

La congrégation du Saint-Office a publié, en juillet, un avertissement mettant en garde contre l'usage des pratiques psycho-analytiques dans les milieux ecclésiastiques, considérant que des opinions dangereuses sont divulguées et répandues à ce sujet.

L'avertissement stipule que :

« 1. Les évêques, les doyens des facultés de Théologie, les directeurs de séminaires et des écoles de religieux doivent exiger de ceux à qui incombe le devoir d'enseigner la théologie morale et les disciplines analogues, qu'ils se conforment strictement à la doctrine traditionnelle de l'Eglise.

» 2. Les censeurs ecclésiastiques doivent faire preuve de la plus grande prudence dans la censure et les jugements qu'ils émettent sur les livres et les publications qui traitent du sixième commandement du Décalogue.

» 3. Il est interdit aux prêtres et aux religieux de pratiquer la psychanalyse, selon les normes du canon 139, art. 2. »

[Selon cet article, les prêtres ne doivent pas s'occuper des questions qui ne concernent pas directement leur état. Sans autorisation spéciale ils ne peuvent exercer ni la médecine, ni la chirurgie, ni accepter certaines fonctions publiques.]

L'avertissement s'élève enfin contre l'opinion de ceux qui estiment qu'un examen psychanalytique est nécessaire pour recevoir les ordres sacrés. En outre, les ecclésiastiques et les religieux des deux sexes ne devront consulter un psychanalyste qu'avec la permission expresse de leurs supérieurs et pour des causes très sérieuses.

CONCILE

Le patriarcat de Moscou :

« NON POSSUMUS »

La revue *Journal Moskovskoï Patriarkhiï* a publié dans son numéro du mois de mai, parvenu fin juillet à Paris, un important article non signé où, sous le titre : « Non possumus », le Patriarcat de Moscou explique pourquoi il n'enverra pas de représentant au prochain Concile.

« Au départ il n'y avait pas de raison pour que le Patriarcat de Moscou précise son attitude à l'égard d'une nouvelle action de Rome. Mais lorsque le journal italien *Il Tempo* a fait paraître une information selon laquelle des pourparlers auraient soi disant eu lieu à Vienne entre Mgr Dellapiane et les représentants du Synode de Moscou sur la participation au Concile de l'Eglise Russe, le Patriarcat de Moscou a démenti cette invention caractérisée et a déclaré qu'il considère le futur Concile comme une action intérieure de l'Eglise catholique romaine et que de son côté il n'a aucune raison, ni aucun désir de se mêler de cette affaire ».

Et l'article d'expliquer que si le Patriarcat de Moscou a adopté dès 1959 une telle attitude c'est parce qu'« il est convaincu que le Siège romain qui se déclare le centre de la vérité catholique et de l'unité des Eglises, n'a jusqu'à présent manifesté aucun désir de renoncer aux prétentions qui en 1869 ont contraint les patriarcats orientaux à refuser l'invitation du pape Pie IX au Concile du Vatican. Alors leur participation au concile était conditionnée par la reconnaissance sans réserves de la primauté du pape. C'est pourquoi dans les discussions actuelles des responsables catholiques sur l'unité chrétienne on ne peut rien voir d'autre que le désir d'étendre le pouvoir de Rome sur l'Eglise orthodoxe.

» Ce désir peut être observé non seulement dans les appels qui nous sont connus de retour au « bercail commun », mais également dans les nouvelles méthodes pour attirer les Eglises orthodoxes à participer au prochain Concile. Conformément à la règle canonique rigoureuse de l'Eglise catholique romaine, le pape Jean XXIII ne peut pas inviter au Concile les patriarches orthodoxes en tant qu'évêques ayant les mêmes droits et la même dignité que lui. Car autrement il lui faudrait reconnaître le concile en tant qu'organe supérieur du pouvoir dans l'Eglise, c'est-à-dire renoncer à la primauté et au dogme de l'infaillibilité — en un mot, revenir à la situation dans laquelle les Eglises occidentale et orientale se trouvaient avant la séparation — ce qui, pour Rome évidemment, est impensable.

» Cependant Rome sent obscurément qu'il ne peut y avoir vraiment de Concile oecuménique sans la participation



Le patriarche Alexis
« Ni inimitié, ni indifférence »

des Eglises orientales. Bien que le prochain Concile ne puisse être tel, on prend quand même des mesures pour amener les Eglises orthodoxes à y participer en qualité d'observatrices. On vise au même but en ce qui concerne les autres confessions chrétiennes. »

L'article rappelle ensuite la création de la Commission pour les Eglises orientales et du Secrétariat pour l'Union des Chrétiens présidé par le cardinal Bea. « Ce secrétariat — poursuit-il — doit permettre aux personnes qui n'appartiennent pas à l'Eglise catholique romaine de suivre l'activité du Concile. De plus, il a pour tâche d'aider les chrétiens « séparés » en leur montrant les éléments communs entre eux et l'Eglise catholique et en établissant des liens et des relations fraternelles. »

En se référant à l'interview que le cardinal Bea a donnée au correspondant du journal *Giornale del Popolo* sur les contacts établis entre le secrétariat et l'Eglise anglicane (cf. I.C.I. n° 141), la revue souligne que le cardinal a dit : « Si le Patriarche de Moscou désire envoyer un représentant au Concile, alors celui-ci sera bien accueilli ».

« Le cardinal a laissé ainsi entendre — poursuit l'article — qu'il n'y aura pas d'invitation, mais si le patriarche prend lui-même une initiative à cet égard, Rome l'accueillera favorablement.

» Le Patriarcat de Moscou a déjà précisé son attitude à l'égard du Concile catholique en tant qu'entreprise concernant exclusivement l'Eglise catholique. La déclaration du cardinal Bea témoigne de la prétention du Siège romain au pouvoir absolu dans le monde chrétien, par l'effet duquel ont été justement inventés les nouveaux dogmes qui ont séparé l'Eglise romaine de l'Eglise universelle.

Des buts politiques

» On ne peut pas ne pas prendre en considération le fait que le futur Concile convoqué dans les conditions difficiles de la division du monde et de la course aux armements, pourra à peine être en mesure de s'élever au-dessus des contradictions de notre époque, pour pouvoir dire à l'humanité les paroles de réconciliation nécessaires. Bien plus, il existe de nombreuses raisons — historiques, politiques et psychologiques — qui laissent prévoir une tournure de l'activité du Concile telle qu'elle transformera celui-ci en un instrument servant à atteindre des buts politiques incompatibles avec l'esprit de la chrétienté.

» Dans un tel état de choses, au *non possumus* de l'Eglise romaine, l'Eglise orthodoxe oppose son *non possumus.* Cependant notre *non possumus* orthodoxe ne signifie ni l'inimitié à l'égard des catholiques, ni le désir de les soumettre, ni l'indifférence à l'égard de l'idée de l'unité chrétienne. C'est seulement la conception romaine de cette unité en tant que réunion universelle des chrétiens sous l'autorité du pape que nous ne pouvons accepter. Nous ne l'acceptons pas car Notre Seigneur Jésus-Christ, avant de se consacrer aux hommes, a repoussé la tentation diabolique du pouvoir (*Math. 4, 5-11*) et, par son acte expiatoire, a montré au monde l'Amour Divin. Et dans son Eglise il ne règne pas sur les âmes des croyants mais il les unit dans l'amour, dans son Corps Qui est l'Eglise.

» C'est pourquoi la base de l'unité chrétienne nous paraît incompatible avec

le principe de la centralisation monarchique de pouvoir de l'Eglise et avec l'inimitié à l'égard des hétérodoxes. C'est non pas l'autorité, mais l'amour qui doit réunir les chrétiens. Et en vertu de cette conviction qui exclut notre participation quelle qu'elle soit à l'activité du nouveau *Concilium Vaticanum* le Patriarcat de Moscou répond au cardinal Bea : NON POSSUMUS ».

● DANEMARK

Dans un important article, le professeur Skydsgaard préconise une attitude ouverte des luthériens à l'égard du concile

Le professeur Skydsgaard, directeur de l'institut oecuménique de l'université de Copenhague et animateur de l'institut d'étude du catholicisme de la fédération luthérienne mondiale vient de publier sous le titre « L'Eglise de Rome au seuil d'une nouvelle époque » un article sur le prochain concile. Cet article est paru dans le numéro de juillet de *Kirkens verden,* mensuel illustré religieux destiné au grand public cultivé et qui paraît en édition danoise et suédoise. Cet article, excellente présentation de ce qu'est un concile et de ce qu'on peut attendre du 2e concile du Vatican, a eu un certain retentissement. Le dernier paragraphe que nous traduisons ci-après concerne l'attitude des luthériens en face du concile.

« Comment les chrétiens évangéliques doivent-ils envisager le concile ? Ils ne peuvent avoir le même point de vue que les catholiques sur le concile. Ils ne regardent pas cette assemblée d'évêques comme une réunion d'hommes qui, de par leur consécration sacramentelle, sont les seuls véritables successeurs des apôtres. Ils ne croient pas que le concile romain soit un instrument infaillible du Saint-Esprit. Ils ne peuvent pas non plus considérer un concile où environ la moitié des chrétiens du monde entier ne peuvent pas participer pour un véritable concile oecuménique. Il ne peut s'agir que d'un concile « général » des catholiques où une Eglise particulière se réunit pour délibérer et prendre des résolutions. Il y a beaucoup de choses qui nous séparent — pas seulement des choses secondaires sur lesquelles avec de la bonne volonté on pourrait peut-être s'entendre, mais aussi des divergences qui sont très profondes — et les moindres ne concernent pas notre interprétation du concept d'Eglise. Il ne faut pas minimiser nos divergences. Le mouvement oecuménique ne peut pas les enjamber : il doit au contraire les respecter, s'il ne veut pas sombrer dans la sentimentalité et aboutir à un échec.

» Cela dit, qu'il fallait dire, il faut ajouter que les chrétiens évangéliques doivent suivre avec attention le prochain concile romain et s'y intéresser positivement. Ce qui se passe dans l'autre partie du peuple de Dieu ne peut jamais nous laisser indifférents. Aucune Eglise n'est jamais seule : elle est toujours avec « l'autre », et « l'autre » n'est pas quelqu'un rencontré par hasard, encore moins quelqu'un que je dois considérer uniquement comme mon adversaire ; non « l'autre » m'a été donné par Dieu comme mon plus proche voisin, comme un don et comme une tâche. « L'autre » est en train d'entreprendre quelque chose de grand et d'important : ma tâche n'est pas de le regarder faire d'un œil critique et en gardant les mains dans les poches. Non, l'action de « l'autre » m'invite moi aussi à m'attaquer aux problèmes que « l'autre » entreprend de résoudre. Le prochain concile a ceci de curieux que, à côté de tout ce que les chrétiens évangéliques ne comprennent pas ou même doivent refuser, il touche à des problèmes qui concernent toutes les Eglises de la terre. Aussi une passivité renfrognée ou un ton supérieur ne seraient pas de mises, pas plus d'ailleurs qu'une admiration éblouie. Ce qu'il faut c'est prêter une attention éveillée et positive et prier pour qu'il se passe quelque chose qui serve, d'une manière peut-être incompréhensible, au bien de tous.

» Et lorsque tout cela est dit, il reste que vaut pour le concile comme pour tout ce qu'entreprend une Eglise cette parole de Luther, claire et pleine de promesse : « Ce n'est pas nous qui pouvons maintenir l'Eglise, ce n'était pas nos prédécesseurs et ce ne sera pas non plus nos successeurs, mais celui qui était, qui est et qui vient, celui qui dit : Je suis avec vous chaque jour jusqu'à la fin des temps, Jésus Christ.

» En définitive, tous les chrétiens, quelque nom qu'ils portent, seront d'accord pour l'affirmer. »

● ESPAGNE

La poursuite de l'union des Eglises ne doit pas mettre obstacle au prosélytisme, déclare Mgr Modrego

Mgr Modrego y Casaus, archevêque-évêque de Barcelone, a publié fin juillet une longue lettre pastorale visant à corriger certaines conceptions impropres de l'union des chrétiens.

Conceptions impropres, les « faux irénismes » « qui proposent certaines atténuations des vérités dogmatiques ou des prescriptions essentielles du gouvernement et du culte de l'Eglise » et qui présentent l'union des Eglises comme « une espèce de société ou union des nations » .

Conceptions impropres, celles d'après laquelle la poursuite de l'union des Eglises n'est pas compatible avec le prosélytisme et les conversions individuelles : « Les efforts œcuménistes seraient dangereux, cesseraient d'être authentiquement chrétiens pour devenir des obstacles à la véritable union s'ils empêchaient des conversions individuelles (...) Pour cela, nous désirons que ne se propagent pas parmi nos diocésains certains propos que l'on entend parfois contre le prosélytisme correctement pratiqué parmi les non catholiques pour les amener à l'Eglise romaine. Nous savons que cela déplaît à certains de nos frères séparés, surtout à l'étranger. Mais il faut qu'eux-mêmes soient informés d'un fait que peut-être ils ignorent, ainsi que certains catholiques des autres pays. Les sectes dissidentes qui pullulent parmi nous (...) poursuivent une propagande et un prosélytisme condamnables, avec des méthodes qu'à notre connaissance aucune des communautés séparées n'a jamais réprouvées positivement ».

Mgr Morcillo indique que des commissions mixtes vont entreprendre de coordonner les points de vue des divers organismes préparatoires

Dans son numéro du 5 août, *Ecclésia* (Madrid) a publié une intéressante interview de Mgr Morcillo, archevêque de Saragosse, interrogé à Rome en sa qualité de membre de la Commission des évêques et du gouvernement des diocèses. Avec discrétion mais assurance, l'archevêque dit d'abord l'intense rythme de travail que s'imposent les commissions préparatoires du concile : « Depuis le mois de novembre dernier, quand a commencé le travail de la commission, jusqu'à maintenant, nous avons tenu cinq réunions plénières de plusieurs jours, sans compter les nombreuses réunions privées consacrées à l'étude de points plus concrets ». « Je ne saurais compter les heures passées à travailler pour le concile. Je sais seulement qu'elles ont été très nombreuses. Je me sens parfois accablé, mais seulement passagèrement. La véritable expression, c'est que je me sens rêveur devant ce colossal effort que l'Eglise est en train de faire pour se rajeunir... »

» Comme tous les autres membres de la commission, dit encore Mgr Morcillo, il m'a fallu écrire des centaines de feuillets, parce que rien n'est laissé à l'improvisation. Tout doit être le fruit d'une profonde étude et de la réflexion. Et tous les jugements, avis, propositions et vœux doivent être remis par écrit, afin qu'ils passent ensuite dans les dossiers du concile ».

En ce qui concerne l'objet propre du travail de la Commission des évêques et des séminaires, Mgr Morcillo a apporté les précisions suivantes : « Le travail de cette commission est particulièrement complexe, parce que ses thèmes sont liés avec presque tous ceux des autres commissions, à commencer par la Commission théologique dont elle a à recevoir les principes doctrinaux sur les-

quels s'appuie la pastorale de l'Eglise. Pour cela, le travail des commissions mixtes qui, très prochainement, doivent se former sera très difficile et très compliqué, puisqu'elles devront parvenir à un accord sur les points de vue divers et variés qui, inévitablement, auront été exprimés par chaque commission durant les travaux préparatoires. La coordination de ces points de vue obligera à refaire beaucoup de schémas et retardera en conséquence les dates pour la convocation du concile. C'est pourquoi il est très difficile de prévoir maintenant quand pourra se réunir la sacrée Assemblée des évêques du monde entier. »

Un programme de prédications sur le concile à Saragosse

Interrogé sur ce qui se dit ici ou là de l'indifférence des fidèles à l'égard du concile, Mgr Morcillo déclare ne pas l'avoir observée en Espagne, tout au moins chez un certain public choisi et particulièrement intéressé. « Mais il est nécessaire aussi que le thème du concile soit porté auprès du peuple simple et fidèle qui remplit continuellement nos églises. A cette fin, à Saragosse, nous avons établi pour l'année prochaine un programme de prédication dominicale sur le concile qui sera développé simultanément dans toutes les églises de l'archidiocèse ».

FRANCE

« Témoignage Chrétien » a publié les résultats de son enquête d'opinion

Témoignage Chrétien a publié en plaquette sous le titre : « Ils attendent le concile » (1) un compte rendu détaillé des réponses à une enquête entreprise par ce journal au cours de l'hiver 1960-61. Un des traits caractéristiques de cette enquête est qu'elle avait été menée auprès d'un public très étendu et varié par l'intermédiaire de placards publicitaires insérés dans *Le Monde, Ouest-France, Le Nouveau Rhin Français* et *Témoignage Chrétien.* Deux cent soixante et onze lecteurs de ces journaux ont répondu aux quatre questions posées.

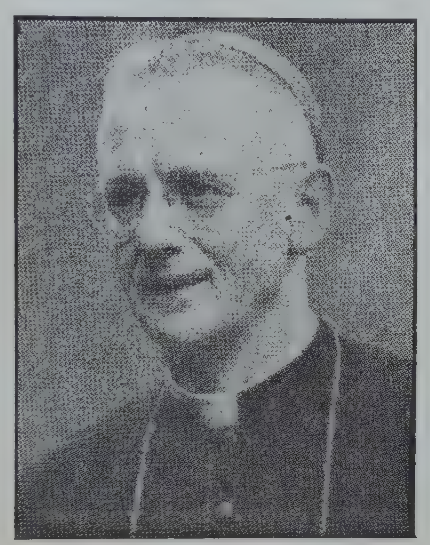
Il y a, naturellement, du meilleur et du moins bon dans les réponses. « Mais, n'est-il pas intéressant d'entendre quelques voix représentatives de l'opinion, demande le P. Congar dans une postface, d'une opinion telle quelle, encore médiocrement préparée, pour apprendre ce qui, à son sens, fait figure de tâche et de ride ? Il restera ensuite à apprécier la valeur des suggestions faites. Elles ont d'abord, telles quelles, valeur de renseignement. A cet égard, rien n'est négligeable ni méprisable. »

(1) Cahiers de *Témoignage Chrétien,* nos 43, 49, rue du Fg-Poisonnière, Paris (9e). 2 NF.

GRANDE-BRETAGNE

L'établissement d'un comité épiscopal pour l'unité est bien accueilli par les protestants

Par un article publié le 4 août dans l'hebdomadaire *Universe,* Mgr Heenan, archevêque de Liverpool, a annoncé la constitution, au sein de l'épiscopat britannique, d'un comité de cinq membres pour la promotion de l'unité chrétienne. Présidé par Mgr Heenan, membre du Secrétariat pour l'unité préparatoire au concile, ce comité comprend Mgr Holland, évêque coadjuteur de Portsmouth



Mgr Heenan
« Des progrès spectaculaires »

et également membre du Secrétariat pour l'unité, Mgr Cashman, évêque auxiliaire de Westminster, Mgr Murphy, évêque Shrewsbury, et Mgr Rudderham, évêque de Clifton.

Après avoir dans son article apporté au public anglais des précisions sur le sens et la portée « œcuménique » du concile et présenté les difficultés objectives du dialogue et de l'union de l'Eglise catholique et de l'Eglise d'Angleterre, Mgr Heenan écrit : « L'amitié qui lie de Docteur Ramsey, archevêque de Cantorbery et moi-même est bien connue et elle fournit la preuve que la charité est compatible avec une reconnaissance franche des deux côtés de nos différences doctrinales. On croit souvent, mais à tort, que la hiérarchie anglaise manque de sympathie pour le mouvement œcuménique... Mais permettez-moi d'abord de dire, encore une fois, que cette idée erronée de notre attitude est principalement la conséquence d'une ignorance de la situation historique de l'Eglise catholique en Angleterre. Mieux vaut risquer une accusation d'intolérance que d'être un scandale pour ceux qui ont l'esprit tourné vers le Saint-Siège comme centre de la chrétienté. »

Dans une interview accordée par la suite au *Times,* Mgr Heeran a fait état des « progrès spectaculaires » accomplis en quelques mois dans le sens d'une meilleure compréhension entre chrétiens : « Autrefois, on ne parlait en général que d'opposition entre protestants et catholiques. Maintenant, on se soucie plutôt de découvrir ce que nous avons en commun. » Mais il faut veiller à ne pas tomber dans le danger d'« indifférentisme ». « La charité l'amitié et l'amour entre les chrétiens ne signifient pas que les différences doctrinales disparaissent. C'est pourquoi, c'est une bonne chose qu'il y ait ce nouveau comité pour guider le travail. »

La création de ce comité a rencontré un accueil favorable auprès des diverses dénominations protestantes.

U.S.A.

Mgr Willebrands demande aux Américains de faire part de leurs avis sur l'emploi de la langue vulgaire dans la liturgie

Dans son numéro de juillet, *The Brieffery,* feuille mensuelle publiée à Chicago par le Good Samaritan Council, a reproduit une lettre adressée au P. John A. O'Brien, de l'Université Notre-Dame, par Mgr Willebrands, secrétaire du Secrétariat pour l'unité des chrétiens, et, sollicitant l'avis des Américains, particulièrement des laïcs, sur l'emploi de la langue vulgaire dans la liturgie. Le P. O'Brien présente cette démarche comme « un acte sans précédent » et presse chacun d'y répondre.

Mgr Willebrands écrivait notamment : « Envoyez s'il vous plaît toute information que vous pourrez rassembler — spécialement auprès des laïcs — sur la langue vernaculaire au secrétaire de la commission préparatoire de concile pour la liturgie. Je suis sûr qu'il peut en faire usage avec sagesse. »

De son côté, l'hebdomadaire du diocèce de Davenport, *The Catholic Messenger,* a invité ses lecteurs à exprimer leurs espoirs et suggestions pour le concile et a commencé à rendre compte de leurs réponses dans son numéro du 27 juillet.

En bref

• *Réuni début août à Fribourg, le conseil directeur du Comité permanent des Congrès internationaux pour l'apostolat des laïcs (COPECIAL) a décidé d'entreprendre une campagne tendant, sous le signe de « l'Unité », à intensifier chez les laïcs la préparation du concile.*

• *Dans une lettre collective publiée fin juin et consacrée au concile, l'épiscopat colombien définit en quatre formules la part que peuvent prendre les fidèles à sa préparation et à son accomplissement : « Prière, étude, témoignage de vie chrétienne authentique et adhésion sincère à la hiérarchie. »*

DU MONDE

En Allemagne :

LES ÉGLISES A L'HEURE DE BERLIN

Le rideau de fer et de béton qui coupe Berlin en deux ne pose pas seulement des problèmes diplomatiques et militaires à l'échelle internationale, mais aussi, pour les différentes Eglises, des problèmes pastoraux et moraux.

La nomination de Mgr Bengsch

C'est pour l'Eglise catholique que le problème pastoral se posait avec le plus d'acuité. On sait que le cardinal Doepfner, évêque de Berlin, a toujours été empêché par les autorités de Pankow de visiter la plus vaste partie de son diocèse qui s'étend non seulement à Berlin-Est mais aussi en République démocratique allemande. Après les mesures prises par la R.D.A., il n'y avait pas à espérer une atténuation de ces empêchements, au contraire. Aussi n'a-t-on pas été surpris d'apprendre le 18 août que le Saint-Siège avait décidé de désigner Mgr Bengsch pour succéder au cardinal Doepfner, nommé à Munich : Mgr Bengsch réside à Berlin-Est.

« Que l'on ait désigné un évêque dont le domicile est situé dans la partie orientale du diocèse, cela s'imposait avec force du point de vue de la pastorale, a déclaré le cardinal Doepfner en saluant la promotion de son auxiliaire ; le peuple de cette partie orientale du diocèse a besoin, de la part de l'évêque, d'un soutien et d'une direction qui soient immédiatement à sa portée, tout spécialement dans la situation présente.»

Agé de quarante ans, Mgr Bengsch est le plus jeune évêque d'Allemagne. Berlinois de naissance, il est aussi le premier évêque de Berlin issu du diocèse.

Les protestants demandent que les autorisations de passage soient accordées avec largesse

Résidant à Berlin-Ouest, le Dr Dibelius, évêque luthérien de Berlin-Brandebourg, n'a pas été autorisé à franchir la « frontière » pour participer à une réunion des représentants de l'Eglise évangélique résidant à l'Est. A l'issue de cette réunion, une lettre était adressée au maire de Berlin-Est : ses auteurs demandent que les autorisations de passage d'Est en Ouest soient accordées avec générosité, « pour répondre aux besoins et aux droits des membres d'une seule et même nation ».

Le 10e Kirchentag : dernier « trait d'union »

Il n'était pas encore question de la fermeture de la frontière quand, on s'en souvient, les autorités orientales avaient interdit que le 10e Kirchentag réuni à Berlin en juillet, organise quelque manifestation que ce soit à Berlin-Est. En dépit de cela, et en raison du « grand nombre » de laïcs venus de l'Est, ce Kirchentag fut, dans une large mesure, le dernier « trait d'union » d'une Allemagne divisée, comme le souhaitait le pasteur Grüber (cf. notre dernier numéro) ; le pasteur Scharf, président du Conseil de l'Eglise évangélique d'Allemagne, a même pu parler d'un « rassemblement pan-allemand ».

Tandis que le Dr Schiele, médecin de Naumburg, apportait le salut des chrétiens de la R.D.A. restés chez eux « par obéissance et nécessité », le Dr von Thadden-Trieglaff, président du Kirchentag, proposait aux participants



Mgr Bengsch
« Cela s'imposait avec force »

DE FRANCE

● *A l'occasion du XIVe centenaire de la fondation de l'abbaye de Ligugé, près de Poitiers, une importante assemblée a réuni en juillet autour du Rme Père Abbé Primat vingt-trois Abbés bénédictins et onze Abbés cisterciens qui ont tenu deux longues séances de travail sur des thèmes d'un intérêt et d'une actualité exceptionnelles : l'implantation de la vie monastique dans les pays de mission et l'insertion des monastères dans la « pastorale d'ensemble ». On peut s'attendre que ce premier travail de coordination des efforts multipliés par les ordres monastiques pour apporter leur contribution spécifique aux grandes entreprises actuelles de l'Eglise ne restera pas sans lendemain.*

● *Dans une lettre pastorale, l'évêque d'Avignon a attiré l'attention de ses diocésains sur le passage de l'encyclique* Mater et Magistra *consacré au contrôle des naissances et sur les développements traitant des problèmes de l'agriculture. Ces derniers sont également commentés par l'évêque de Séez, qui écrit dans une lettre pastorale : « Une séparation plus nette est souhaitable entre la famille et l'exploitation, devenue une entreprise ; un salaire ou un contrat de société pour les enfants qui travaillent dans l'exploitation paternelle ; un régime de retraites acceptables et d'institutions professionnelles agricoles. En somme, des institutions d'une justice plus affinée qui donnent leurs droits et leurs chances à toutes les catégories du monde agricole : parents et enfants, jeunes et vieux chefs et salariés, petits, moyens et gros exploitants.*

● *Dans une conférence sur « la situation de l'Eglise en France » prononcée à Saint Jacques de Compostelle, Mgr Veuillot, archevêque-coadjuteur de Paris, a indiqué que le « problème missionnaire » était, aux yeux de l'épiscopat, le premier problème. Tout en précisant à la fois l'étendue et les limites du phénomène de « déchristianisation », Mgr Veuillot a précisé : « Les chefs de l'Eglise veulent y voir clair, ne pas se faire d'illusions, voir le mal où est le mal et le bien où est le bien. Cette volonté missionnaire se traduit dans la recherche de solutions toujours nouvelles ». Et, s'agissant des relations Eglise-Etat : « le régime de séparation de l'Eglise et de l'Etat se concilie en fait dans la pratique avec un respect mutuel des deux pouvoirs et très souvent avec une féconde collaboration pour le bien du pays ».*

ne réflexion sur le sens religieux de
division du pays. Le peuple alle-
nand, a-t-il dit, en proclamant sou-
ent : « Dieu avec nous ! », n'a pas
nanqué d'invoquer le secours de Dieu
e façon abusive, pour l'ignorer ensuite
ans la vie quotidienne. C'est là la
ause profonde de la division actuelle
e l'Allemagne, qui est « le jugement
e Dieu sur nous » et dont « nous
ommes tous responsables d'une manière
u d'une autre ». (Pour les travaux du
irchentag, voir nos informations « non-
atholiques ».)

e Dr Niemöller : pour la recherche d'un « modus vivendi »...

Une absence remarquée au 10e Kir-
ientag : celle du pasteur Martin Nie-
iöller. Il y a un an déjà, le pasteur
iemöller s'était élevé contre le choix
e Berlin. Au lieu de venir au rassem-
ement, il a, au cours de la même pé-
ode, effectué un voyage dans la R.
.A. et prononcé plusieurs sermons.
ans une interview à un périodique de
resde, il a déclaré que ce voyage ne
oïncidait que fortuitement avec le Kir-
ientag et poursuivait les mêmes fins :
montrer aux Eglises de la R.D.A. que
ous, chrétiens de l'Est et de l'Ouest,
ppartenons indissolublement à l'Eglise
u Christ et sommes donc toujours res-
onsables les uns des autres ».

Toutefois, la personnalité du pasteur
iemöller est trop forte et son crédit
ternational trop grand pour que son
osence à Berlin n'ait pas donné lieu à
ommentaires. On peut se demander si,
dépit de l'impression d'unité que les
rganisateurs du Kirchentag ont voulu
onner, le protestantisme allemand ne
averse pas une crise.

A cet égard, d'ailleurs, ce sont sur-
ut les propos tenus par le Dr Niemöl-
r en Allemagne de l'Est qui ont rete-
u l'attention. « Nous pouvons, nous
evons même discuter sans cesse avec
s communistes des structures sociales
des principes scientifiques pour tenter
e trouver un *modus vivendi*... Mais il
e peut être question de discuter la
aleur et la liberté de l'homme en tant
u'être responsable ! Pour l'Eglise, ac-
epter de discuter serait renoncer à sa
iission et à sa raison d'être ! » a-t-il
éclaré notamment. Pour lui, « la so-
iété humaine, considérée à l'échelle
iondiale, ne pourra pas éviter de dire
ui à la « société de masse ». Peu im-
orte le nom que l'on donne à ce que
ra alors le monde, mais « nul doute
u'il ressemblera passablement à l'image
ommuniste de la société ; encore que
on peut se demander si les commu-
istes actuels s'en réjouiront. De toute
çon, telle est la situation dans laquelle
Eglise doit assumer ses responsabilités
apporter sa contribution propre ».

... Le Dr Lilje : une opposition irréductible

Sensiblement au même moment, fin juillet, le Dr Hans Lilje, évêque luthérien de Hanovre, se posait moins la question d'un *modus vivendi* que celle des formes de résistance à l'oppression communiste. Au cours d'une conférence de presse télévisée, il a en effet traité la question de savoir si, dans les circonstances actuelles, il est légitime pour les chrétiens de la R.D.A. de recourir à la résistance non seulement passive, mais active.

« Je ne voudrais pas, a-t-il déclaré, mettre en danger mes frères qui sont là-bas en répondant simplement oui. Mais en fait c'est bien ce que je pense. La première réaction du chrétien en tant que tel n'est jamais d'utiliser la force. Ce n'est pas là son affaire. Mais à l'heure actuelle, il y a une telle opposition sur les questions essentielles que personne n'est capable de la surmonter ou de la réduire ; quand nous discutons, par exemple, de la conception marxiste de l'homme, nous en arrivons toujours au point où nos positions se révèlent incompatibles. Les chrétiens ne doivent naturellement pas en conclure qu'il leur faut s'unir pour une résistance massive, violente et sanglante. Au contraire, le chrétien restera ferme sur les positions de sa foi. Pour le reste, à l'heure actuelle, je ne conseillerais à personne de prendre le fusil de façon irréfléchie. Ce serait là faire preuve d'une complète absence de réalisme politique. »

La déclaration de l'évêque Lilje a trouvé un large écho dans la presse est-allemande qui l'a violemment critiquée. C'est ainsi, par exemple, que *Neue Zeit*, quotidien de Berlin-Est, organe du parti chrétien-démocrate, a traité l'évêque Lilje de « faux prophète », lui reprochant d'avoir encore plus que par le passé utilisé la foi chrétienne pour soutenir le militarisme de Bonn et de s'être révélé le meneur des extrémistes cléricaux. Ses déclarations, a affirmé encore *Neue Zeit*, posent aux théologiens luthériens de la R.D.A. le sérieux problème de leur attitude devant une telle déformation de l'enseignement de Luther sur les autorités.



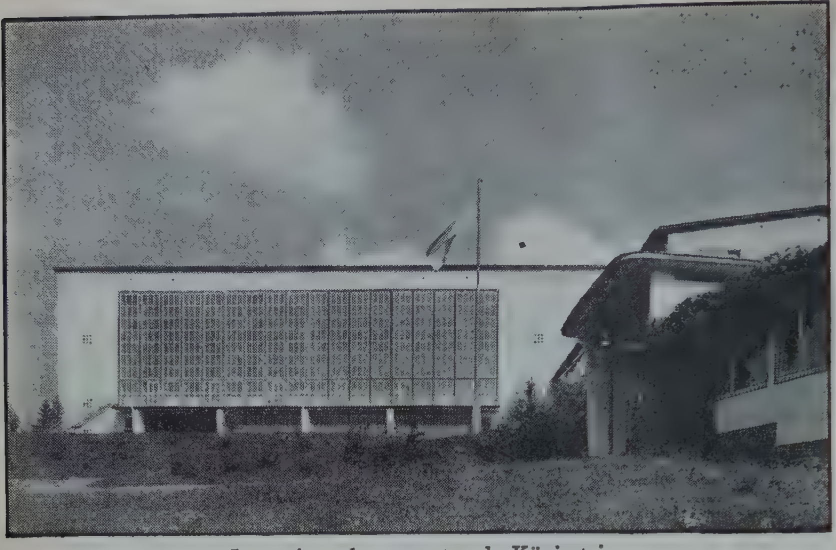
La frontière est fermée
« Je ne conseillerai à personne de prendre le fusil »

•

Au congrès de « l'Eglise en détresse », à Königstein, le professeur W. Kolarz évoque en termes sereins la confrontation mondiale de la religion avec le marxisme

De l'ensemble des conférences prononcées du 3 au 6 août à Königstein au IXe congrès de « L'Eglise en détresse » (Kirche in Not), c'est sans doute celle du professeur Walter Kolarz, de Londres, qui a le plus retenu l'attention. Spécialiste des questions de l'Europe orientale et rentrant d'un long voyage d'étude en Afrique, l'orateur a pu en effet brosser une large esquisse des chances et des risques de l'actuelle confrontation du catholicisme et du communisme dans le monde.

La religion, estime le professeur Kolarz, constitue le plus grand obstacle au succès du communisme dans les Etats qui, sur le continent africain, accèdent à l'indépendance. En Afrique — a-t-il précisé — nombreux sont les catholiques qui se disent « socialistes », mais qui ne comprennent pas ce terme dans le sens du programme du parti marxiste. Pour



La maison de rencontre de Königstein
1.000 *participants de* 30 *nations.*

eux, le socialisme signifie la même chose que la solidarité nationale et l'esprit traditionnel de communauté régnant dans les villages et dans les tribus. Pour les peuples asiatiques et africains accédant à la maturité, le « marxisme » ne signifie pas une idéologie tyrannique, mais constitue une partie d'une image éclectique du monde, un phénomène purement économique, qui n'a pas le droit de pénétrer dans la sphère philosophique et spirituelle. Il est vrai que l'on n'a pas encore tout à fait bien compris le marxisme, mais on le trouve peu pesant et peu profond. On dit en Afrique : le marxisme c'est pour l'économie et l'Etat, mais la religion c'est pour l'âme. Une telle attitude présente cependant un danger : elle ouvre quand même la porte au marxisme.

En U.R.S.S. dans vingt ans

Parlant de l'avenir de l'Eglise en U.R.S.S., W. Kolarz a relevé quelques points qui portent à l'optimisme. L'Union soviétique se trouve — comme l'affirment ses dirigeants — sur la voie vers le communisme. Jusqu'à présent, la religion a accompagné le socialisme comme une ombre et il n'y a aucun doute que même après la réalisation du communisme le régime aura à compter avec les croyants. En 1980, alors que le communisme, selon les prévisions soviétiques officielles, sera devenu une réalité, Mgr Nicodème, chef de l'Office des relations extérieures du patriarcat de Moscou, actuellement le plus jeune évêque de cette Eglise, dépassera à peine l'âge de cinquante ans. Quelques dizaines de jeunes gens âgés actuellement d'une vingtaine d'années et qui se préparent au sacerdoce, auront la quarantaine en 1980. A cette époque il y aura au moins quelque cinq millions de croyants, tous nés et instruits sous le régime soviétique. Les communistes se trouveront alors devant un dilemme sans issue. Ils seront obligés ou de sacrifier leur but pratique de créer une société d'où toute oppression est bannie, ou d'abandonner le principe de l'athéisme dans sa forme actuelle au profit d'un agnosticisme tolérant d'après le modèle occidental. La tolérance exige cependant l'égalité et celle-ci devrait donner la possibilité aux croyants d'accéder à tous les postes de l'Etat. Les croyants pourront ainsi devenir professeurs et de cette façon la base du système — l'éducation antireligieuse de la jeunesse — sera détruite. Ainsi non seulement l'individu isolé qui porte la foi dans son cœur, mais aussi l'institution religieuse contre laquelle le régime communiste a mené la lutte, resteront une partie de la réalité soviétique.

Et l'Amérique du Sud ?

Ce tour d'horizon a été complété par le P. Paulus Gordan, bénédictin de Beuron (Allemagne), qui a parlé sur « l'Eglise et le communisme en Amérique du Sud », soulignant comme raison principale de la détresse de l'Eglise en Amérique latine sa faiblesse structurelle : un bon tiers des catholiques du monde vivent en Amérique latine, mais c'est à peine un neuvième des prêtres qui s'occupent de leurs besoins spirituels. Malgré un accroissement rapide de la population le nombre des vocations sacerdotales est faible ; enfin, 60 à 70 % des enfants sont illégitimes. La séparation entre l'Eglise et l'Etat constitue un problème à part. L'Eglise dépend largement de la classe possédante et de cette façon elle reste fermée aux pauvres. Ce n'est que depuis peu de temps qu'elle commence à travailler sur le plan social, et lentement, car elle ne doit pas heurter la classe qui assure son existence matérielle.

Officiellement le communisme ne semble pas être une force. Le P.C est interdit dans la plupart des pays, mais ses membres essaient de s'infiltrer dans les postes influents. Les relations économiques intensives avec les pays du bloc oriental facilitent l'activité subversive des communistes. L'influence de la Chine semble être de plus en plus prépondérante. En citant les directives données par la République populaire de Chine au gouvernement cubain tendant à le guider dans sa lutte contre l'Eglise catholique (cf. *I.C.I.* n° 145), le P. Gordan a pensé donner un exemple des moyens qui sont employés pour combattre l'Eglise catholique en Amérique latine. Sur ce continent — a-t-il conclu — tout est en danger, mais ce n'est que lorsque nous perdrons tout espoir que tout sera perdu.

ANGOLA

« Nous pouvons être jaloux de nos droits sans oublier ceux des autres », écrit l'archevêque de Luanda

Au terme d'une lettre pastorale publiée à la mi-août, Mgr Alves de Pinho, archevêque de Luanda a prescrit pour toutes les paroisses du diocèse « une journée de supplication ardente pour la paix » le dimanche 27 août ou 10 septembre, cette journée devant être précédée la veille d'une Heure sainte.

Cet appel est motivé par « la douloureuse épreuve que traverse l'Angola ». « Beaucoup de sang et beaucoup de larmes ont coulé durant ces mois, écrit Mgr Alves de Pinho, surtout dans la partie nord de l'archidiocèse. Des terres qui, il y a peu de mois encore, étaient florissantes, se sont vues submergées par une vague de haines qui a répandu en bien des endroits la désolation et la mort, multipliant le nombre de ceux qui sont passés ou passent encore par d'indicibles tortures physiques et morales.

« Il importe de savoir regarder les événements dans le jour lumineux et réconfortant de la foi » : longuement dans une éloquente et très simple homélie spirituelle, l'archevêque de Luanda « annonce » ici et explique la signification chrétienne de la souffrance.

« Faisons confiance en la bonté divine et prions avec ferveur pour qu'aux jours tragiques et angoissants par lesquels nous passons succèdent rapidement les joies de la paix et de la concorde dans la justice et dans la charité. » Mais la prière ne suffit pas. « Que tous apportent généreusement leur contribution au rétablissement d'une atmosphère de compréhension mutuelle dans un travail de rapprochement, sans prêter une oreille complaisante aux soupçons qui sont souvent le fruit de l'irréflexion et de la malveillance.

» Rétablir la confiance exige un effort réciproque auquel personne ne doit rester étranger.

Nous pouvons, poursuit Mgr Alv

e Pinho, « être jaloux de nos droits et e nos intérêts, sans oublier ceux des utres. Pour éviter les déviations dans a manière de traiter nos semblables, achons procéder à une inversion des ositions, nous demandant à nous-mê-nes, sincèrement et devant Dieu, si ous désirerions que l'on use à notre gard des mêmes méthodes dont nous sons à l'égard des autres.

» Honorant notre dignité de fils de Dieu, appliquons-nous à rendre plus rofond, plus intense et plus effectif le entiment de véritable fraternité chré-enne, la pratiquant avec largeur et lévation d'esprit, avec largesse de œur.

» De l'union de tous dans ce senti-nent résultera une force qui assurera a paix et, dans la paix, le progrès et e bonheur.

» De ce sentiment surgiront, comme n fruit en son temps, les transforma-ons sociales légitimes et viables.

» Hors de cela, rien ne pourra ré-ulter qui soit bon et durable. »

BELGIQUE

Après le décès du cardinal Van Roey : vers une refonte du diocèse de Malines ?

La nomination rapide de Mgr Sue-ens, évêque auxiliaire de Malines, omme administrateur apostolique du iocèse au lendemain du décès du car-inal Van Roey a provoqué quelque urprise en Belgique où l'on s'attendait l'élection d'un vicaire capitulaire mais été tout de suite interprété comme n acte par lequel le Saint-Siège se onne le temps de « repenser » le pro-lème posé par le diocèse qui compte, près Paris, le plus grand nombre de atholiques : 3.500.000.

L'archevêque de Malines étend en ef-et sa juridiction sur une vaste portion u territoire belge et couvre, notam-nent, les grandes agglomérations de Bruxelles et d'Anvers. Il n'a donc pas nanqué d'observateurs pour avancer u'un nouveau « découpage » ecclésias-ique de la Belgique était à l'étude, le liocèse de Liège pouvant lui aussi être oncerné par cette révision.

Le décès du cardinal Van Roey a provoqué une grande consternation. Agé le quatre-vingt-sept ans, il était à la ête du diocèse depuis trente-cinq ans. Ses prises de position vigoureuses dans a plupart des grandes affaires du pays ui ont certes valu d'être souvent dis-uté par les milieux politiques de gau-he. Son attitude courageuse pendant 'occupation, en revanche, lui a valu a haute estime de tous. On a pu noter cet égard l'hommage rendu à sa per-onne par le gouvernement d'Israël et par le grand rabbin d'Anvers.

EQUATEUR

Les évêques pour une réforme sociale urgente et contre Cuba

Les évêques de l'Equateur ont publié fin juillet une déclaration commune appelant d'urgence une réforme sociale : « Une transformation sociale raisonnable et adéquate est indispensable et nécessaire d'urgence dans notre pays pour soigner ceux qui souffrent, aider ceux qui sont sans maison, sans terre, sans travail, sans possibilités, et réaliser la volonté de Dieu qu'ils gagnent leur pain quotidien à la sueur de leur front. Mais une telle transformation doit être réalisée par des experts, avec décision, et dans le respect des droits de l'homme et des lois suprêmes de Dieu. »

Dans la même déclaration, les évêques estiment que « c'est leur devoir de dénoncer et de condamner l'attitude inhumaine, injuste et sectaire adoptée par l'actuel gouvernement de Cuba contre l'Eglise catholique (...). C'est déloyauté et traîtrise envers l'Eglise quand certains individus sympathisent ou acclament publiquement un gouvernement qui s'est ouvertement manifesté lui-même comme un persécuteur de l'Eglise. »

Des sous-marins soviétiques

Le cardinal de la Torre, archevêque de Quito, n'est pas moins sévère dans la lettre pastorale qu'il a publiée en même temps pour mettre ses diocésains en garde contre les « groupes d'action révolutionnaire » qui travaillent librement en Equateur, tandis que des sous-marins soviétiques croisent au large des côtes, opérant entre Cuba et le Venezuela. « Au nom du principe désuet de non-intervention, quelque intervention que ce soit à Cuba est condamnée comme une violation du droit international américain. Mais rien n'est fait pour empêcher Cuba d'intervenir dans notre pays... »

ESPAGNE

L'évêque de Bilbao lance un cri d'alarme pour la jeunesse ouvrière

A l'occasion du XIVe Conseil national de la J.O.C. qui se réunissait en son diocèse, Mgr Gurpide, évêque de Bilbao, a publié le 20 juillet une lettre pastorale importante pour la J.O.C. en particulier et pour la jeunesse ouvrière en général.

A plusieurs reprises, et l'hiver dernier encore à l'occasion d'un débat sur les syndicats (cf. *I.C.I.*, n° 137), la J.O.C. espagnole s'est vue accuser de sortir de son rôle apostolique en prétendant à la représentativité de la jeunesse ouvrière en matière temporelle. Dans sa lettre, Mgr Gurpide défend vigoureusement le mouvement : « Qu'y a-t-il de spécial que la J.O.C., au nom de la jeunesse ouvrière qu'elle représente, passant par une voie parfaitement légale et faisant preuve d'un esprit social élevé, constructif et mûr, s'adresse aux organismes compétents pour présenter une réalité objective et formuler quelques revendications qui répondent toujours aux aspirations *légitimes* de ses militants et de la masse ?... »

S'agissant de la condition de la jeunesse ouvrière, Mgr Gurpide lance un cri d'alarme. Si la législation sociale est souvent satisfaisante, son application laisse beaucoup à désirer en raison du peu de conscience sociale de beaucoup. Aussi l'évêque de Bilbao relève-t-il l'insuffisance de l'apprentissage, le niveau trop bas du salaire minimum, l'insécurité de l'emploi, le manque de préparation technique, humaine et religieuse des migrations vers les villes, les tensions au sein des entreprises, l'impréparation aux responsabilités d'une jeunesse livrée passivement aux processus de massification et de dépersonnalisation des loisirs modernes...

« Si d'une part, poursuit Mgr Gurpide, la jeunesse est oppressée par des conditions de salaire insuffisantes, épuisée par un travail excessif, sans la formation professionnelle nécessaire, à la recherche de l'évasion parce qu'elle ne trouve pas la joie et la paix nécessaires dans le cours de son existence quotidienne ; si d'autre part elle se laisse envahir par la rancœur et la haine qui est souvent la conséquence des tensions qui se produisent dans le travail ; si finalement elle manque de personnalité parce que le climat dans lequel elle vit ne lui permet pas de réfléchir sur ses problèmes fondamentaux, de découvrir ni d'accepter les responsabilités de tous ordres qui lui incombent... il est inévitable qu'elle finisse par abandonner non seulement ses devoirs religieux mais également l'attitude religieuse fondamentale et qu'elle se précipite dans le paganisme moderne, d'où elle passera facilement à l'idéologie marxiste. »

Les faiblesses de la conscience sociale des élites espagnoles ont été peu de temps auparavant soulignées également dans un article de Mgr Herrera, évêque de Malaga, publié le 4 juillet par l'*Osservatore Romano*. Dans la première partie de cet article, Mgr Herrera développait longuement les progrès considérables accomplis depuis vingt ans par l'Eglise en Espagne. Mais c'est sur le terrain social que ces progrès sont les moins nets :

« Au cours des vingt dernières années, la conscience du patronat et de la bourgeoisie s'est beaucoup améliorée dans le domaine de la charité chrétienne. Pas autant dans l'ordre de la justice sociale. Le groupe nombreux des patrons et des propriétaires qui croient la pratiquer n'a pas dépassé le stade du paternalisme. »

GUINEE

Le Parti démocratique demande la fermeture de toutes les écoles des missions

Dans une dépêche datée du 22 août, l'agence *Reuter* rapporte que Mgr Milleville, archevêque de Conakry, a fait lire en chaire une lettre dans laquelle il se dit « profondément peiné » que la conférence du Parti démocratique guinéen, réuni la semaine précédente, « ait demandé la fermeture de toutes les écoles de nos missions. Nous avons déjà et nous répéterons toujours qu'il y a en cela une injustice ». Dans une lettre collective publiée le 21 juin, les évêques de Guinée avaient déjà exprimé leur inquiétude devant les menaces de plus en plus lourdes qui pèsent sur les écoles des missions (cf. *I.C.I.* n° 148).

Faisant d'autre part allusion au vœu exprimé devant la conférence par le président Sékou Touré de voir un évêque africain placé à la tête de l'Eglise en Guinée, Mgr Milleville a déclaré : « L'Eglise n'a cessé de travailler à la promotion du clergé autochtone et a toujours eu le souci de devenir africaine en Afrique. »

INDE

Nouvelles inquiétudes au Kerala

L'inquiétude renaît parmi les catholiques du Kerala, Etat de l'Inde du sud, après la décision prise par le gouvernement de ne pas autoriser l'an prochain l'ouverture de nouvelles écoles privées. Croyant retrouver là des méthodes qui avaient conduit le gouvernement communiste précédent jusqu'à la nationalisation de toutes les écoles, le Congrès catholique a adressé aux autorités un avertissement les mettant en demeure de revenir sur leur décision ou de démissionner.

MOZAMBIQUE

« C'est au sein de la patrie portugaise que nous devons aspirer au progrès », déclare le cardinal de Gouveia

Tandis que, selon l'agence catholique allemande *K.N.A.*, Mgr de Resende, évêque de Beira, se voyait une nouvelle fois empêché de diffuser une lettre pastorale, le cardinal de Gouveia, archevêque de Lorenço Marques, affirmait sans ambages à ses diocésains que l'avenir du Mozambique ne pouvait être que portugais.



Le port très moderne de Lorenço-Marques
« Quelle est la nation qui a atteint la perfection ? »

« Ni la Bible ni l'histoire ne nous disent qu'une nation doit être formée exclusivement de citoyens d'une seule race, écrivait le cardinal fin juillet à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire d'épiscopat. Ce qui constitue une nation, c'est la communauté de ses habitants sous une autorité qui gouverne et maintient l'ordre pour le bien commun, administre la justice et la défend contre les ennemis extérieurs. Pendant quatre siècles et demi, le Portugal a gouverné ce territoire du Mozambique, et durant cette longue période, la paix n'a été troublée qu'à la fin du siècle dernier, heureusement pas du fait d'une révolte parmi les autochtones, mais par des agents de puissances étrangères qui souhaitaient exploiter le pays à leur propre profit. A part cet incident, la paix et l'ordre ont prévalu dans cette province, pour le plus grand bien social et économique de la population. Nul qui est instruit ne peut honnêtement affirmer que le Portugal **n'a** pas accompli au Mozambique la mission d'une Nation mère avec humanité et noblesse. Bien que le développement social et culturel ait été lent, il a été réel ; il a tiré les autochtones de la jungle, les a rendus plus proches des Européens et les a rendus capables de prendre part à l'agriculture et à la vie civilisée.

» Il y a encore beaucoup à faire, mais quelle est la nation qui est satisfaite d'avoir atteint la perfection dans tous les secteurs de la vie ? Ce sont là, mes chers Mozambiquains, les raisons sociales et historiques qui justifient la présence du Portugal au Mozambique et qui font de chaque Mozambiquain un fils de la Mère Patrie Portugal. Le nier ou l'ignorer serait une grave erreur, et un crime si c'était par mauvaise foi (...). C'est au sein de la nation portugaise que nous devons aspirer au progrès matériel, culturel et moral. En coopérant loyalement avec les autorités portugaises et en obéissant à leurs ordres. »

POLOGNE

Le cardinal Wyszynski demande à tous d'aider aux moissons

Les pluies continuelles et le manque de main-d'œuvre (surtout dans les fermes d'Etat) ayant retardé les moissons, le cardinal Wyszynski a lancé un appel au peuple pour faire activer et rentrer les moissons.

Le cardinal n'exprime pas seulement « l'anxiété de beaucoup de millions de nos frères » devant les périls qui menacent la récolte. Il déclare très nettement que « toute la nation, les fermiers comme les habitants des villes » sont également intéressés au problème du pain quotidien.

C'est au « nom de la solidarité chrétienne » que le cardinal exhorte ceux des paysans individuels (qui constituent toujours une majorité dans le pays), qui ont déjà terminé leurs moissons, de porter assistance « à ceux qui sont en retard », c'est-à-dire aux fermes coopératives. Et le cardinal de souligner : « L'économie socialisée, dont les fruits doivent servir les besoins publics, requiert cette assistance de façon urgente ».

Les termes employés dans cette lettre qui a été publiée dans *Tygodnik Powszechny* et le fait que le cardinal s'est décidé à user de son autorité morale pour

sauver les moissons devraient être accueillis favorablement par les autorités.

Reprise des contacts entre l'Eglise et l'Etat

En commentant la lettre du cardinal Wyszynski, les correspondants des journaux étrangers à Varsovie se demandent si le nouveau ton adopté par le primat de Pologne n'est pas le résultat de la reprise des contacts qui ont été réamorcés le 11 juillet entre les représentants de l'épiscopat (Mgr Choromanski, secrétaire de l'épiscopat et Mgr Klepacz, évêque de Lodz), et ceux du gouvernement (M. Kliszko, membre du bureau politique du parti et M. Sztachelski, ministre de la santé, qui jusqu'au mois de mai était chargé des questions religieuses).

Les négociations entre l'Eglise et l'Etat ont repris sur l'initiative du gouvernement qui avait cessé toutes relations avec l'épiscopat peu après les émeutes religieuses de Nowa Huta, en mai 1960 (cf. *I.C.I.*, n° 120).

RHODESIE DU NORD

Le mécontentement provoqué par la nouvelle constitution inquiète l'Eglise

Une délégation des évêques de Rhodésie du Nord s'est rendue le 31 juillet auprès du gouverneur du territoire pour lui exprimer l'inquiétude qu'inspire à l'Eglise l'hostilité générale qu'a provoquée la publication de la nouvelle constitution. On sait que ce pays est, depuis plusieurs semaines, le théâtre de troubles graves, par lesquels s'exprime le mécontentement des noirs. Au milieu du mois d'août, le Parti unifié de l'indépendance nationale, que dirige M. Kenneth Kaunda, a lancé une campagne non violente de désobéissance civile.

TANGANYIKA

La première conférence épiscopale inter-territoriale approuve les « légitimes aspirations » des peuples de l'Afrique anglaise

Réunis du 17 au 26 juillet à Dar-es-Salam pour une conférence inter-territoriale qui était la première du genre en Afrique depuis le temps de saint Augustin, les cinquante et un évêques du Kenya, de l'Ouganda, du Tanganyika, de la Rhodésie et du Nyassaland ont publié une déclaration commune dans laquelle ils affirment « les légitimes aspirations de nos peuples au développement de leur pays jusqu'à la pleine maturité nationale » et félicitent « ceux qui, par leur initiative, leurs activités et l'exercice de leurs fonctions les ont menés jusqu'au stade actuel de leur développement ». Les évêques mettent toutefois en garde « contre les dangers de dissensions intérieures et d'infiltration insidieuse de fausses idéologies étrangères ».

La Conférence a en outre décidé la création d'une commission inter-territoriale permanente, présidée par Mgr Kozlowiecki, évêque de Lusaka.

TUNISIE

Mgr Perrin : « L'Evangile recommande un parti pris de bienveillance et une attitude d'humilité. »

Les événements sanglants de Bizerte et leur suite ont amené Mgr Perrin, archevêque de Carthage, à prolonger l'appel à la prière qu'il lançait immédiatement par une lettre, publiée le 1er août, dans laquelle il demande à tous de faire un triple effort de vérité, de justice et de charité.

En toute période trouble pullulent les « bobards », note Mgr Perrin. « En tant que chrétiens, nous devons nous interdire absolument de colporter ainsi des nouvelles invérifiables. Et lorsqu'elles parviennent jusqu'à nous, nous avons le devoir de les accueillir avec sérénité, en essayant de discerner en elles, par un effort de bon sens et d'esprit critique, le fond de vérité qu'elles peuvent contenir et tout ce que l'exagération et la crainte y ont indûment ajouté. »

S'agissant de la justice, « l'Evangile nous recommande (...) un parti pris de bienveillance et une attitude d'humilité ». « Si nous avons aussi à condamner ce qui est condamnable, que ce soit en nous souvenant que nous-mêmes ne sommes pas irréprochables. »

La charité, enfin, « nous commande, en ces jours difficiles, de venir en aide dans toute la mesure de nos possibilités, par des actes concrets (fussent-ils les plus humbles), à tous les besoins, à toutes les détresses qui nous sollicitent ».



Cinquante et un évêques de cinq pays
Pour la première fois depuis saint Augustin

U.R.S.S.

Les « Izvestia » reprochent à une doctoresse d'avoir permis le baptême d'un nouveau-né en danger de mort

Les *Izvestia,* organe du gouvernement de l'U.R.S.S., ont vivement attaqué une doctoresse qui occupe les fonctions de médecin en chef d'un hôpital lithuanien parce qu'elle a autorisé le baptême d'un nouveau-né par un prêtre catholique dans sa clinique. Le journal concède que l'enfant était en danger de mort, du fait d'une pneumonie, mais estime qu'un tel acte d'intolérance est inacceptable et « révoltant », surtout que l'enfant a recouvré la santé — ce qui pourrait être attribué par certains, non pas aux efforts du médecin, mais au fait qu'il a reçu le baptême.

U.R.S.S. — *Les Editions d'Etat de la littérature politique ont publié deux importants ouvrages de propagande athée :* Bases de l'athéisme scientique *(un traité d'athéisme scientifique à la portée de chacun) et une édition revue et augmentée de* Spoutnik ateista *(Compagnon de l'athée), parue il y a deux ans (cf.* I.C.I. *n° 129).*

NOUVELLES NON CATHOLIQUES

En Allemagne :

Le 10e Kirchentag condamne l'anti-sémitisme

Plus de 80.000 personnes venues de Berlin, des deux parties de l'Allemagne et de l'étranger, ont participé le 23 juillet à la cérémonie de clôture du 10e Kirchentag au stade olympique de Berlin. (Voir aussi notre information de tête.) Les cloches installées sur le terrain et celles des églises berlinoises ont annoncé la cérémonie, tandis que 3.000 cuivres entonnaient l'hymne traditionnel du grand rassemblement protestant laïque : « Christ est ressuscité ».

Parmi les sept groupes de travail, le groupe « Juifs et chrétiens » que dirigeait le professeur Helmut Gollwitzer, a occupé — avec le groupe œcuménique — une place prépondérante. Ce groupe a publié un texte qui condamne toute forme d'antisémitisme comme athéisme menant à l'autodestruction. « Juifs et chrétiens sont indissolublement liés, affirme cette déclaration qui demande au peuple allemand — avant tout aux parents, éducateurs et dirigeants politiques — de rompre le silence que l'on a fait sur les persécutions antisémites, de reconnaître ses propres fautes et de mettre en lumière les origines de ce crime. « Il faut que ceux qui ont contribué a préparer et à exécuter les persécutions, démissionnent des postes en vue », demande encore le document, qui conclut en affirmant que la question juive représente pour le peuple allemand « la question de son avenir ».

Au cours du Kirchentag l'évangélisation populaire sur la place publique a fait une grosse impression : des écriteaux annonçaient dans les différents quartiers de Berlin : « Ici parle le Kirchentag. » Pasteurs et membres de la mission populaire ont également visité hôpitaux, asiles de vieillards et prisons.

On a poursuivi l'expérience des consultations personnelles, commencées au Kirchentag de Munich en 1959 : 75 médecins, pasteurs, juristes, psychologues, psychothérapeutes, spécialistes de l'orientation professionnelle et pédagogues ont travaillé à titre bénévole dans le cadre de cet effort.

Enfin, un Kirchentag enfantin a réuni 12.000 participants de 6 à 14 ans.

Le prochain Kirchentag, sur l'invitation du pasteur Wilm, président de l'Eglise évangélique de Westphalie, se réunirait à Dortmund en 1963.

●

Le fondateur du Réarmement moral est mort



Le Dr Frank Buchman, fondateur du Réarmement moral (R.A.M.) est mort à l'âge de quatre - vingt - trois ans, à Freudenstadt, en Forêt Noire.

Sa mort a fait de nouveau parler du R.A.M. dont il est toujours difficile de donner une définition précise : il refuse de se considérer comme mouvement, parti, Eglise ou même organisation.

Son but avoué est de faire la révolution du cœur humain : travailler à réduire les tensions domestiques, individuelles, raciales, nationales et internationales, afin de réconcilier la grande famille humaine et l'homme avec lui-même.

L'attitude de l'Eglise

[Le R.A.M., d'origine anglo-saxonne et protestante, n'est considérée qu'avec circonspection par l'Eglise dans son ensemble.

En 1955, le Saint-Office publiait un avertissement à propos du R.A.M. S'étonnant « de voir des catholiques et de plus des ecclésiastiques chercher l'obtention de quelques fins morales et sociales, même louables, au sein d'un mouvement qui est bien loin de posséder le patrimoine de doctrine de vie spirituelle et de moyens surnaturels de grâce qui est le propre de l'Eglise catholique », le Saint-Office déclarait : « il n'est pas convenable que les prêtres séculiers et réguliers, et encore moins les religieuses participent aux rencontres du R.A.M. ».

« Dans le cas — précisait encore le Saint-Office — où des circonstances exceptionnelles rendraient opportune une telle participation, la permission du Saint-Office devra en être auparavant demandée. Cette permission ne sera accordée qu'à des prêtres doctes et particulièrement avertis, spécialement du point de vue doctrinal et théologique. »

Le Saint-Office avertissait enfin les laïcs catholiques de ne pas accepter les postes de direction dans le R.A.M.].

BULGARIE

Le patriarcart est reconnu par Constantinople

Le patriarcat oecuménique de Constantinople a reconnu officiellement le patriarcat de l'Eglise orthodoxe bulgare ainsi que l'élection comme patriarche du métropolite Cyrille. Cette élection avait eu lieu en 1953, sans consultation préalable avec le patriarcat oecuménique sous la juridiction duquel se trouvait l'exarchat de Bulgarie. Considérée comme anticanonique, cette élection avait causé la rupture entre Sofia et Constantinople, le patriarcat oecuménique refusant de reconnaître le nouveau patriarcat de Bulgarie et le déclarant schismatique.

Selon l'évêque Emilianos Timiadis, représentant du patriarcat oecuménique auprès du Conseil oecuménique des Eglises, cette reconnaissance officielle a été rendue possible par une démarche du patriarcat bulgare reconnaissant ses torts avec humilité et demandant son pardon.

La radio grecque a annoncé que c'est le patriarche Alexis de Moscou, chef de l'Eglise orthodoxe russe, qui, au cours d'une visite à Istanbul en décembre dernier, a entrepris des démarches en faveur de la reconnaissance du patriarcat bulgare.

PEROU

Sensible accroissement du protestantisme en Amérique latine

La deuxième Conférence évangélique latino-américaine, réunie à Lima le 29 juillet, a entendu un rapport optimiste du professeur Liggett sur le développement du protestantisme dans le continent. Selon ce rapport, la communauté évangélique compterait aujourd'hui neuf millions de membres en Amérique latine, soit environ 5 % de la population totale. Le Brésil à lui seul en compterait plus de quatre millions, le Chili et le Mexique un million chacun environ. De nouvelles paroisses se constituent, de nouvelles églises se construisent, le nombre des publications s'accroît, les facultés de théologie et les écoles bibliques se multiplient : on en compte à l'heure actuelle trois cents, dont dix-sept en Bolivie seulement.

Deux cent quarante délégués représentaient cinquante dénominations à cette conférence.

[Aux termes d'une statistique publiée récemment par le Conseil épiscopal Latino-américain (C.E.L.A.M.) à Bogota, l'Amérique latine compterait aujourd'hui 7.300.000 protestants, soit 10 % de plus qu'il y a un an. Cet accroissement vient pour une large part des conversions réalisées parmi les catholiques dans les régions sans prêtres.]

L'Encyclique « Mater et Magistra »

L'ÉGLISE ET LES PROBLÈMES SOCIAUX

Nous n'avons pu prendre connaissance, présenter et commenter que très rapidement dans notre dernier numéro l'Encyclique *Mater et Magistra* publiée le 14 juillet. Ce document, si longtemps attendu, traite de problèmes si importants et si actuels qu'il nous faut y revenir plus longuement. Ce faisant, nous répondons non seulement à l'attente de nos lecteurs, mais aussi à l'appel explicite lancé par Jean XXIII demandant que l'enseignement de l'Eglise soit largement connu et assimilé.

Auteur des « Réflexions » de notre dernier numéro, le R.P. Villain, s. j., a bien voulu réaliser pour vous la présentation d'ensemble de cet enseignement que constitue ce « dossier ». Le R. P. Villain est un spécialiste et un exégète réputé de l'enseignement social de l'Eglise. Après avoir été directeur de l'Action populaire, puis supérieur des *Etudes* et supérieur des jésuites de la Mission ouvrière, le R. P. Villain a longtemps enseigné à l'Institut d'études sociales de l'Institut catholique de Paris. Il a rassemblé ses cours dans les trois tomes de son ouvrage : *La doctrine sociale de l'Eglise.*

Bien des bruits ayant couru au sujet de la publication de *Mater et Magistra,* une courte mise au point ne sera pas inutile.

Mater et Magistra devait paraître le 15 mai, date du soixante-dixième anniversaire de *Rerum Novarum* — au début de mai, cette date était encore donnée comme certaine —, et elle n'a été publiée que le 14 juillet... Le 15 mai, le Pape s'est contenté d'en faire connaître les grandes lignes en présence de la foule réunie pour commémorer *Rerum Novarum,* et il a révélé que la mise au point des traductions en langues vulgaires n'était pas achevée. Le Saint-Siège désirait, en effet, comme cela avait été fait en 1931 pour *Quadragesimo Anno,* livrer aux fidèles, en même temps que le texte latin authentique, sa traduction dans les principales langues modernes, italien, espagnol, français, allemand, anglais.... En réalité il y avait alors de longs mois que des équipes de spécialistes de diverses nationalités travaillaient à la rédaction de cet important document ; cette rédaction était délicate, non seulement en raison de la complexité des problèmes économiques et sociaux d'aujourd'hui, mais aussi en raison des différences de situations considérables entre les divers pays et les diverses régions du monde. On conçoit qu'il ait pu être nécessaire de la remettre plusieurs fois sur le chantier ; ses auteurs ont dû consacrer bien des heures à trouver des formules qui recouvrent exactement les faits, et qui, là où la doctrine est engagée, soient d'une parfaite exactitude et d'une clarté suffisante pour réduire au minimum les querelles d'interprétation. Rien d'étonnant qu'une pareille mise au point se soit prolongée au delà du terme primitivement fixé.

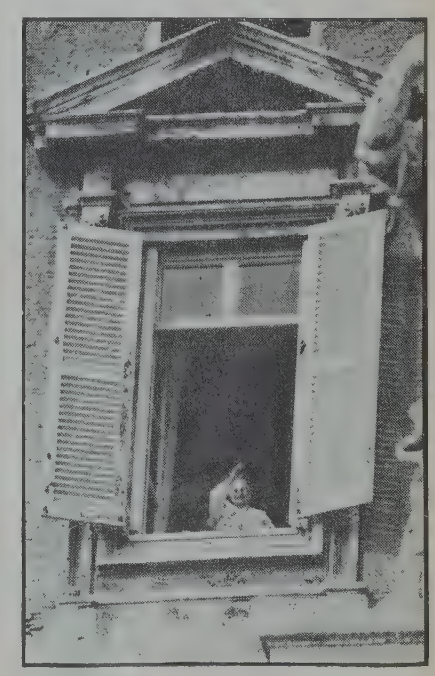
Deux faits permettent de soupçonner les difficultés de ce travail.

Une traduction difficile

Jamais le Vatican ne donne les noms des personnalités qui ont travaillé à la rédaction d'une Encyclique ; ce silence est normal, car, quelles que soient les compétences auxquelles il ait fait appel, c'est le Pape qui prend l'Encyclique à son compte, c'est lui qui en est vraiment l'auteur, en ce sens qu'il en assume l'entière responsabilité et qu'il la couvre de son autorité de Chef de l'Eglise. Cette fois cependant, une dépêche de l'A.F.P., que nous avons des raisons de croire bien informée, puisque elle a été reproduite en première page de *La Croix* du 15 juillet, nous a fait connaître les noms des trois principaux rédacteurs de l'Encyclique. Leurs noms sont éclairants : il s'agit d'une part de Mgr Pavan et de Mgr Ferrari-Toniolo, bien connus à Rome comme spécialistes des questions sociales ; d'autre part Mgr Parente, assesseur du Saint-Office.

En second lieu, il est certain que l'établissement des différentes traductions a exigé un long travail. Le texte initial était en italien ; il a d'abord fallu le traduire en latin, puisque, finalement c'est le texte latin qui sera le seul authentique. La traduction dans une langue morte d'un document qui, vu son objet, fait appel à un vocabulaire moderne extrêmement technique, est chose ardue. C'est à des périphrases compliquées, d'ailleurs souvent élégantes, que le latin a dû avoir recours pour rendre des expressions courantes du langage économique ; « biens de production » est traduit de quatre manières différentes : *res bonis edendis aptae, res quae ad bona gignenda valent, res gignendis opibus aptae, res quae ad opes parandas pertinent.* Quand à l'expression « grâce à l'autofinancement », elle correspond, dans le texte latin, à une périphrase de quatorze mots.

Par malheur, la traduction française, qui a dû être réalisée assez rapidement pour ne pas retarder la parution



Jean XXIII à la fenêtre de son bureau
« J'ai compasion de cette foule »

LARGE CONSULTATION

Outre la dépêche de l'A.F.P. faisant état de la collaboration à l'élaboration de l'encyclique de Mgr Parente, assesseur du Saint-Office, de Mgr Pavan, consulteur de la congrégation consistoriale et vice-président des Semaines sociales italiennes, et de Mgr Ferrari Toniolo, secrétaire des mêmes Semaines sociales, plusieurs journalistes ont cru pouvoir faire état de plus larges consultations encore.



Mgr Parente

Ainsi Jean d'Hospital, correspondant particulier du Monde *à Rome: « Le canevas de l'encyclique, apprend-on de bonne source, a été élaboré il y a plus de huit mois déjà sur l'instruction de Jean XXIII par cinq pères jésuites, trois d'entre eux appartenant à l'Université grégorienne et deux à l'Action populaire. Après quoi, et toujours selon les indications du pape, une commission présidée par Mgr Parente, assesseur du Saint-Office, un des éminents théologiens du Vatican, et comprenant un groupe d'experts en matière d'action sociale a rédigé le document. A ce moment, une vingtaine d'évêques auraient été consultés. »*

De son côté, Louis Salleron écrit dans Carrefour *que* Mater et Magistra *est « conciliaire » ou, si l'on préfère, « œcuménique ». Elle a le style du pape dans la mesure même où il a associé tout le monde à sa rédaction (...) On dit (et c'est certainement vrai) qu'il a envoyé le premier texte établi à quantité d'évêques du monde entier, sinon à tous, pour avoir leurs observations. Celles-ci semblent avoir été nombreuses, et c'est probablement une des raisons pour lesquelles l'encyclique, datée du 15 mai, n'a été publiée qu'à la mi-juillet. »*

de l'Encyclique, est très imparfaite. Dès maintenant, pour lever certains doutes, il faut se reporter à la version italienne, en attendant la publication par les *Acta Apostolicae Sedis* du texte latin définitif.

Il y a des années que les catholiques de France se plaignent du mauvais français dans lequel leur sont présentés les documents pontificaux. C'est l'une des principales raisons pour lesquelles cet enseignement ne déborde guère au-delà des cercles strictement catholiques. Le fait est encore plus grave quand il s'agit d'une Encyclique sociale ; il serait désirable que *Mater et Magistra* puisse être lue et relue dans les milieux dirigeants de l'économie et de l'industrie française. Mais les techniciens, habitués à des revues bien présentées et bien rédigées accepteront difficilement de travailler sur un texte lourd et d'une langue douteuse. Cette imperfection sera donc cause de l'ignorance de la doctrine sociale de l'Eglise pour beaucoup d'hommes de bonne volonté. Aussi nous permettons-nous d'émettre très filialement le vœu qu'un effort soit fait dans l'avenir pour mettre à la disposition du grand public des textes qui, par leur belle tenue, fassent réellement honneur à l'Eglise. Notre doctrine sociale est assez belle et d'une assez grande portée pour légitimer un tel souci de présentation.

Pas de polémiques

Sans nous arrêter davantage à ces questions, nous pouvons donc prendre un aperçu de l'ensemble de l'Encyclique. Elle comprend quatre parties, dont les titres, dans la traduction française (1), sont les suivants :

I. — Les enseignements de l'Encyclique *Rerum Novarum* et ses développements opportuns dans le magistère de Pie XI et de Pie XII ;

II. — Précisions et développements apportés aux enseignements de *Rerum Novarum* ;

III. — Nouveaux aspects de la question sociale ;

IV. — Renouer des liens de la vie en commun dans la vérité, la justice et l'amour.

Les premiers commentateurs l'ont déjà remarqué : *Mater et Magistra* est très différente de ses grandes devancières, elle occupe une place particulière dans la série des enseignements sociaux des Souverains Pontifes. Ce fait tient à la fois aux circonstances et au tempérament de Jean XXIII. *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno* s'étaient proposé d'énoncer et d'expliquer les principes de la doctrine sociale de l'Eglise. Bien qu'elles aient aussi cherché à appliquer ces principes aux conditions du moment, par une série de jugements et de directives, ces deux Encycliques n'en étaient pas moins avant tout des documents d'ordre doctrinal. Jean XXIII trouvait donc une doctrine déjà élaborée ; il n'avait plus à la constituer ; tout au plus lui revenait-il d'affirmer de nouveau, en les précisant sur certains points, les enseignements de ses prédécesseurs, pour les appliquer ensuite aux circonstances d'aujourd'hui et à quelques problèmes particulièrement aigus, comme l'agriculture ou les pays en voie de développement économique. De là résulte que, dans l'ensemble, son Encyclique est moins doctrinale que celles de Léon XIII et de Pie XI : elle est essentiellement pastorale ; et ceux qui connaissent Jean XXIII pensent que c'est le Pape lui-même, perpétuellement préoccupé par l'évangélisation du monde moderne, qui a voulu lui donner cette tonalité.

Aussi *Mater et Magistra* évite-t-elle avec soin toute polémique et même toute apparence de polémique. Il n'y est fait aucune mention directe des points sur lesquels les catholiques ont eu entre eux des discussions parfois vives au cours des quinze dernières années. Bien plus, le Pape se garde même de tout jugement nouveau sur les doctrines économiques ou sociales

UN DOCUMENT « POST-MARXISTE »

« Quelque chose est dépassé : la doctrine n'est plus présentée directement et principalement sous la forme d'une polémique avec les erreurs du temps. Si cela a été le cas — et ce le fut moins qu'on ne le croit souvent — *Mater et Magistra* nous invite aujourd'hui à une attitude constructive.

» Ceci justifierait que l'on applique à notre document l'épithète de « post-marxiste ». On corroborerait cette impression en voyant comment s'enchaînent les 1re et 2e parties, passage du passé au présent ; ce qui est mis en lumière c'est l'apport positif de la socialisation, garantie collective qui, dans les meilleurs cas, n'exclut pas la liberté personnelle. D'autres développements encore portent des jugements favorables sur l'évolution sociale. L'accent nouveau n'est pas discutable.

» (...) *Mater et Magistra* invite l'action sociale des catholiques à se dégager enfin du paternalisme comme du ressentiment, à devenir ce qu'elle est : la manifestation lumineuse au sein du monde de la liberté des fils de Dieu. »

R.P. Vallin, s.j.
(« Témoignage Chrétien ».)

qui se disputent aujourd'hui les esprits. Il n'est rien dit, ou à peu prè sur le communisme. Pour le socialisme, Jean XXIII se contente d'expliciter la condamnation de Pie XI contr le « socialisme modéré » ; mais il n dit pas un mot du socialisme démocratique, dans les diverses forme qu'il connaît en Angleterre ou e France ; surtout pas un mot de l'évolution du SPD (Parti socialiste allemand) qui a pourtant préoccupé le évêques d'Allemagne et qui a donn lieu à une rencontre officieuse du plu grand intérêt entre des socialistes émi nents et des catholiques authentique il y a trois ans à Munich. Autre omission certainement voulue : aucun jugement n'est porté sur le néo-libéra

(1) Le Vatican déclare « non-officielles les traductions en langues vulgaires qu publie lui-même. Seul, le texte latin e officiel et authentique ; il ne contient p les titres de la traduction française.

lisme, dont on sait l'influence actuelle dans les sphères dirigeantes de l'économie et des finances françaises, ainsi que dans la politique économique du Docteur Erhard. Il nous faudra attendre un autre document pour connaître le jugement de l'Eglise sur ces différents mouvements.

La pensée du Pape est ailleurs. Aussi, dans ce dossier, après avoir donné quelques indications sur les deux parties « doctrinales » de l'Encyclique (les deux premières parties), nous nous étendrons sur les deux dernières qui, dans l'esprit du Pape, sont, probablement, les plus importantes.

I. — Les parties doctrinales

Dans ses deux premières parties, *Mater et Magistra* reprend quelques-uns des principaux enseignements de Léon XIII, Pie XI et Pie XII, et les applique aux circonstances actuelles en les prolongeant sur certains points. Mais Jean XXIII ne s'appuie pas sur l'ensemble des documents pontificaux antérieurs à son Encyclique et relatifs à la question sociale ; il ne cite d'une manière sérieuse que cinq d'entre eux, *Rerum Novarum, Quadragesimo Anno, Summi Pontificatus* et deux grands discours de Pie XII, ceux du 15 mai 1941 (cinquantième anniversaire de *Rerum Novarum*) et du 1er septembre 1944 ; il ne mentionne pas, par exemple, l'Encyclique *Divini Redemptoris* de Pie XI sur le communisme athée (1937), qui renferme pourtant des développements doctrinaux de valeur, ni les discours importants prononcés par Pie XII de 1949 à 1952 à divers groupements patronaux, sur l'entreprise et sur la cogestion. Au sujet du syndicalisme, il n'est question ni de l'Encyclique *Singulari Quadam* de Pie X (1912), ni de la Lettre de la Congrégation du Concile à Mgr Liénart (1929), ni des discours de Pie XII.

Les problèmes évoluent comme les situations

On devine, dans ces conditions, que les parties doctrinales n'abordent qu'un nombre de questions assez restreint pour lesquelles Jean XXIII, tout en se plaçant en général dans le prolongement de ses prédécesseurs, n'hésite pas cependant à infléchir leur pensée, quand il le juge opportun, sur des points secondaires. Ces aménagements sont d'ailleurs légitimés par les modifications qui se sont produites depuis quelques années dans tous les domaines scientifique, politique, économique et social. Voici comment le Pape s'exprime sur cette évolution :

« *Dans le domaine scientifique, technique et économique : la découverte de l'énergie nucléaire, ses premières applications à des buts de guerre, son utilisation croissante pour des fins pacifiques ; les possibilités illimitées offertes à la chimie par les produits synthétiques ; l'extension de l'automation dans le secteur industriel et dans celui des services ; la modernisation du secteur agricole ; l'abolition presque complète de la distance dans les communications grâce surtout à la radio et à la télévision ; la rapidité croissante des transports ; le début de la conquête des espaces interplanétaires.*

» *Dans le domaine social : le développement des assurances sociales et, dans certains pays économiquement mieux développés, l'instauration de régimes de Sécurité sociale ; la formation et l'extension, dans les mouvements syndicaux, d'une attitude de responsabilité vis-à-vis des principaux problèmes économiques et sociaux ; une élévation progressive de l'instruction de base, un bien-être toujours plus répandu ; une plus grande mobilité dans la vie sociale et la réduction des barrières entre les classes ; l'intérêt de l'homme de culture moyenne pour les événements quotidiens de portée mondiale. En outre, l'augmentation de l'efficacité des ré-*

DES PRINCIPES ET DES ACCENTS RENOUVELES

Dans son numéro du 5 août, *La Civiltà Cattolica,* revue des Jésuites de Rome, a fait suivre le texte intégral de l'encyclique d'une analyse signée du R.P. Mulder qui, au terme de son travail, dégage utilement ce que *Mater et Magistra* apporte de neuf par rapport à *Quadragesimo Anno.*

« Dans tout le nouveau document reviennent constamment quelques grands principes. Par-dessus tout, celui qui est à la base de la doctrine sociale de l'Eglise, que « les êtres humains sont et doivent être fondement, but et sujets de toutes les institutions où se manifeste la vie sociale ». Un autre principe qui préside à la solution de beaucoup de problèmes sociaux est celui de la solidarité humaine qui exige une société équilibrée : équilibre entre développement économique et progrès social ; bien-être équilibré entre les diverses catégories de la population ; développement équilibré entre les divers secteurs économiques, entre les diverses zones de la communauté politique et, sur le plan mondial, entre les divers pays.

» Une troisième idée générale est que les rapports économiques doivent être ordonnés à la justice et à l'équité, expression qui semble prendre la place qu'occupait la « justice sociale » dans *Quadragesimo Anno.* Les deux derniers principes constituent peut-être l'apport le plus caractéristique de *Mater et Magistra* à la théorie sociale catholique générale. »

Le P. Mulder relève d'autre part toute une série d'« accents nouveaux » dans les enseignements donnés par Jean XXIII sur les problèmes relatifs à la société industrielle, déjà traité par ses prédécesseurs. Par exemple :

— En ce qui concerne l'action des pouvoirs publics, elle n'a pas seulement « un caractère d'orientation, de stimulation et de coordination », mais aussi « de suppléance et d'intégration ». Par suite, Jean XXIII semble unir le principe de subsidiarité avec celui que l'on pourrait définir comme « le principe de suppléance ».

— *Quadragesimo Anno* assignait aux « ordres » professionnels une position très en relief et autonome dans l'organisation sociale, tandis que, pour *Mater et Magistra,* ils sont plutôt « comme une partie de l'ensemble complexe des modes d'association de la vie humaine ».

— Quant à la rémunération du travail « on a l'impression que dans *Mater et Magistra* le concept de juste salaire n'est pas seulement une notion qui se réfère uniquement à l'économie générale, mais qu'il implique plutôt que chaque cas doit être jugé selon les circonstances particulières : ce que semble indiquer l'expression selon laquelle les salaires doivent être déterminés selon la justice et l'équité ».

— Autre développement important : « Jean XXIII parle de l'opportunité ou de la nécessité que les travailleurs de l'industrie — autres que les porteurs de capitaux ou ceux qui les représentent — et les travailleurs de la terre aient la possibilité de se faire entendre et écouter au niveau des pouvoirs publics et des institutions (...) Cela semble indiquer une solution du problème de la place des groupes d'intérêt dans la démocratie moderne problème qui préoccupe les sociologues contemporains. »

— Le P. Mulder met enfin en relief la prise de position claire de Jean XXIII contre l'erreur de ceux qui mettent l'accent sur le caractère supranaturel de l'Eglise au point de la considérer comme complètement étrangère à l'ordre temporel, et contre l'erreur de ceux qui nient la valeur de la loi naturelle en soi et estiment que l'ordre économique social ne peut être édifié que selon les normes de la science sociale positive : la doctrine sociale de l'Eglise existe affirme le pape, et « la doctrine sociale chrétienne fait partie intégrante de la conception chrétienne de la vie ».

R.P. Mulder, s.j.
(« La Civiltà Cattolica »).

gimes économiques dans un nombre croissant de pays met mieux en relief le déséquilibre économique et social entre le secteur agricole d'une part et le secteur de l'industrie et des services d'autre part, entre les régions d'économie développée et les régions d'économie moins développée à l'intérieur de chaque pays ; et, sur le plan mondial, le déséquilibre économique et social encore plus flagrant entre les pays économiquement développés et les pays en voie de développement économique.

» Dans le domaine politique : la participation à la vie publique d'un plus grand nombre de citoyens d'origine sociale variée, en de nombreux pays ; l'extension et la pénétration de l'action des pouvoirs publics dans le domaine économique et social. A cela s'ajoute sur le plan international le déclin des régimes coloniaux et la conquête de l'indépendance politique de la part des peuples d'Asie et d'Afrique ; la multiplication et la complexité des rapports entre peuples ; l'approfondissement de leur interdépendance ; la naissance et le développement d'un réseau toujours plus dense d'organismes à la dimension du monde qui tendent à s'inspirer de critères supranationaux : des organismes à buts économiques, sociaux, culturels et politiques. »

Le Pape est amené à examiner spécialement la répercussion de ces transformations en ce qui concerne la rémunération du travail, l'entreprise, la propriété privée, la socialisation, le rôle de l'Etat, le syndicalisme. Dans ces divers développements revient un peu partout la question de la présence nécessaire des représentants des travailleurs aux divers plans de l'économie ; le Pape insiste en particulier sur la place qui doit être attribuée aux salariés dans les entreprises qui les emploient ; il signale enfin l'exigence de justice en vertu de laquelle les travailleurs peuvent avoir droit à une part des fruits de l'entreprise.

Des revues spécialisées se chargeront d'étudier plus à fond les passages susceptibles d'entraîner des discussions ou des hésitations, en particulier en ce qui concerne l'entreprise. Dans ce dossier nous ne nous arrêterons qu'à trois points d'actualité : la socialisation, le rôle de l'Etat en matière économique, le syndicalisme.



Le paiement des salaires dans une commune populaire en Chine
Des communautés autonomes par rapport à l'Etat ? Des membres traités comme des personnes ?

« Tirer les avantages de la socialisation »

C'est la permière fois qu'une Encyclique aborde avec autant de précision le phénomène de la socialisation, si caractéristique de notre époque. Le Souverain Pontife n'a d'ailleurs pas caché que la rédaction de ces pages avait été grandement facilitée par les travaux des Semaines sociales de France qui avaient précisément traité ce sujet sous tous ses aspects, au cours de leur session de Grenoble, en 1960. *Mater et Magistra* rappelle les avantages évidents de la socialisation et les met en parallèle avec le sérieux danger de dépersonnalisation qu'elle menace d'entraîner. A son avis, il est possible de la réaliser « de manière à en tirer les avantages qu'elle comporte, et à conjurer ou comprimer ses effets négatifs ». Mais à certaines conditions, que le Pape juge bon d'énumérer :

« Dans ce but, il est requis que les hommes investis d'autorité publique soient animés par une saine conception du bien commun. Celui-ci comporte l'ensemble des conditions sociales qui permettent et favorisent dans les hommes le développement intégral de leur personnalité. Nous estimons, en outre, nécessaire que les corps intermédiaires et les initiatives sociales diverses, par lesquelles surtout s'exprime et se réalise la « socialisation » jouissent d'une autonomie efficace devant les pouvoirs publics, qu'ils poursuivent leurs intérêts spécifiques en rapports de collaboration loyale entre eux et de subordination aux exigences du bien commun.

» Il n'est pas moins nécessaire que ces corps sociaux se présentent en forme de vraie communauté ; cela signifie que leurs membres seront considérés et traités comme des personnes, stimulés à participer activement à leur vie.

» Les organisations de la société contemporaine se développent et l'ordre s'y réalise de plus en plus, grâce à un équilibre renouvelé : exigence d'une part de collaboration autonome apportée par tous, individus et groupes ; d'autre part, coordination en temps opportun et orientation venue des pouvoirs publics. »

Avec hardiesse, en conformité avec son optimisme coutumier, le Pape va jusqu'à conclure que, si la socialisation était réalisée dans cet esprit, elle « favoriserait le développement des qualités propres à la personne. Elle réorganiserait même la vie commune, telle que Notre Prédécesseur Pie XI la préconisait dans l'Encyclique *Quadragesimo Anno*, comme condition indispensable en vue de satisfaire les exigences de la justice sociale. »

La « fonction supplétive » de l'Etat

Effrayés par les prétentions de l'Etat, et imbus de libéralisme, beaucoup de catholiques ont hésité pendant longtemps à admettre la légitimité des initiatives de l'Etat dans le domaine économico-social. Peu avant *Rerum Novarum*, deux Ecoles s'affrontaient sur ce point en Europe occidentale : l'Ecole de Liège et l'Ecole d'Angers, ainsi désignées par les noms des villes où s'étaient déroulés leurs congrès les plus retentissants. Selon la seconde, les interventions de l'Etat devraient se limiter « à la protection des droits et à la réforme des abus », alors que la première reconnaissait de plus à l'Etat le droit et le devoir de promouvoir positivement le bien commun de la société.

Sans entrer dans cette polémique, parfois pénible, entre hommes de bonne volonté, Léon XIII avait pris nettement parti en faveur d'une intervention active de l'Etat, dans le sens de l'Ecole de Liège. Jean XXIII résume ainsi sa pensée :

« L'Etat, dont la raison d'être est la réalisation du bien commun dans l'ordre temporel, ne peut rester absent du monde économique ; il doit être présent pour y promouvoir avec opportunité la production d'une quantité

suffisante de biens matériels, « dont l'usage est nécessaire à l'exercice de la vertu » *et pour protéger les droits de tous les citoyens, surtout des plus faibles, comme les ouvriers, les femmes et les enfants. C'est également son devoir inflexible de contribuer activement à l'amélioration des conditions de vie des ouvriers.*

» C'est, en outre, le devoir de l'Etat de veiller à ce que les relations de travail se développent en justice et équité, que dans les milieux de travail la dignité de la personne humaine, corps et esprit, ne soit pas lésée. A cet égard, l'encyclique de Léon XIII marque les traits dont s'est inspirée la législation sociale des Etats contemporains ; traits, comme l'observait déjà Pie XI, dans l'encyclique Quadragesimo anno, *qui ont contribué efficacement à l'apparition et au développement d'une nouvelle branche du droit,* « le droit du travail ».

Mais, entre 1891 et 1931, l'évolution de la vie économique avait entraîné l'Etat à des interventions de plus en plus fréquentes et de plus en plus lourdes. Aussi Pie XI avait-il jugé opportun de reprendre la question dans *Quadragesimo Ano* : il l'avait fait en des pages remarquables, dont Jean XXIII cite de larges extraits. Pie XI notait, en particulier, que l'autorité publique doit considérer son rôle d'intervention en matière économico-sociale comme une « fonction supplétive », ce qui signifie qu'elle doit abandonner aux individus ou aux groupements de rang inférieur « le soin des affaires de moindre importance où se disperserait à l'excès son effort ; elle pourra dès lors assurer plus librement, plus puissamment, plus efficacement les fonctions qui n'appartiennent qu'à elle, parce qu'elle seule peut les remplir : diriger, surveiller, stimuler, contenir, selon que le comportent les circonstances ou l'exige la nécessité. »

Ces idées, exprimées en 1931, prennent un relief nouveau en raison de l'insistance avec laquelle Jean XXIII les adopte et les élargit. L'apport le plus précieux de *Mater et Magistra* est ici la mise en lumière des rôles respectifs, et également indispensables, des individus et des groupements privés d'une part, de l'Etat d'autre part, dans l'organisation et dans le développement de l'économie nationale :

« *Au reste le développement même de l'histoire fait apparaître chaque jour plus clairement qu'une vie commune ordonnée et féconde n'est possible qu'avec l'apport dans le domaine économique, tant des particuliers que des pouvoirs publics, apport simultané, réalisé dans la concorde, en des proportions qui répondent aux exigences du bien commun, eu égard aux situations changeantes et aux vicissitudes humaines.* »

Puis, après avoir rappelé la légitimité de la propriété privée, y compris celle des biens de production (dont, après Pie XII, il désire voir l'extension dans tous les milieux sociaux), Jean XXIII souligne que l'Etat et les établissements publics peuvent détenir, eux aussi, en propriété légitime des biens de production ; il ajoute, citant ici *Quadragesimo Anno*, que cette remarque porte en particulier quand certains biens « en viennent à conférer une puissance économique telle qu'elle ne peut, sans danger pour le bien public, être laissée entre les mains de personnes privées ». Et il conclut :

« *Notre temps marque une tendance à l'expansion de la propriété publique : Etat et collectivités. Le fait s'explique par les attributions plus étendues que le bien commun confère aux pouvoirs publics. Cependant, il convient, ici encore, de se conformer au principe de subsidiarité sus-énoncé. Aussi bien, l'Etat et les établissements de droit public ne doivent étendre leur domaine que dans les limites évidemment exigées par des raisons de bien commun, nullement à seule fin de réduire, pire encore, de supprimer la propriété privée.*

« *Il convient de retenir que les initiatives d'ordre économique, qui appartiennent à l'Etat ou aux établissements publics, doivent être confiées à des personnes qui unissent à une compétence éprouvée un sens aigu de leur responsabilité devant le pays. De plus, leur activité doit être objet d'un contrôle attentif et constant, ne serait-ce que pour éviter la formation, au sein de l'Etat, de noyaux de puissance économique au préjudice du bien de la communauté, qui est pourtant leur raison d'être.* »



Un grand barrage parmi tant d'autres
« Une puissance économique telle qu'elle ne peut être laissée entre les mains de personnes privées »

Tout cet enseignement de Jean XXIII s'éclaire si l'on veut bien se souvenir que, dès le début de sa seconde partie, *Mater et Magistra* a très fortement rappelé que, parmi les droits *essentiels* de la personne humaine, figure celui, pour tout homme, « d'être et demeurer normalement responsable de son entretien et de celui de sa famille ». Du point de vue chrétien, un système économique ne sera considéré comme acceptable que s'il respecte et favorise, pour l'ensemble des hommes, l'exercice habituel de ce droit imprescriptible.

Encouragement aux syndicalistes

Jean XXIII n'en parle qu'accidentellement. Dans la première partie de l'Encyclique, il avait rappelé la pensée de Léon XIII, reconnaissant le droit naturel de fonder des associations professionnelles pour la poursuite des intérêts légitimes des travailleurs. Il sait, par ailleurs, le courage déployé depuis soixante-dix ans par beaucoup d'hommes et de femmes de cœur pour fonder et développer en bien des pays des syndicats d'inspiration chrétienne, répondant aux vœux de Léon XIII, puis de Pie XI. Aussi, dans la seconde partie, quand il en vient à parler de la nécessaire présence de représentants des travailleurs aux divers échelons des structures économiques, il adresse à ces syndicalistes une approbation, discrète sans doute, mais formelle ; son second paragraphe, en particulier, marque bien le sens profond de l'action du syndicalisme d'inspiration chrétienne :

« *Notre pensée affectueuse, notre encouragement paternel se tournent*

vers les associations professionnelles et les mouvements syndicaux d'inspiration chrétienne présents et agissant sur plusieurs continents. Malgré des difficultés souvent graves, ils ont su agir, et agissent, pour la poursuite efficace des intérêts des classes laborieuses, pour leur relèvement matériel et moral, aussi bien à l'intérieur de chaque Etat que sur le plan mondial.

« Nous remarquons avec satisfaction que leur action n'est pas mesurée seulement par ses résultats directs et immédiats, faciles à constater, mais aussi par ses répercussions positives sur l'ensemble du monde du travail, où ils répandent des idées correctement orientées et exercent une impulsion chrétienne novatrice. »

Mais le Pape sait fort bien que, de nos jours, en bien des pays, des chrétiens militent dans d'autres associations professionnelles ; il tient à rendre hommage à leur action, tout en précisant à quelles conditions elle est acceptable :

« Nous observons aussi qu'il faut prendre en considération l'action exercée dans un esprit chrétien par Nos chers fils, dans les autres associations professionnelles et syndicales qu'animent les principes naturels de la vie commune, et qui respectent la liberté de conscience. »

Ces dernières lignes posent indirectement la question de savoir ce que pense Jean XXIII de l'adhésion active de catholiques à des syndicats d'obédience plus ou moins marxiste.

RENDEZ-VOUS A L'AVENIR

« Certaines Encycliques donnaient l'impression d'un point d'aboutissement, d'achèvement, de synthèse, faisant pour l'essentiel définitivement le point sur un ou plusieurs chapitres du savoir. Au contraire, pour *Mater et Magistra* l'impression dominante, du moins avant une étude plus approfondie est celle d'un point de départ, d'une volonté de mise en mouvement, d'un préambule et d'une ouverture en direction d'une multitude de travaux théoriques et pratiques. Dans l'ordre de la pensée sociale, la nouvelle Encyclique correspond en somme davantage à ce qu'est saint Augustin qu'à ce qu'est saint Thomas dans l'ordre de la pensée théologique. Et elle donne rendez-vous à l'avenir. »

Dans une série de réflexions qui s'étendent sur trois numéros de l'hebdomadaire monarchiste, Jean Madiran, directeur de la revue *Itinéraires*, ancien collaborateur de *Rivarol* et polémiste sans indulgence pour les catholiques « de gauche », analyse trois des « ouvertures » pratiquées par l'encyclique :

1. — Observant que Jean XXIII parle de « subsidiarité » et non de « pluralisme », de « socialisation » et non de « socialisme », l'auteur y voit une invitation à « dissocier le social du totalitaire » et, « le social chrétien (n'étant) pas séparable du spirituel et de sa primauté », à « dissocier le spirituel du totalitaire ». « L'encyclique *Mater et Magistra* ne condamne ni les aspirations, ni la socialisation, ni l'intervention de l'Etat, quelque catastrophiques qu'aient pu être leurs résultats. Elle ne bloque pas la légitimité des desseins avec l'issue incertaine ou négative des réalisations. Certes, « notre époque est envahie et pénétrée d'erreurs fondamentales, elle est en proie à de profonds désordres » : mais l'Encyclique n'invite pas les chrétiens à une lutte défensive s'exprimant dans un refus global. Elle remarque que c'est aussi « une époque qui ouvre à l'Eglise des possibilités immenses de faire le bien ». Elle encourage une participation croissante des salariés à la gestion et à la propriété des entreprises (nous y reviendrons). Elle appelle l'intervention de l'Etat : mais pour développer et non réduire les corps sociaux. Elle justifie les nationalisations, non comme système généralisé et oppressif, mais comme moyen occasionnel de faire cesser le pouvoir abusif d'un monopole de fait. Aux forces, aux formes, aux moyens, aux institutions, aux mouvements de la vie sociale, elle veut d'abord infuser un esprit nouveau, le contraire de l'esprit totalitaire. Elle invite à opérer partout ce que nous appelons une *dissociation* avant tout au niveau des motivations et des finalités spirituelles. »

» Le dernier quart de siècle aura souvent illustré ce que Bernanos appelait « la singulière attraction exercée sur les catholiques par les régimes totalitaires ». Jamais peut-être il n'a été aussi urgent, aussi nécessaire de dissocier le spirituel du totalitaire. L'encyclique nouvelle ouvre des voies dans cette direction. »

« Feu vert à la cogestion »

2. — La deuxième ouverture, c'est le « feu vert à la cogestion ». Pie XI avait « entrouvert la porte ». Pie XII, estime Jean Madiran, l'avait pratiquement refermée. Jean XXIII l'ouvre toute grande : « En effet, l'encyclique de Jean XXIII fait disparaître les restrictions, ne parle plus des dangers, et prend le risque d'orienter toute l'action sociale catholique vers la cogestion économique et sociale.

» La cogestion n'est plus envisagée seulement ou principalement dans les grandes entreprises, mais dans toute entreprise en tant que telle, — étant entendu qu' « on ne peut pas déterminer à l'avance le genre et le degré de cette participation, car ils sont en rapport avec la situation concrète de chaque entreprise », et qu'« il n'est pas possible de fixer dans leur détail les structures qui répondent le mieux à la dignité de l'homme ». Ce « contrat de société », jugé en 1952 *tout à fait accessoire*, est proposé en 1961 au premier rang des objectifs qu'il convient d'atteindre sans retard. On pourrait même, sans le contexte des documents pontificaux antérieurs, se demander si l'encyclique *Mater et Magistra* n'en fait pas sous certains rapports une obligation de justice. (Peut-être est-ce effectivement une obligation de justice dans un cas particulier, mais qui devient de plus en plus fréquent, celui des entreprises pratiquant l'*autofinancement*). Ceux qui estiment l'encyclique « conservatrice » ou « peu audacieuse » n'ont apparemment aucune idée de ce qui est ici en question, et de la portée révolutionnaire qu'aura en fait la poussée unanime et décidée de toutes les forces catholiques dans le sens de la cogestion. »

Quant à « l'ordre corporatif professionnel de l'ensemble de l'économie », qu'à la suite de Pie XI Jean Madiran poursuit avec nombre de ses amis, si Jean XXIII n'en parle que « pour mémoire » c'est que l'occasion de le réaliser a été perdue avec les années 30 : « Cette réalisation peut rester *nécessaire* sans être également ou aussi immédiatement *possible* à tout moment historique. Je suppose que sa possibilité présente est jugée à peu près nulle, d'où la mention plutôt annexe, ou effacée, qu'en fait *Mater et Magistra* » Cela ne signifie pas qu'il faille « se croiser les bras. La justice et la charité n'attendent pas : tout ne leur est possible en tout temps, mais en tout temps quelque chose leur est possible ».

3. — La troisième « ouverture » observée par Jean Madiran, c'est « l'existence reconnue et déclarée d'un bien commun universel (qui) pose nécessairement la question d'un ordre juridique et d'un système d'institutions ayant ce bien commun pour origine, pour fondement et pour fin ».

Jean Madiran
(« La Nation Française »).

●

« L'encyclique offre un assez curieux mélange qui déroutera surtout les intellectuels.

» Résolument tournée vers l'avenir, elle est, à bien des points de vue conservatrice ; moderne, sans modernisme, et sensible au progrès, sans progressisme.

» On pourrait dire que c'est une encyclique de transition. Elle clôt *Rerum Navorum* et *Quadragesimo Anno*. Elle regarde l'avenir. Elle entre résolument dans la confusion du monde moderne, qu'elle reflète jusqu'à un certain point. Elle est, en somme, un prodigieux acte de Foi dans la Vérité, la Justice et l'Amour pour affronter des lendemains qui ne chantent guère mais dont le Souverain Pontife espère intrépidement faire un cantique chrétien. »

Louis Salleron (Carrefour)



La disparité économique et sociale dont souffre l'agriculture est d'une particulière actualité en France
« Les promoteurs du développement doivent être les intéressés eux-mêmes »

2. - Problèmes nouveaux

La troisième partie de *Mater et Magistra* est peut-être la plus importante, en tout cas la plus originale ; le Pape y aborde, en effet, des problèmes qui ne pouvaient pas se poser à ses prédécesseurs, du moins de la même manière.

La préoccupation foncière de Jean XXIII est, d'ailleurs, identique à celle de Léon XIII et de Pie XI : ces Pontifes ont été choqués par les inégalités profondes, parfois révoltantes, qui séparent entre eux les individus ou les différentes catégories d'hommes ; et ils ont cherché comment on pourrait mettre fin au scandale de telles situations.

Toujours les inégalités

Du temps de Léon XIII, cette inégalité apparaissait, en particulier, dans les grands pays qui commençaient à s'industrialiser, entre classe ouvrière et classe « bourgeoise ». Dans les formules qui ont fait choc, *Rerum Novarum* n'avait pas hésité alors à écrire que « la richesse a afflué entre les mains de quelques-uns, et la multitude a été laissée dans l'indigence. Ces hommes des classes inférieures, ajoute-t-elle, sont pour la plupart dans une situation d'infortune et de misère imméritée ». Et plus loin, elle stigmatise ce « petit nombre de riches et d'opulents qui imposent un joug presque servile à l'infinie multitude des travailleurs ».

Pour remédier à cette situation lamentable, Léon XIII s'était bien gardé de revendiquer la suppression radicale et complète de toutes les inégalités. S'élevant contre les erreurs des socialistes marxistes de son époque, il avait proclamé hardiment « la nécessité des inégalités ; (...) c'est la nature qui a disposé parmi les hommes des différences aussi multiples que profondes : différence d'intelligence, de talent, de santé, de force ; différences nécessaires, d'où naît spontanément l'inégalité des conditions ». Pour atténuer les inégalités excessives et mettre fin aux abus, Léon XIII faisait alors appel à la conscience des employeurs, aux associations professionnelles et à l'intervention de l'Etat.

Quarante ans plus tard, dans *Quadragesimo Anno,* c'est un souci analogue qui inquiète Pie XI, en présence d'une société déjà très évoluée ; deux problèmes en particulier se présentent à lui, problèmes encore assez nouveaux et qui vont prendre de plus en plus d'importance. Si le paupérisme s'est atténué depuis Léon XIII, si la condition des ouvriers s'est améliorée en Occident, dans les pays neufs et les antiques civilisations d'Extrême-Orient, on voit au contraire « s'accroître l'immense multitude des prolétaires indigents dont la détresse crie vers le ciel » ; et le Pape déplore cette inégalité choquante entre le niveau de vie des travailleurs occidentaux et celui des travailleurs d'Outre-Mer.

Par ailleurs, quelques brèves remarques de l'Encyclique montrent que Pie XI déplore également les différences de niveau de vie entre les milieux agricoles et les milieux industriels ; c'est pour atténuer cette inégalité qu'il suggère l'adoption d'une politique avisée des salaires et des prix des diverses branches de l'activité économique.

Dans la deuxième partie de *Mater et Magistra,* Jean XXIII avait noté à son tour que, dans les pays économiquement développés, certaines catégories de travailleurs urbains reçoivent des rémunérations insuffisantes, vraiment infimes si on les compare aux revenus d'autres catégories. Dans la troisième partie, il aborde le problème des inégalités de niveaux de vie particulier à notre époque :

soit, dans un même pays, entre secteurs divers de l'économie, en particulier agriculture et industrie (ou le secteur des services) ;

soit, toujours dans un même pays, entre régions inégalement développées ;

soit, entre populations de pays di-

versement développés au point de vue économique.

Nous nous bornerons à commenter l'enseignement de Jean XXIII en ce qui concerne l'agriculture et les pays en voie de développement économique. *Mater et Magistra* est ici en pleine actualité, mais sa tâche devient particulièrement ardue. D'une part, les situations qu'elle découvre sont tellement complexes que, s'il est facile d'y dénoncer des abus et des inégalités criantes, il l'est beaucoup moins de formuler à leur égard les exigences *précises* de la justice et leurs limites. C'est pourquoi le Pape préfère parler seulement, d'une manière plus vague, soit des exigences de la justice et de l'équité, quand il s'agit de l'agriculture, soit des exigences de la justice et de l'humanité, quand il parle des pays en voie de développement économique — exigences imprégnées dans tous les cas par la vertu de charité.

Ces précautions de langage de Jean XXIII se comprennent d'autant mieux qu'il est délicat pour l'Eglise de proposer des remèdes à ces inégalités excessives : une fois rappelés quelques principes de morale, le Pape se voit, en effet, obligé d'entrer dans des explications assez techniques et à suggérer des réformes, elles aussi d'ordre technique, qui, par conséquent, ne s'imposent pas d'une manière absolue à la conscience des catholiques.

Rien ne dit en effet que des spécialistes n'imagineront pas prochainement un plan de réformes différent, tout aussi acceptable du point de vue moral, et d'une plus grande efficacité.

ECHOS EN EUROPE

● **En France.** — Bien que sa publication ait coïncidé avec la Fête nationale du 14 juillet, la presse française a fait unanimement écho à *Mater et Magistra.* Seuls des organes catholiques en ont cependant publié le texte intégralement : *La Croix, La Croix du Nord, La Documentation Catholique, La Croix du Dimanche* et le *Nouvel Alsacien.* La Bonne Presse, qui a en outre édité une plaquette, estime que 350.000 exemplaires de l'encyclique ont été diffusés en un mois en France.

● **En Belgique.** — Outre la place réservée dans la presse, on a noté que la radio-télévision avait consacré toute une émission « Temps libre » en langue française à l'encyclique. On note en outre que le quotidien socialiste *Le Peuple* a relevé avec plaisir le fait que le pape a accepté les principes de la socialisation, « qui n'est pas un travail diabolique ou antichrétien »

● **En Italie.** — Souvent divisée, la presse italienne a réservé à l'encyclique un accueil dans l'ensemble intéressé et sympathique, réserve faite des organes communistes. Les publications monarchistes et néofascistes ont cru voir dans le nouvel énoncé de la doctrine de l'Eglise une approbation du corporatisme. Certains journaux indépendants ont adressé à l'encyclique le grief de « paternalisme ». *Avanti*, organe du parti socialiste-nennien, a écrit : « Les précédentes encycliques avaient comme but de combattre les idées socialistes. Le pape actuel, sans doute, ne renie rien des positions définies par ses prédécesseurs, mais les directives qu'il donne en matière de politique sociale catholique tiennent résolument compte des modifications éventuelles que nous réserveraient les prochaines années dans le domaine économique et social. » (On trouvera une intéressante revue critique de la presse italienne dans *Aggiornamenti Sociali*, Milan, août-septembre.)

M. Saragat, chef du parti socialiste démocrate, a constaté l'identité de vue entre le pape et son parti sur une socialisation qui sauvegarde les droits naturels de la personne, mais il a repoussé le « principe de subsidialité » défini par Jean XXIII.

● **En Allemagne.** — « L'encyclique n'est dure qu'en certains points, dans son refus du système communiste, dans sa reconnaissance de la société privée, dans le souci de montrer l'aide aux pays jeunes comme nécessité absolue » note le quotidien indépendant de Hambourg *Die Welt.* Le quotidien conservateur *Frankfurter Allgemeine Zeitung* observe pour sa part que «les groupes intéressés ne voient dans le document que ce qui leur plaît en lui »...

● **En Espagne.** — Larges échos, naturellement, et approbation unanime dans la presse espagnole. *Arriba*, organe de la Phalange, commente : « La propriété privée, telle que la définit Jean XXIII, peut être un des vrais moyens pour arrêter ausi bien le communisme que le capitalisme. » Dans un discours prononcé à Madrid le 15 juillet, M. Sanz Orrio, ministre du Travail, a de son côté déclaré : « L'encyclique est tout à fait satisfaisante pour nous. Nous n'avons rien à changer à ce que nous avons commencé de faire » (le ministre a fait notamment état d'un projet de loi récemment déposé et traitant du droit des ouvriers à participer à l'activité de leurs entreprises).

Nous avons relevé dans *Ecclesia*, hebdomadaire de l'Action catholique, une série d'analyses très précises du document pontifical. Mgr Modrego y Casaus, archevêque-évêque de Barcelone, a publié une lettre pastorale consacrée à la parution de l'encyclique.

● **Grande-Bretagne.** — Bien que l'Eglise anglicane ait jugé l'encyclique « intéressante », les journaux anglais ne la présentent qu'en page intérieure, sans guère la commenter. Seul le *Times* lui réserve une place plus large. L'*Economist*, de Londres, a commenté : « En gros, l'encyclique représente une tendance vers la gauche dans l'attitude de l'Eglise, et range le Vatican parmi les adversaires du colonialisme, et au côté des jeunes nations d'Afrique et d'Asie. »

● **Autriche.** — Le Dr Alphons Gorbach, chancelier, a rendu hommage dans une allocution à l'encyclique et s'est réjoui de la concordance entre les propositions formulées par Jean XXIII et la politique du parti populiste.

● **Danemark.** — Accueil très favorable ; *Politiken* a parlé de l'encyclique de façon très élogieuse et c'est un des deux ou trois journaux qui « font » l'opinion ; le quotidien luthérien lui a consacré plusieurs articles et en a publié de longs extraits. « La publication simultanée dans les principales langues européennes a certainement contribué ici à la publicité donnée à l'encyclique dès sa parution », note notre correspondant.

L'agriculture, secteur sous-développé

C'est la première fois, semble-t-il, qu'un document pontifical aborde d'une manière aussi large les problèmes ruraux. Jean XXIII commence par brosser le tableau de l'exode rural ; il en indique la gravité en bien des pays, il en recherche les causes. Il s'arrête surtout à l'une d'elles : le secteur agricole est, en de très nombreuses régions, un secteur déprimé ; le niveau de vie dans les campagnes est très inférieur à celui des villes, si bien que les agriculteurs souffrent d'un véritable complexe d'infériorité.

La crise profonde, qui menace la vie des campagnes. émeut d'autant plus Jean XXIII qu'il demeure plus étroitement attaché à ses origines paysannes. Aussi, pour célébrer la grandeur de la profession de cultivateur, trouve-t-il des accents pathétiques ; il célèbre le travail de la terre en des termes lyriques, que nos contemporains appliqueraient aussi, volontiers, à la recherche scientifique ou aux réalisations de l'industrie moderne :

« Il est facile aux agriculteurs de constater la noblesse de leur travail : ils vivent dans le temple majestueux de la création, ils sont en rapports fréquents avec la vie animale et végétale, inépuisable en ses manifestations, inflexible en ses lois, qui sans cesse évoque la Providence du Dieu Créateur. Elle produit les aliments variés dont vit la famille humaine ; elle fournit à l'industrie une provision toujours accrue de matière premières.

« Ce travail, en outre, révèle la dignité de leur profession. (...) Ce travail est caractérisé par les valeurs morales qui lui sont propres

ar il exige souplesse pour s'orienter s'adapter patience pour attendre, essort et esprit d'entreprise (...)

« La personne humaine trouve, ans le travail de la terre, des stimulants sans nombre pour s'affirmer, développer, s'enrichir, y compris ans le champ des valeurs spirituels. Ce travail doit donc être conçu, écu comme une vocation, comme une ission ; comme une réponse à l'appel de Dieu nous invitant à prendre art à la réalisation de son plan providentiel dans l'histoire ; comme un ngagement à s'élever soi-même avec s autres ; comme une contribution la civilisation humaine. »

On ne s'étonne plus dès lors que le ape veuille aider les responsables de politique et de l'économie à trouver des remèdes à la tragique situaion des campagnes. A bien le lire, il emble que les réformes souhaitables e décomposent en deux temps : il aut d'abord prendre des mesures qui ermettent au secteur agricole de rattraper le secteur industriel et le secteur des services ; en second lieu, il st nécessaire (et le Pape y revient à eux reprises) d'assurer un développement harmonieux de ces trois secteurs, « développement graduel, simultané, proportionnel ».

Pour aligner le secteur agricole sur es deux autres secteurs, le Pape énumère un certain nombre de réformes ; nous n'insisterons pas sur celles qui présentent un caractère plus technique ; elles concernent la fiscalité, le crédit, les assurances sociales, la politique des prix agricoles, la modernisation de l'agriculture... D'autres au contraire sont directement dans la ligne des préoccupations humaines de Jean XXIII ; il convient de nous y arrêter :

1° L'évolution, variable suivant les pays et les régions, des structures de l'entreprise agricole, doit se faire à la lumière d'une conception humaine et chrétienne de l'homme et de la famille. Dans une telle conception,

« on considère naturellement comme idéale l'entreprise qui se présente comme une communauté de personnes ; alors les relations entre ses membres et ses structures répondent aux normes de la justice et à l'esprit que Nous avons exposé, plus spécialement s'il s'agit d'entreprises à dimensions familiales. On ne saurait trop s'employer à ce que cet idéal devienne réalité compte tenu du milieu donné. »

2° Pour que cette entreprise familiale soit viable, plusieurs conditions doivent être remplies. Avant tout, il faut que les cultivateurs soient instruits et aidés sur le plan technique ; il faut aussi qu'ils unissent leurs efforts dans des organismes coopératifs variés, dont ils auront la responsabilité.

Enfin le Pape déclare qu'à son avis « les promoteurs du développement économique, du progrès social, du relèvement culturel dans les milieux ruraux, doivent être les intéressés eux-mêmes : les agriculteurs ». Mais, dans leur ascension économique et sociale, qui devra s'accompagner d'une participation plus active à la vie civique et politique, tout en demandant l'appui des pouvoirs publics, ils devront toujours chercher à concilier leurs droits et leurs intérêts avec ceux des autres professions et à les subordonner au bien commun.

Nous retrouvons dans ces larges aperçus les idées développées par Pie XI dans *Quadragesimo Anno ;* après avoir montré l'urgente nécessité d'organiser des professions, il ne craignait pas de souligner que, dans chaque profession organisée, il fallait, avant tout, « veiller à ce que l'activité collective s'oriente toujours vers le bien commun de la société ».

UN CERTAIN SILENCE

« Le principe de subsidiarité (énoncé par Jean XXIII pour définir les droits et devoirs de l'Etat) vaut sans doute aussi analogiquement dans l'Eglise même, qui est, elle aussi, une société, bien qu'elle ne soit pas une société comme les autres. Ceux qui se plaignent que tout ne soit pas dit autoritairement et que certains silences soient particulièrement audibles oublient trop que l'Eglise n'est pas seulement une hiérarchie, mais un peuple d'hommes libres que nulle autorité ne dispense de l'initiative personnelle. Si, dans une aussi ample et aussi pénétrante réflexion sur les problèmes du secteur agricole, il n'est pas question de réforme agraire, on a certes tort de n'y voir qu'une excessive prudence, au lieu de percevoir dans une absence aussi visible de directive, l'affirmation, implicite mais claire, de l'autonomie du laïc, qui n'a pas le droit d'attendre qu'on lui tire les oreilles pour prendre librement, en chrétien, selon sa conscience personnelle, pressé par la charité du Christ, ses responsabilités envers ses frères. C'est en ce sens, nullement réductible au maniement instrumental, qu'il faut sans nul doute comprendre l'affirmation que c'est « par le moyen des laïcs » que l'Eglise aura à accomplir la tâche immense de « donner un accent humain et chrétien a la civilisation moderne ».

R.P. Thomas, o.p.,
(« Signes du Temps »).

Les relations entre pays inégalement développés

Jean XXIII avait déjà eu l'occasion, en particulier dans une allocution du 3 mai 1960, d'attirer l'attention sur les relations qui doivent s'établir entre pays économiquement développés et pays en voie de développement : « Nous sommes tous solidairement responsables des populations sous-alimentées » ; cette responsabilité « incombe à tous et à chacun, spécialement aux plus favorisés ».

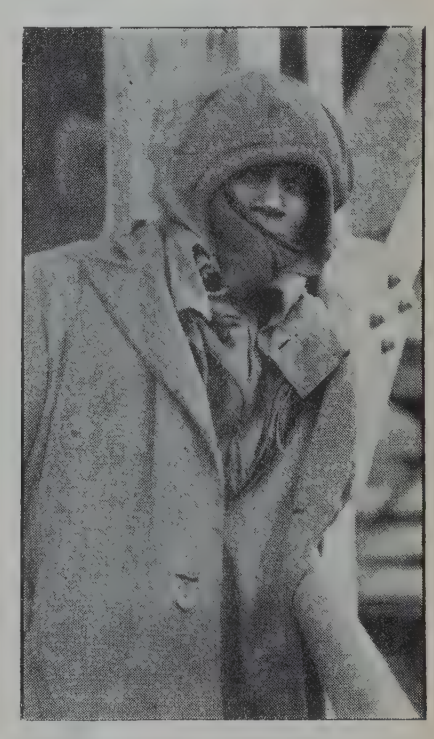
Mater et Magistra reprend d'une manière très large ce problème, qu'elle déclare le plus important de notre époque :

« La solidarité qui unit tous les hommes en une seule famille impose aux nations qui surabondent en moyens de subsistance le devoir de n'être pas indifférentes à l'égard des pays dont les membres se débattent dans les difficultés de l'indigence, de la misère, de la faim, ne jouissent même pas des droits élémentaires reconnus à la personne humaine. D'autant plus, vu l'interdépendance de plus en plus étroite entre peuples, qu'une paix durable et féconde n'est pas possible entre eux si sévit un trop grand écart entre leurs conditions économiques et sociales. »

Ici, comme pour le secteur agricole, deux sortes d'interventions, deux séries de démarches sont nécessaires.

Tout d'abord, des secours d'urgence sont indispensables, analogues à l'aide que l'on accorde à un malheureux rencontré dans la rue. « Justice et humanité », selon les mots du Pape déjà cités, exigent que les peuples riches viennent en aide à ceux qui sont en proie à la misère et à la faim : c'est de l'élémentaire charité.

Mais il faut aller plus loin, beaucoup plus loin, en s'attaquant résolument



Jeune Saharien au pied d'un derrick

Le progrès social doit aller de pair avec le progrès économique

aux causes profondes qui sont à l'origine de cette misère. C'est toute l'économie de nombreux pays, primitive et arriérée, qu'il faut transformer, pour la rendre capable de suffire peu à peu aux soins de la population, directement ou par échanges. Cette transformation, il ne s'agit pas de l'imposer à des peuples libres, justement jaloux de leur liberté récente, mais de les aider à la réaliser eux-mêmes, avec l'aide des pays développés. Cette aide devra se manifester en bien des domaines ; il faudra avant tout donner aux habitants l'instruction, les habitudes de travail, la formation professionnelle, qui les mettront peu à peu en état de prendre complètement en main, en pleine autonomie, les destinées économiques de leurs pays ; il faudra aussi leur fournir au point de départ les capitaux indispensables. Et en les aidant ainsi, il faut aspirer après le jour où ils pourront se passer de ce soutien extérieur.

Connaissant les efforts déjà faits pour apporter aux pays peu développés cette aide technique, le Pape s'en réjouit ; mais ils lui semblent encore bien timides :

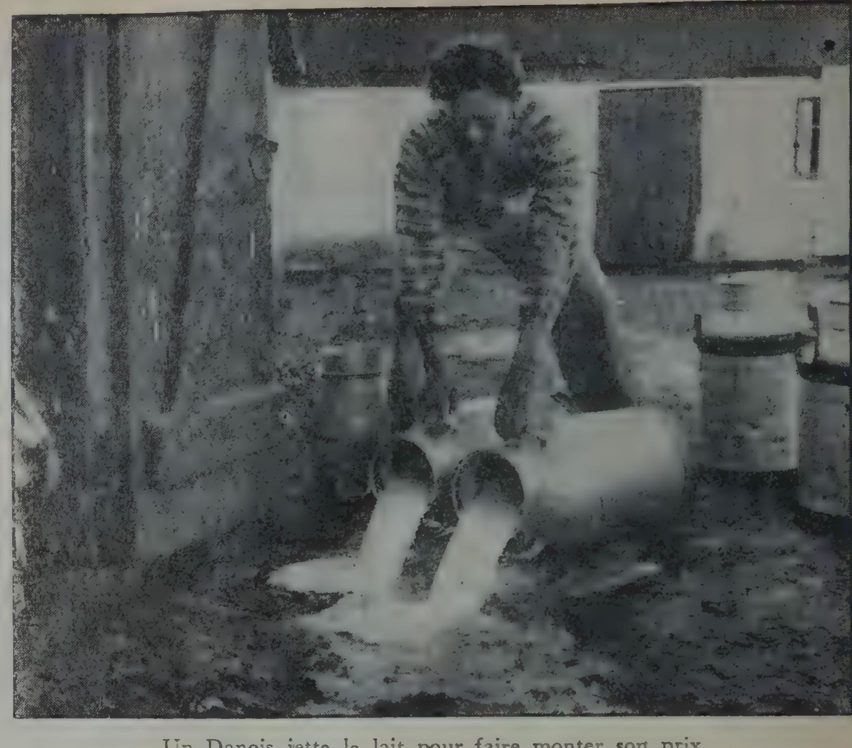
« Nous ne pouvons toutefois ne pas observer que la coopération scientifique, technique et économique entre communautés politiques économiquement développées et pays qui sont encore au début ou aux premiers pas de leur développement, veut une autre ampleur que celle que nous connaissons. Il est à désirer que les prochaines décennies soient témoins de ces relations accrues entre pays développés et pays en voie de développement. »

Le Pape félicite les catholiques qui sont entrés dans cette voie : d'abord ceux des pays peu développés qui participent à l'effort de transformation de l'économie de leur pays, directement ou indirectement ; ensuite ceux des pays développés qui collaborent à l'aide technique, dont ils sont, en certains secteurs, les initiateurs ou les animateurs. Et il souligne que cette action présente pour les catholiques un caractère particulièrement impératif. Membres du Corps mystique, ils ont dû méditer la parole de saint Jean : « Celui qui possède les biens du monde, et, voyant son frère dans le besoin, lui fermerait son cœur, comment la charité divine pourrait-elle demeurer en lui ? » Par ailleurs cette présence des catholiques est nécessaire pour que l'action technique ne dévie pas ; ils pourront, plus que d'autres, parer aux dangers que le Pape signale.

Exigences à respecter

Dans cette aide technique, il faut, en effet :

1° Eviter de renouveler dans les pays en voie de développement les erreurs jadis commises par les pays



Un Danois jette le lait pour faire monter son prix.
La solidarité, la justice et la paix exigent...

développés. En particulier, il faut garder dans l'esprit une notion saine de l'économie et de son but, tel que le Pape l'a défini au début de l'Encyclique : il faut produire et produire de plus en plus, mais il faut aussi assurer une distribution équitable des biens produits, et veiller à ce que le progrès social marche de pair avec le progrès économique, par un développement harmonieux des divers secteurs de production.

2° Respecter les caractères particuliers de chaque pays, leur individualité, ne pas chercher à les faire entrer dans le moule des nations plus développées. Il faudra donc orienter leur développement dans le sens de leurs croyances, de leurs traditions, de leur génie propre, tenir compte aussi des ressources naturelles et de la situation de chaque pays. Jean XXIII cite ici un très beau passage de l'Encyclique inaugurale du Pape Pie XII, *Summi Pontificatus*, de 1939 :

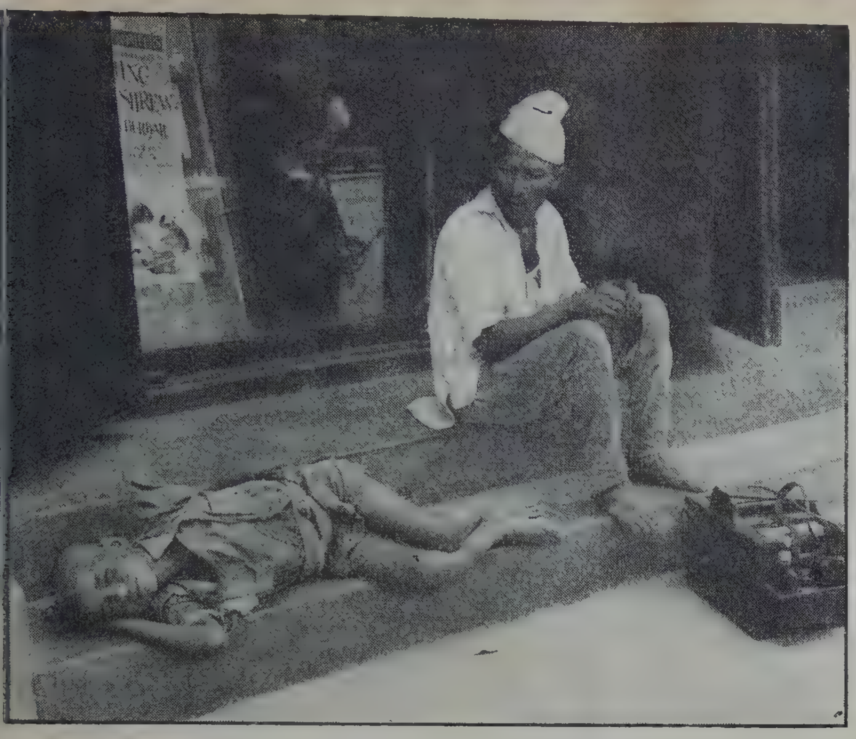
« L'Eglise du Christ, fidèle dépositaire de la divine sagesse éducatrice, ne peut penser ni pense à attaquer ou à mésestimer les caractéristiques particulières que chaque peuple avec une piété jalouse et une compréhensible fierté, conserve et considère comme un précieux patrimoine (...). Toutes les orientations, toutes les sollicitudes, dirigées vers un développement sage et ordonné des forces et tendances particulières, qui ont leurs racines dans les fibres les plus profondes de chaque rameau ethnique, pourvu qu'elles ne s'opposent pas aux devoirs dérivant pour l'humanité de son unité d'origine et de sa commune destinée, l'Eglise les salue avec joie et les accompagne de ses vœux maternels. »

3° Respecter la hiérarchie des valeurs. C'est sur ce point, surtout, que les catholiques pourront exercer une heureuse influence. Jean XXIII note « avec amertume » :

« ...dans les pays économiquement développés la conscience de la hiérarchie des valeurs s'est affaiblie, éteinte, inversée en trop d'êtres humains. Les valeurs de l'esprit sont négligées, oubliées, niées. Le progrès des sciences et des techniques, le développement économique, le bien-être matériel ont les faveurs ; souvent on les recherche comme biens supérieurs, on en fait l'unique raison de vivre. C'est l'embûche la plus dissolvante, la plus délétère, insinuée dans l'action qu'exercent les peuples économiquement développés auprès des peuples en voie de développement, alors que parmi ces derniers souvent les traditions ancestrales ont conservé vif et efficace le sens de certaines valeurs humaines et des plus importantes.

» Blesser cette conscience est immoral par essence. Elle doit, au contraire, être respectée, afin de demeurer ce qu'elle est : fondement de civilisation vraie. »

4° Agir d'une manière totalement désintéressée : « La justice exige que cette aide technique et financière soit apportée dans le désintéressement politique le plus sincère. Elle doit avoir pour objet de mettre les communautés en voie de développement économique à même de réaliser par leur propre



Un Indien attend prostré un repas hypothétique
... que soient comblés d'urgence des écarts si criants.

ffort leur montée économique et so-iale. »

Désintéressement indispensable, op-osé à toute pensée de colonialisme, le quelque nature qu'il soit — mais ui, dans l'esprit du Pape, ne dispen-e certainement pas du devoir de re-onnaissance pour les populations qui énéficient de cette aide technique. ux peuples riches, le devoir de la ournir sans nourrir l'espoir d'aucune ontrepartie, aux peuples pauvres le levoir de la recevoir avec d'autant lus de reconnaissance qu'elle est plus lésintéressée.

Une vraie Tour de Babel

Après quelques paragraphes suc-incts consacrés aux problèmes de dé-nographie et de natalité, le Pape trai-e, en conclusion de cette troisième artie, une question d'une extrême ravité. Il part de cette constatation ue, de nos jours, « tout problème de uelque importance, quel qu'en soit le ontenu, scientifique technique, éco-omique, social, politique, culturel, re-êt des dimensions supranationales et ouvent mondiales ».

L'étude et la mise en place des so-utions de ces problèmes ne peut donc e réaliser que dans l'entente et par a collaboration de diverses nations. ntente et collaboration ne peuvent établir et se développer que si la onfiance règne entre les peuples et ntre leurs dirigeants : or, partout, est la méfiance qui règne.

La méfiance, et une méfiance doublement néfaste ; d'une part elle empêche les peuples de s'atteler franchement à des œuvres qui demanderaient leur mutuelle collaboration ; d'autre part elle les conduit, dans la crainte d'une agression, à s'armer de plus en plus ; ainsi d'immenses richesses, et l'activité d'un grand nombre d'hommes, sont absorbées par la préparation d'une guerre que tout le monde redoute, au lieu d'être employées au relèvement du niveau de vie des populations du globe.

Il faudrait faire cesser cette méfiance. A première vue, cela paraît impossible. « La confiance réciproque entre les peuples et les Etats, écrit Jean XXIII, ne peut naître et se renforcer que dans la reconnaissance et le respect de l'ordre moral. »

Cela supposerait que toutes les nations professent une morale à peu près commune. Or, Jean XXIII fait remarquer que, dans le monde actuel, certains hommes de gouvernement « ne reconnaissent pas l'existence d'un ordre moral, d'un ordre transcendant, universel, absolu, d'égale valeur pour tous ». Il fait évidemment allusion aux démocraties populaires, avec lesquelles il sera dès lors difficile de s'entendre, les mots les plus simples, tel celui de justice, n'ayant pas la même signification des deux côtés du rideau de fer.

Mais il y a plus grave encore. La morale des peuples libres est, elle aussi, en pleine déliquescence. Jean XXIII l'a noté à plusieurs reprises, discrètement, mais nettement. Il fait ainsi écho à la pensée développée par son prédécesseur en bien des occasions, en particulier dans *Summi Pontificatus* (20 octobre 1939) et dans le radio-message de Noël 1941 sur les conditions d'une paix juste et durable. L'origine du mal est à chercher dans cette laïcisation qui envahit les Etats et toute la vie politique du monde occidental. En dehors du plan de la conscience individuelle, Dieu est pratiquement renié. Or, écrivait Pie XII en 1939 :

« ...quand Dieu est renié toute base de moralité s'en trouve ébranlée du même coup, et l'on voit s'étouffer ou du moins s'affaiblir singulièrement la voix de la nature qui enseigne (...), ce qui est bien et ce qui est mal (...) et fait sentir à chacun la responsabilité de ses actions devant un juge suprême. »

« Quand fut affaiblie la foi en Dieu et en Jésus-Christ, quand fut obscurcie dans les âmes la lumière des principes moraux, du même coup se trouve sapé le fondement unique, et impossible à remplacer, de cette stabilité, de cette tranquillité, de cet ordre extérieur et intérieur, privé et public, qui seul peut engendrer et sauvegarder la prospérité des Etats... De nos jours (...), les dissenssions ne proviennent pas seulement d'élans de passions rebelles, mais d'une profonde crise spirituelle qui a bouleversé les sages principes de la morale privée et publique. »

SILENCE A L'EST

● **En pays communistes.** — Nous n'avons relevé ni informations ni commentaires dans les journaux que nous recevons de Moscou. Les principaux journaux catholiques de Pologne, comme *Tygodnik Powszechny*, *Kierunki*, *Slowo Powszechne*, n'ont pu consacrer à l'encyclique que de 10 à 35 lignes d'information... En Allemagne orientale, le Dr Desczyk, expert pour les questions culturelles et religieuses au sein du comité central de l'Union chrétienne-démocrate (C.D.U.) a déclaré que l'encyclique contenait des éléments positifs, mais que ceux-ci étaient déjà réalisés dans les pays socialistes.

Pour l'organe des syndicats polonais *Glos Pracy*, l'encyclique est exclusivement dictée par les intérêts de l'Eglise qui, dans une situation critique, doit défendre sa sphère d'influence ; l'Eglise n'a pas changé sa position et continue de soutenir le capitalisme.

On voit alors, non sans effroi, cet échafaudage de difficultés qui empêchent l'entente entre les peuples : chez les peuples qui paraissent avoir conservé les bases de la morale na-

turelle, ces bases sont fortement ébranlées ; et, quand, s'appuyant sur ces principes chancelants, ils se tournent vers les autres peuples, c'est pour constater que leurs dirigeants nient l'existence de tout ordre moral transcendant. Alors comment s'entendre, comment se comprendre ? C'est une véritable Tour de Babel.

Pie XII devait revenir fréquemment sur ces idées au cours de son pontificat. Deux ans plus tard, en pleine guerre, le 24 décembre 1941, il déclarait solennellement : « La nouvelle organisation, que tous les peuples aspirent à voir réalisée (...) devra être dressée sur le rocher inébranlable et immuable de la loi morale, manifestée par le Créateur lui-même au moyen de l'ordre naturel et inscrite par Lui dans le cœur des hommes en caractères ineffaçables ; loi morale dont l'observance doit être inculquée et favorisée par l'opinion publique de toutes les nations et de tous les Etats avec une telle unanimité de voix et de force que personne ne puisse oser la mettre en doute ou en atténuer le lien d'obligation. »

L'année suivante, à Noël 1942, il insistait à nouveau, en disant que toute « construction sociale qui exclurait (...) l'essentielle connexion avec Dieu de tout ce qui regarde l'homme, ou qui seulement la négligerait, ferait fausse route, et, tout en construisant d'une main, elle préparerait de l'autre les facteurs qui, tôt ou tard, saperont et détruiront l'ouvrage ».

C'est la même pensée que Jean XXII résume en cette formule lapidaire : « L'ordre moral ne peut s'édifier que sur Dieu ; séparé de Dieu il se désintègre. »

Deux motifs d'espérer

Le Souverain Pontife, cependant, en présence de ce monde inquiétant à tant de points de vue, ne veut pas perdre confiance ; son optimisme foncier, sa foi en la Providence, ne le lui permettent pas. Et il trouve deux motifs d'espérer.

Tout d'abord, il note que, de nos jours, contrairement à ce qui s'était produit au siècle dernier, les progrès de la science et de la technique tendent à rapprocher le monde de Dieu. C'est la pensée qui s'exprimait déjà dans cette pièce qui fut présentée l'hiver dernier à Paris, *Le Signe du Feu* ; l'un des personnages, jésuite américain et savant physicien de l'atome, affirme avec force que, à mesure que le savant pénètre davantage les secrets de l'univers, il entrevoit des mystères toujours plus impénétrables que ceux qu'il vient de percer, et se sent de plus en plus petit en présence d'un Cosmos qui le déborde de toutes parts : peu à peu il se trouve ainsi confronté à Dieu, il redécouvre Dieu.

Ensuite, Jean XXIII remarque que, dans ce monde de plus en plus insatisfait à mesure que monte le niveau de vie, « se fait toujours plus claire la conscience des droits inviolables et universels de la personne, plus vive l'aspiration à des relations plus justes et plus humaines. Ce sont là des motifs qui tous contribuent à rendre les hommes plus conscients de leurs propres limites, à faire refleurir en eux la recherche des valeurs spirituelles. Tout cela ne peut pas ne pas susciter un espoir d'ententes sincères et de collaborations fécondes ».

Puisse l'avenir donner raison à cet optimisme du Souverain Pontife.

ECHOS EN ASIE

● **En Inde.** — Un de nos correspondants nous écrit : « Dans l'ensemble, en dépit d'efforts louables, quoique assez récents, les catholiques ne sont pas assez conscients de leur devoir social. C'est sûrement dû à un manque de formation précise en ce domaine. Comme l'encyclique insiste sur l'éducation sociale, cette section est d'autant plus nécessaire pour l'Inde.

» La question de la cogestion des entreprises sera importante pour des régions, comme le Kerala, où des catholiques dirigent, ou même possèdent des entreprises industrielles. Ils pourront comprendre que ce sera leur devoir d'associer davantage leurs ouvriers à leur direction ; au moins devront-ils comprendre que ceux-ci doivent être traités de façon plus digne, avec des salaires plus conformes à leur situation familiale.

» Sans doute l'encyclique pourra-t-elle inspirer les dirigeants de l'Eglise de multiplier les écoles techniques dont l'Inde a tant besoin actuellement et que les catholiques n'ont pas développées suffisamment.

» Du côté des non-catholiques : apparemment certains journaux ont donné une idée suffisante de l'encyclique et de son contenu. Mais les deux journaux de langue anglaise de Calcutta (et pareils journaux restent très influents en Inde), le *Statesman* et *The Amrita Bazar Pratika* n'ont donné qu'une note très courte.

» La doctrine sociale de l'Eglise est au fond quasi ignorée ici, surtout parce qu'elle n'est pas présentée de façon scientifique. Comme la Science est devenue un des leitmotive de l'Inde contemporaine, il serait absolument nécessaire d'offrir au public indien une présentation plus profonde de la doctrine de l'Eglise, en particulier de l'encyclique actuelle.

» Le fait que l'encyclique admet un certain « socialisme » ou au moins des applications socialisantes, sera bien reçu en Inde. Car, le programme actuel du parti au pouvoir, le Congrès, est basé sur un « socialisme pratique », sur des interventions de l'Etat plus nombreuses et plus actives. On le voit notamment dans la formation de combinats industriels qui dépendent assez étroitement de l'Etat. L'insistance du Saint Père sur les droits des individus, familles et groupes sociaux indépendants sera pour beaucoup une source de réflexion féconde, à condition qu'ils puisent y avoir accès...

» Le long passage concernant l'agriculture doit aussi avoir une signification véritable pour l'Inde. En effet, l'agriculture reste la base de l'économie indienne, et pour longtemps. Mais, en raison des efforts gigantesques pour se créer un système industriel complet, on risque de négliger l'agriculture... D'autre part, une certaine « socialisation » des campagnes, sous la forme multiple de « community projects » et de coopératives ne peut que s'accorder à souhait avec les principes et réalisations exposés dans l'encyclique.

» Enfin, l'encouragement positif et précis donné à l'aide des pays sous-développés est de nature à encourager substantiellement ce qui se fait déjà dans l'Inde... Des œuvres purement catholiques comme l'œuvre « Misereor » des Allemands, y verront une raison de plus de s'établir et de rayonner davantage. En fait, c'est actuellement en Inde l'expression la plus réaliste de l'intérêt catholique aux pays sous-développés. »

3. — Conseils et directives

Le titre de la quatrième partie de l'Encyclique est assez énigmatique « Renouer les liens de la vie en commun dans la vérité, la justice et l'amour. » Et beaucoup penseront qu'il ne s'agit sans doute que d'une simple conclusion, de ton plus ou moins prophétique. Tout au contraire, nous sommes là en présence de développements très denses, qui remplissent une douzaine de pages, et dans lesquels sur un ton très simple, et sans s'astreindre à aucun ordre logique, le Souverain Pontife donne à ses auditeurs un certain nombre de conseils de jugements et de directives qui découlent des enseignements des autres parties.

Se reliant à la partie précédente Jean XXIII commence par rappeler que, malgré l'essor de la science et de l'économie, le monde est encore loin aujourd'hui de jouir « de relations sociales plus humainement équi

librées tant à l'intérieur de chaque communauté politique que sur le plan international ». Aussi bien, la justice et la paix ne pourront pas régner tant que les hommes n'auront pas retrouvé « le sens de la dignité de créatures et de fils de Dieu, première et dernière raison d'être de toute la création ».

« L'apect plus sinistrement typique de l'époque moderne se trouve dans la tentative absurde de vouloir bâtir un ordre temporel solide et fécond en dehors de Dieu, unique fondement sur lequel il puisse subsister, et de vouloir proclamer la grandeur de l'homme en le coupant de la source dont cette grandeur jaillit et où elle s'alimente ; en réprimant, et si possible en éteignant, ses aspirations vers Dieu. Mais l'expérience de tous les jours continue à attester, au milieu des désillusions les plus amères, et souvent en langage de sang, ce qu'affirme le Livre inspiré : « Si ce n'est pas Dieu qui bâtit la maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la construisent. »

Cette pénible constatation amène tout naturellement le Pape à traiter de deux problèmes principaux : de la doctrine sociale de l'Eglise et de l'action des laïques dans les organisations temporelles.

Léon XIII avait déjà déclaré que, sans le concours de l'Eglise, il était impossible de trouver à la question sociale une solution satisfaisante. Après lui, Pie XI et Pie XII avaient cherché à dégager les grandes lignes de la doctrine sociale de l'Eglise. Jean XXIII, qui vient de résumer et de prolonger leur pensée, juge utile, à la fin de son Encyclique, de remettre les chrétiens en face de cette doctrine. Il le fait :

1° en rappelant sa nature et son importance ;

2° en signifiant aux catholiques qu'ils doivent s'en instruire et s'en imprégner ;

3° en montrant de quelle manière elle peut passer dans les organisations temporelles.

La doctrine sociale de l'Eglise...

Cette doctrine repose sur l'idée que « les êtres humains sont et doivent être fondement, but et sujets de toutes les institutions où se manifeste la vie sociale. Chacun d'entre eux, étant ce qu'il est, doit être considéré selon sa nature intrinsèquement sociale et sur le plan providentiel de son élévation à l'ordre surnaturel ».

C'est en partant de ce principe que l'Eglise a constitué peu à peu sa doctrine sociale, en conformité à la fois avec les exigences de la nature humaine et avec les caractéristiques de la société moderne. D'où il résulte, et cette constatation de Jean XXIII est capitale, que les jugements et les orientations qui découlent de cette doctrine peuvent être acceptés par tous les hommes de bonne volonté, même non chrétiens, à la seule condition qu'ils acceptent les principes du droit naturel. Pour les chrétiens, éclairés par la Révélation, ils prennent cependant un sens beaucoup plus profond. C'est ce qui explique que les dirigeans de la Confédération française des Travailleurs chrétiens, qui n'ont jamais craint de se déclarer fils de l'Eglise, n'ont pas hésité à admettre dans la Confédération des hommes de toutes religions, qui se déclaraient d'accord sur les conclusions positives de la doctrine sociale de l'Eglise, même si leur croyance était différente.

Le Souverain Pontife ajoute alors :

« Il est indispensable, aujourd'hui plus que jamais, que cette doctrine soit connue, assimilée, traduite dans la réalité sociale sous les formes et dans la mesure que permettent ou réclament les situations diverses. Cette tâche est ardue, mais bien noble. C'est à sa réalisation que Nous invitons ardemment non seulement Nos frères et fils répandus dans le monde entier, mais aussi tous les hommes de bonne volonté. »

Relevons avec soin ces trois termes : *connue, assimilée, traduite dans la réalité sociale,* que Jean XXIII va expliquer longuement.

... doit être connue...

Doctrine *connue.* C'est un fait que, pendant longtemps, même des catholiques ont ignoré, parfois boudé, cette doctrine. Il y a vingt-cinq ans, Pie XI s'était plu à décrire l'influence exercée par *Rerum Novarum* dans les milieux les plus divers, catholiques ou non : Ce rayonnement aurait pu être bien plus considérable si la doctrine de Léon XIII n'avait pas été souvent mise sous le boisseau, d'une manière plus ou moins systématique.

La situation s'est améliorée depuis 1931. Certes, on parle beaucoup plus de la doctrine sociale de l'Eglise ; mais, bien souvent, c'est sans connaître, sans soupçonner son véritable esprit ; aussi on en tire des conclusions parfois étonnantes. Des progrès cependant se réalisent peu à peu, grâce à un enseignement mieux organisé. Ainsi en France, où la doctrine sociale de l'Eglise est enseignée à l'Institut catholique de Paris depuis 1925, année où le Père Desbuquois, directeur de l'Action populaire y fonda un Institut d'Etudes sociales, avec les encouragements de deux futurs cardinaux, Mgr Baudrillart et Mgr Verdier, alors supérieur du séminaire des Carmes. Aujourd'hui des enseignements analogues se donnent aux Facultés catholiques de Lille et de Lyon. De nombreux séminaires dans tous les pays ont également organisé des cours du même genre et de niveaux très divers ; mais la matière en est souvent considérée comme secondaire

ECHOS EN AMERIQUE

• **Au Canada.** — Large écho et accueil élogieux dans les journaux de langue française ; *L'Action catholique* et *La Presse* donnent le texte intégralement ; un éditeur prépare la publication d'une brochure populaire qui sera mise en vente dans les kiosques et les librairies.

• **Aux Etats-Unis.** — Publication intégrale du texte dans le *New York Times* ; commentaires sérieux et favorables en tête des plus grands journaux ; notes discordantes dans *The National Review*, hebdomadaire d'opinion, et dans *The Church Living*, revue épiscopalienne du Wisconsin ; les protestants critiquent généralement la position de Jean XXIII sur le « birth control ». Du côté catholique, plusieurs commentateurs observent que l'encyclique va au-delà des concepts américains traditionnels.

• **En Argentine.** — Le président Frondizi a adressé ses félicitations au pape en constatant que le programme de son gouvernement coïncidait avec l'enseignement de l'encyclique ; tous les partis (sauf ceux d'extrême gauche), ainsi que la C.G.T., ont pareillement signifié leur adhésion ; une chaire sur *Mater et Magistra* sera ouverte à l'Ecole supérieure de guerre. *La Prensa*, le plus grand quotidien de Buenos-Aires, a publié le texte intégralement ; *La Nation* en a fait un tiré-à-part dans les quarante-huit heures.

• **Au Pérou.** — Le Dr Belaunde, ancien président de l'O.N.U. et vice-recteur de l'Université catholique, a publié un intéressant commentaire de l'encyclique.

• **Au Chili.** — Le président et le ministre des Affaires étrangères ont adressé au pape leurs félicitations et remerciements.

• **En Uruguay.** — Le conseil des ministres a manifesté officiellement l'attention qu'il portait à l'enseignement pontifical. Le cardinal Barbieri a proposé que *Mater et Magistra* fasse l'objet de délibérations à la conférence économique inter-américaine de Punta del Este ; au cours de celle-ci, le ministre (athée) de l'économie argentine s'est appuyé sur l'encyclique, et M. « Che » Guevara a conseillé la lecture aux « catholiques caverneux d'Amérique », puisqu'ils « ne veulent pas que le monde soit le théâtre d'une révolution sociale ».

• **Au Brésil.** — Le président Quadros a invoqué l'encyclique pour justifier les réformes de structures qu'il envisage ; selon notre correspondant, la publication de *Mater et Magistra* n'a rencontré qu'indifférents et conformistes ; diverses grandes entreprises ont publié dans de grands journaux de grands placards publicitaires pour remercier le pape et se vanter d'avoir toujours appliqué la doctrine sociale de l'Eglise...

à côté des cours classiques de philosophie, de théologie ou d'Ecriture Sainte, et, en certains cas, on peut se demander quelles sont les traces que cet enseignement à laissées dans les esprits des séminaristes à l'heure où ils vont entreprendre leur ministère pastoral.

L'exigence de Jean XXIII ne concerne pas seulement les prêtres ou les futurs prêtres. Le Pape désire que cette formation sociale s'étende à l'ensemble des chrétiens : « Elle doit de plus être inscrite au programme d'instruction religieuse des paroisses et des groupements d'apostolat des laïcs ; elle doit être propagée par tous les moyens modernes de diffusion : presse quotidienne et périodique, ouvrages de vulgarisation ou à caractère scientifique, radiophonie, télévision. »

Il faut bien avouer que, totalement absorbés par leurs écrasantes tâches de formation spirituelle et d'évangélisation, les mouvements d'Action catholique n'ont pas toujours pu faire le nécessaire pour assurer à leurs militants la formation sociale requise. Les inconvénients sérieux de cette situation les ont conduits depuis quelque temps à un nouvel effort. L'appel de Jean XXIII ne pourra que les encourager dans cette voie.

... assimilée

Docrine *assimilée*. Mais il ne suffit pas de connaître abstraitement la doctrine sociale de l'Eglise ; pour que cette doctrine puisse passer dans les faits, il faut que l'on s'en soit profondément pénétré, qu'on l'ait assililée. Une véritable éducation sociale se révèle donc nécessaire :

« L'éducation chrétienne doit être intégrale. Elle doit s'étendre à tous les devoirs. Elle doit donc faire naître et s'affirmer chez les chrétiens la conscience du devoir qui consiste à accomplir chrétiennement même les activités de nature économique et sociale.

» Le passage de la théorie à la pratique est de soi difficile. Il l'est d'autant plus qu'il s'agit de traduire en termes concrets une doctrine sociale comme la doctrine chrétienne, à cause de l'égoïsme profondément enraciné dans les hommes, du matérialisme où baigne la société moderne, des difficultés à découvrir avec clarté et précision les exigences objectives de la justice dans les cas concrets.

» C'est pourquoi il ne suffit pas de faire prendre conscience du devoir d'agir chrétiennement en matière économique et sociale, mais l'éducation doit viser également à enseigner la méthode qui rend apte à accomplir ce devoir. »

Cette éducation va à contre-courant dans une société, précise Jean XXIII, où « prévaut ça et là une tendance hédoniste, qui voudrait réduire la vie à la recherche du plaisir et à la complète satisfaction de toutes les passions... » ; aussi le Pape estime-t-il que c'est surtout dans l'action qu'elle pourra se réaliser, et il fait appel pour cela « aux associations et aux organisations d'apostolat des laïcs ». Il pense en particulier aux mouvements d'Action catholique spécialisés, comme le montre la mention élogieuse qu'il fait de la méthode de la J.O.C., « voir, juger, agir », rendant par là un discret hommage à la personne de Mgr Cardijn, le fondateur de la J.O.C. et son infatigable propagateur à travers le monde.

... traduite en actes par les laïcs

Doctrine *traduite*, dit Jean XXIII, dans la réalité sociale...

Cette action concrète sur les institutions pour y faire pénétrer l'esprit de la doctrine revient « surtout » aux laïcs. A ces catholiques qui agissent sur le plan temporel, il faut à la fois une compétence reconnue dans leur profession, une connaissance réelle de la doctrine sociale de l'Eglise et une attitude filiale à l'égard de l'autorité ecclésiastique. Le Pape leur adresse différents conseils qu'il est bon de citer largement :

« Les catholiques qui s'adonnent à des activités économiques et sociales se trouvent fréquemment en rapport avec des hommes qui n'ont pas la même conception de la vie. Que dans ces rapports Nos fils soient vigilants pour rester cohérents avec eux-mêmes, pour n'admettre aucun compromis en matière de religion et de morale ; mais qu'en même temps ils soient animés d'esprit de compréhension, désintéressés, disposés à collaborer loyalement en des matières qui en soi sont bonnes ou dont on peut tirer le bien. Il est cependant clair que dès que la Hiérarchie ecclésiastique s'est prononcée sur un sujet, les catholiques sont tenus à se conformer à ses directives, puisque appartiennent à l'Eglise le droit et le devoir non seulement de défendre les principes d'ordre moral et religieux, mais aussi d'intervenir d'autorité dans l'ordre temporel, lorsqu'il s'agit de juger de l'application de ces principes à des cas concrets (...)

« Dans Notre paternelle sollicitude de Pasteur universel des âmes, Nous invitons avec insistance Nos fils à veiller sur eux-mêmes, pour maintenir lucide et vivante la conscience de la hiérarchie des valeurs dans l'exercice de leurs activités temporelles et dans la poursuite des fins particulières à chacune.

« Il est vrai qu'en tout temps l'Eglise a enseigné et enseigne toujours que les progrès scientifiques et techniques, le bien-être matériel qui en résulte, sont des biens authentiques et qui marquent donc un pas important dans le progrès de la civilisation humaine. Ils doivent cependant être appréciés selon leur vraie nature, c'est-à-dire comme des instruments ou des moyens utilisés pour atteindre plus sûrement une fin supérieure, qui consiste à faciliter et promouvoir la perfection spirituelle des hommes, dans l'ordre naturel et dans l'ordre surnaturel.

« La parole du divin Maître retentit comme un avertissement éternel : « Que sert-il à l'homme de gagner l'univers, s'il ruine sa propre vie ? Ou que pourra donner l'homme en échange de sa propre vie ? »

Ces avertissements paternels ne doivent pas faire croire que le Pape est en méfiance contre les catholiques qui sont « engagés » dans les organisations temporelles. Tout au contraire il désire que leur nombre s'accroisse et que leur action s'accentue. Dans ces perspectives, il leur donne un dernier conseil d'une particulière importance : plus ils seront ouverts « aux valeurs spirituelles et aux fins surnaturelles », plus leur efficacité sera grande ; devenus « lumière du Seigneur », ils comprendront mieux les exigences fondamentales de la justice même là où elles sont difficiles à déceler, et ils auront le courage d'entreprendre, pour les faire respecter une action désintéressée, qui finira par triompher.

***

En arrivant au terme de ce dossier certains lecteurs éprouvent peut-être une sensation d'écrasement : en quelques pages, ils ont effleuré les sujets les plus divers, et les plus difficiles pour suivre le Souverain Pontife dans son exposé, ils sont passés sans cesse des considérations doctrinales les plus élevées aux problèmes techniques ou aux conseils pratiques, du dogme à la pastorale, de l'économie à la morale. C'est cette même sensation que l'on éprouve quand on lit intégralement pour la première fois, *Mater et Magistra* : c'est un document complexe qui, étant donné l'étendue de son objet, demande à être repris et médité plusieurs fois. Ce qui fait malgré tout son unité, c'est la personnalité de son auteur ; d'un bout à l'autre de l'Encyclique transparaissent le zèle pastoral, l'humanisme et l'optimisme de Jean XXIII. Ces mêmes caractères éclairent sa conclusion. En présence d'un horizon bien sombre, Jean XXIII reprend confiance en appliquant à notre temps, d'une manière quasi prophétique, les paroles du psalmiste : « Ce que Dieu dit, c'est la paix pour son peuple, ses amis, pourvu qu'ils ne reviennent pas à leur folie... La vérité et la paix se rencontrent, la justice et la paix s'embrassent. La vérité germera de la terre, et des cieux la justice se penchera. »

Les photos publiées dans ce numéro sont de : Keystone, A.F.P., Léon Coirier, Publifoto, Claude Sauvageot, Buchhandlung « Königsteiner Rufe », A.C. Gomes et Son.

Il y a vingt ans le P. Kolbe mourait à Auschwitz

Par amour du prochain

Il y a vingt ans, la veille de la fête de l'Assomption, le P. Maximilien Kolbe, franciscain, offrait sa vie par amour de son prochain pour mourir à la place d'un co-détenu dans le camp de concentration d'Auschwitz. C'est cette scène que nous rapportons ci-dessous en nous inspirant du livre de Maria Winowska : Le fou de Notre-Dame (Ed. Bonne Presse) et des dépositions de témoins recueillies en vue du procès de béatification. Le décret d'introduction de la cause du P. Kolbe a été signé par Jean XXIII le 16 mars 1960.

CETTE nuit-là personne ne put dormir dans le Bloc 14, au camp d'Auschwitz. On était à la fin du mois de juillet 1941. Les prison-[n]iers avaient peur : un des leurs s'était évadé et [s']il n'était pas retrouvé avant le lendemain matin, [l]e chef du camp, le Lagerführer Fritsch, choisirait [l]ui-même dix hommes de leur Bloc pour les faire [m]ourir de faim... C'est la mort la plus atroce. Pen-[d]ant des jours, ils agoniseront, au milieu d'indici-[b]les souffrances, qui les mèneront jusqu'à la folie... [D]es hommes qui plusieurs fois avaient regardé la [m]ort en face — des militaires, des résistants — pleu-[r]aient comme des enfants.

A un tout jeune garçon qui tremblait à côté de [l]ui, le P. Kolbe a dit à mi-voix :

— N'aie pas peur, mon petit ! La mort n'est pas [e]ffrayante !

« Dix d'entre vous... »

Le lendemain matin, à l'appel, le chef de camp [d]onna l'ordre de rompre les rangs à tous les Blocs [sa]uf au 14.

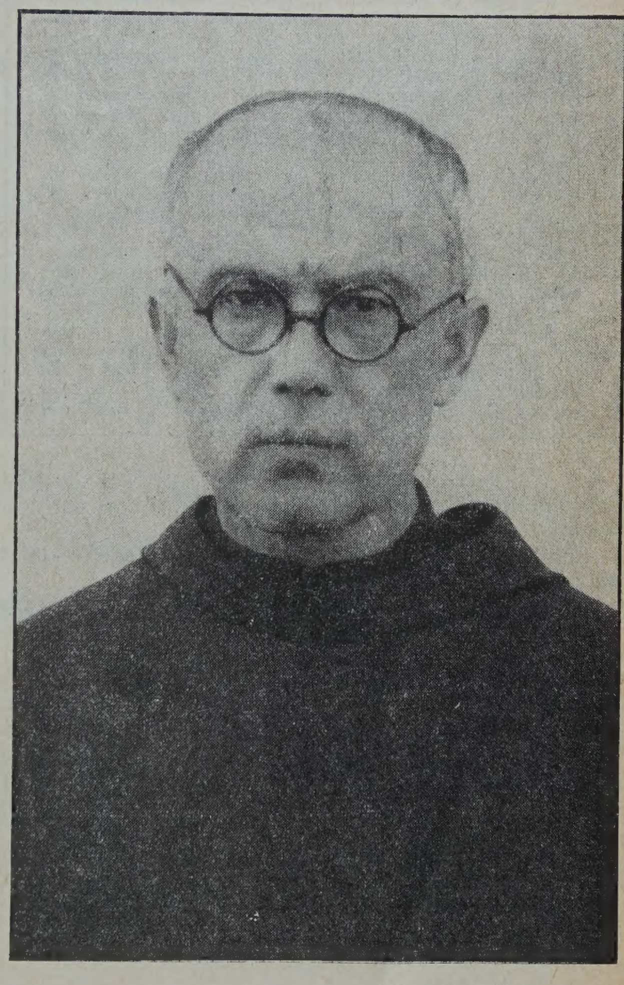
Les prisonniers durent rester toute la journée au [g]arde-à-vous sous le soleil de juillet. Les heures [p]assaient. Certains s'évanouissaient. Les S.S. qui sur-[v]eillaient les prisonniers se jetaient sur les mal-[h]eureux, les rouaient de coups. Lorsque les corps [r]estaient insensibles, les S.S. les tiraient hors des [ra]ngs, les empilaient les uns sur les autres. Chaque [h]eure voyait s'élever le tas lugubre. Les visages [d]e ceux qui restaient debout étaient tuméfiés par [la] chaleur et ils devenaient méconnaissables.

Le P. Kolbe — ce malade condamné vingt fois [p]ar les médecins — ne s'évanouit pas. Comme Ma-[ri]e au pied de la Croix, à laquelle il avait voué [to]ute sa vie, il se tenait debout. « Avec elle je [p]uis tout ! » : n'avait-il pas répété ces mots des [m]illiers de fois ? « Peut-être, pensait-il, l'heure [ét]ait-elle venue de le prouver ».

Ce n'est que vers 15 heures que les S.S., accor-[d]ant une relâche d'une demi-heure, permirent aux [h]ommes du Bloc 14 de manger leur soupe. Pour [di]x d'entre eux, cela devait être le dernier repas.

Puis ce fut l'appel du soir. De retour du travail, [le]s hommes des différents Blocs s'alignèrent. Leurs [y]eux se portaient sur leurs camarades suppliciés.

Le Lagerführer Fritsch, qui circulait lentement [pa]rmi les prisonniers, s'arrêta devant les hommes [d]u Bloc 14.



« La mort n'est pas effrayante... »

— L'évadé n'a pas été retrouvé — lança-t-il en allemand. Dix d'entre vous mourront dans le bunker de faim. La prochaine fois il y aura vingt condamnés.

Fritsch se mit à circuler parmi les rangs et hurler dans un mauvais polonais :

— Ouvre la gueule, tire la langue, montre tes dents !

Le « chevalier de l'Immaculée »

Né en 1894, le P. Maximilien Kolbe entre en 1908 au séminaire franciscain de Lviv. Bientôt ses supérieurs l'envoient poursuivre ses études universitaires à Rome où il obtient deux doctorats, celui de philosophie et celui de théologie.

Encore séminariste, il fonde à Rome en 1917 le mouvement d'apostolat « la Milice de l'Immaculée » (en 1939 elle comptait un million de membres). Dès lors le P. Kolbe consacrera toute sa vie à la Vierge. Il fonde plusieurs journaux, dont l'un le Chevalier de l'Immaculée, *connaîtra un tirage de cinq millions d'exemplaires.*

En 1927, sans grandes ressources, le P. Kolbe entreprend la construction de Niepokalanow — la Cité de l'Immaculée. (A la veille de la guerre, 762 religieux et aspirants s'y trouvaient.) Les offrandes lui permettent d'y installer une imprimerie des plus modernes, puis un séminaire pour les missions.

Bien que le mal dont il souffre — la tuberculose — en soit à un stade avancé, il part lui-même avec quatre frères pour le Japon. Un mois à peine après son arrivée, il publie Le Chevalier de l'Immaculée *en japonais. En 1931, il fonde la Cité de l'Immaculée japonaise — Mugenzaï no Sono — et enfin un séminaire qui aujourd'hui est l'un des plus grands du Japon. Il se rend également dans d'autres pays asiatiques.*

Quand la guerre éclate, le P. Kolbe se trouve en Pologne. Il se tourne vers l'action charitable et recueille quelques milliers de personnes déplacées de la région de Poznan, dont 1.500 Juifs.

Même dans le camp de concentration d'Auschwitz, où les Allemands l'envoient bientôt, il poursuit son action de charité. L'écrivain Czeslaw Paszkowski raconte à son sujet : « On voyait le P. Kolbe partout. Il donnait à boire à ceux qui avaient soif ; il donnait son pain à ceux qui avaient faim. Il consolait ceux qui perdaient courage, aidait les faibles, rallumait la foi dans les cœurs envahis par le doute. Il veillait auprès des mourants, prêchait Dieu et la Justice. »

— Celui-ci... Celui-là... il choisissait au hasard les victimes. Le Rapportführer Palitsch, son adjoint, notait le numéro de chaque condamné.

Sortant du rang, l'un d'eux, le sergent François Gajowniczek, s'écria :

— Oh ! Ma pauvre femme, mes enfants, que je ne reverrai plus !

— Enlevez vos chaussures ! cria Fritsch.

Gajowniczek éclata en sanglots en jetant ses sabots par terre.

Un nouvel ordre : « Tournez à gauche ! Marsch ! »

Mais avant que la colonne des dix ne se fut mise en marche, un homme, violant le règlement, sortit du rang, s'approcha de Fritsch et s'efforça de lui baiser la main.

— Que veut ce cochon de Polonais ? demanda Fritsch au traducteur.

— Je voudrais mourir à la place d'un de ces condamnés...

C'était le P. Kolbe. Fritsch le regarda abasourdi.

— Et pourquoi ?

— Je suis vieux et bon à rien. Ma vie ne servira plus à grand-chose.

— A la place de qui veux-tu mourir ?

— A la place de celui-ci. Et le P. Kolbe désigna du doigt François Gajowniczek.

— Qui es-tu ? — demanda encore Fritsch.

— Un prêtre catholique.

— Geh mit ! Va avec eux !

En se tournant vers Gajowniczek, le Lagerführer ordonna : « Heraus ! C'est l'autre qui va prendre ta place ! »

Palitsch raya un numéro sur sa liste et en inscrivit un autre : 16.670.

Les pied-nus, en chemise, les condamnés se dirigèrent vers le sinistre Bloc 13, le mur noir des exécutions, le gibet et le bunker de la mort.

Dans le bunker de la faim

La lourde porte se referma. A partir de ce momen les condamnés ne reçurent plus aucune nourriture on ne leur donnait même pas d'eau.

Comment attendirent-ils la mort ?

Un seul témoignage nous est parvenu. C'est la déclaration faite sous serment par un ancien déten du camp d'Auschwitz, M. Bruno Borgowiec, qui remplissait alors les fonctions de croque-mort. Il put voi le P. Kolbe.

« Celui-ci, rapporte-t-il, était complètement dévêtu. Dans la cellule, il n'y avait pas de fenêtre. L'ai était irrespirable ; sur le ciment recouvrant la terre pas un seul meuble, sinon un seau pour les besoin naturels. Le P. Kolbe ne se plaignait jamais. Il priai à haute voix, de manière à ce que ses compagnon puissent l'entendre et prier avec lui. Il avait le do de réconforter les gens. Les prisonniers enfermé avec lui se plaignaient, criaient leur désespoir, proféraient même des malédictions, mais après ses paroles, ils se résignaient à leur sort atroce... »

En entrant dans la cellule, M. Borgowiec remarquait que tous les condamnés étaient couchés, seu le P. Kolbe était debout ou agenouillé parmi eux.

« Il avait un regard si perçant que les S.S. n pouvaient le souffrir et lui criaient : « Détourn tes yeux, ne nous regarde pas ainsi ! »

« Certains des prisonniers, en se tordant sous l'effet de la souffrance, suppliaient qu'on leur donne un goutte d'eau, lui, jamais.

« Un jour, un des bourreaux reconnut :

— Jamais encore nous n'avons vu un homme comme lui ! »

La supplice durait depuis plus de quinze jours. O était à la veille de l'Assomption.

Trois hommes restaient encore avec le P. Kolb dans le bunker. Inconscients, ils étaient étendus su le sol. Seul le P. Kolbe était assis, appuyé contre l mur. Ses yeux étaient ouverts, conscients.

Le bourreau du camp, Bock, avait reçu l'ordr « d'en finir » avec ceux dont la mort se faisait tar attendre. Il entra avec une seringue pleine d'acid de phénol. Le P. Kolbe tendit lui-même son bra décharné.

« Lorsque je dus emporter le corps du P. Kolb et que j'ouvris la porte de la cellule, rapporte en core M. Borgowiec, j'ai été surpris de le trouver as sis par terre, les yeux grand ouverts. Son corps éta propre et l'on aurait dit qu'il répandait de la lu mière... J'ai trouvé les corps des autres prisonnie toujours couchés, les traits défigurés par le déses poir. Seul le P. Kolbe avait l'air d'être en extas Jamais je n'oublierai l'impression que cela me fit.

C'est en vain qu'on tenta de sauver la dépouill mortelle du P. Kolbe. Sous la surveillance des S.S son corps fut enfermé dans une caisse en bois transporté au crématoire où il fut brûlé le jour d la fête de l'Assomption de 1941.

Le Directeur de la Publication : HOURDIN. 4153 — 1er sept. 1961. Consortium International de Diffusion, 10, rue Daru, Paris (8e). Sté Parisienne d'Imprimerie - 2 bis, Imp. du Mont-Tonnerre, Paris (15e

NOUS disons oui au temps que nous vivons. D'abord parce qu'il appartient au Christ qui y poursuit son œuvre et qui nous appelle à y travailler avec lui.

Ensuite parce qu'il est le temps où l'humanité affronte une étape décisive de son histoire. Elle découvre dans l'exaltation ses possibilités incalculables et mesure dans l'angoisse sa faiblesse à utiliser ses nouveaux pouvoirs pour le bien des hommes, de tous les hommes. Elle s'interroge. Partout et sous toutes les formes, elle cherche les voies de son épanouissement, de sa libération totale.

Baptisés, il nous faut être présents à cet immense effort, car la foi nous révèle la dimension absolue de la dignité de l'homme et la nature de la liberté véritable.

Déclaration de **Pax Romana**

Congrès du 40e anniversaire.

met à votre disposition



Des informations contrôlées sur la vie de l'Eglise

Ces informations nous sont fournies par

- notre réseau particulier de correspondants,
- le dépouillement de la presse catholique de tous les pays,
- les dépêches des agences de presse catholique : KIPA (Suisse), FIDES (Rome), K.N.A. (Allemagne), N.C.W.C. (Etats-Unis), KATHPRESS (Autriche), C.C.C. (Canada), A.I.C.A. (Argentine), S.N.C.C. (Colombie), etc.



Une revue de presse internationale

Par des extraits de journaux et de revues du monde entier, vous pourrez suivre

- les grands courants d'opinion dans la chrétienté,
- le mouvement des idées religieuses.



Des documents dont vous avez besoin :

- lettres encycliques, messages pontificaux,
- lettres ou communiqués officiels de la Hiérarchie,
- études de sociologie religieuse,
- biographies et interviews de personnalités,
- indications sur les manifestations et congrès annoncés.



La présentation des œuvres les plus récentes

Vous connaîtrez

- les livres les plus représentatifs de la pensée religieuse dans le monde,
- les dernières réalisations de l'Art Sacré,
- les chefs-d'œuvre de la musique religieuse et du cinéma.

★ **Vous trouverez dans les prochains numéros des**



des dossiers complets sur :

- La pastorale de l'enfance,
- Voyage en Pologne,
- La musique sacrée,
- L'Eglise ukrainienne,
- Florence,
- La Roumanie,